

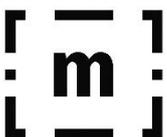
PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL d'ARCHÉA



Musée d'archéologie en Pays de France

Communauté d'agglomération Roissy Pays de France

Antoinette Hubert et l'équipe d'ARCHÉA - juin 2022



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT DES LIEUX 2010 - 2021.....	6
1. Le territoire, contexte géographique, social et institutionnel.....	7
1.1- Un musée en Pays de France.....	8
1.2- Une population très hétérogène.....	10
1.3- Des enjeux culturels forts	11
1.4- Le cadre institutionnel : la CARPF.....	15
1.5- Les partenaires du musée.....	16
2. Le musée ARCHÉA	27
2.1- Histoire d'un musée d'archéologie en Pays de France.....	28
2.2- Archéologie et territoire.....	29
2.3- Un musée du XXI ^e siècle.....	31
2.4- Un musée accessible	35
2.5- L'équipe du musée.....	37
2.6- Le musée en chiffres.....	39
3. Les pôles annexes du musée.....	41
3.1- Le site archéologique du Château d'Orville à Louvres.....	43
3.2- L'ensemble archéologique de la vallée de l'Ysieux à Fosses.....	46
3.3- La tour et le square Saint-Rieul à Louvres	50
3.4- Une nouvelle Mission pour le Patrimoine de Roissy Pays de France.....	50
4. La gestion des collections.....	51
4.1- Les collections actuelles.....	52
4.2- Acquisition et inventaire des collections.....	55
4.3- Conservation, restauration et gestion des collections.....	59
4.4- Récolement des collections.....	64
4.5- Mouvement des collections.....	65
5. La valorisation des collections : expositions, publications et contenus scientifiques.....	67
5.1- L'exposition permanente	68
5.2- Les expositions temporaires.....	71
5.3- Le centre de ressources documentaires.....	75
5.4- Les éditions du musée	78
5.5- La création de contenus documentaires et scientifiques	80
6. Les publics et la médiation	83
6.1- Accueillir les publics	84
6.2- Proposer une programmation et des actions de médiation.....	85
6.3- Connaître les publics et leurs attentes.....	88
6.4- Communiquer.....	90

Deuxième partie : PROJET 2022 - 2030.....	92
1. Un musée, des sites et une mission : vers un rayonnement culturel sur le territoire.....	93
1.1- ARCHÉA, les enjeux pour 2022 – 2030.....	94
1.2- Orville, un laboratoire à ciel ouvert.....	97
1.3- Fosses, un archéo-site des potiers, antenne d'ARCHÉA.....	99
1.4- Le pôle de conservation et valorisation du patrimoine.....	102
1.5- La Mission Patrimoine.....	104
2. Conserver des collections.....	107
2.1- Acquisition des collections.....	108
2.2- Inventaire et récolement des collections.....	109
2.3- Réserves et conservation préventive.....	112
2.4- Conservation-restauration des collections.....	113
2.5- Prêts et mouvements des collections.....	114
3. Valoriser les collections.....	115
3.1- Actualiser l'exposition permanente.....	116
3.2- Développer les expositions temporaires.....	117
3.3- Renforcer les actions de valorisation hors-les-murs.....	119
3.4- Rendre visible le centre de ressources documentaires.....	120
3.5- Renouveler la politique d'édition.....	121
3.6- Développer la création de contenus documentaires et scientifiques.....	122
4. Accueillir les publics et transmettre les connaissances.....	125
4.1- Faciliter l'accès au musée.....	126
4.2- Diversifier les offres de médiation au musée.....	127
4.2- Renforcer les propositions sur les sites « antennes »	129
4.4- Développer et renouveler les actions hors les murs.....	131
4.5- Communiquer et rendre le musée plus visible	133
ANNEXES	135

INTRODUCTION

Le projet scientifique et culturel (PSC) d'ARCHÉA fait le bilan des 10 premières années du musée et développe une vision prospective pour les 10 ans à venir. Il constitue un document de référence, une feuille de route pour l'équipe du musée et plus largement pour le pôle archéologie et patrimoine qui l'englobe. Il s'inscrit dans une politique culturelle votée par le conseil communautaire en décembre 2018 qui se définit à l'échelle du territoire. Pour y parvenir, les orientations de la direction Culture et patrimoine favorisent les actions croisant les champs disciplinaires et les services culturels de cette direction. Le musée sort ainsi de ses murs et de son champ disciplinaire strict pour s'ancrer dans son territoire et dans son temps.

Ouvert en 2010, ARCHÉA est un musée d'archéologie à l'architecture contemporaine, situé en centre-ville de Louvres (Val-d'Oise). Conçu comme un lieu patrimonial de conservation, mais aussi de partage et de convivialité, il dialogue par sa grande baie vitrée avec la tour Saint-Rieul, lieu des premières découvertes à l'origine du musée et avec la photographie de Jean-Luc Moulène invitant le visiteur à entrer. Par ses expositions, permanente et temporaires, son centre de documentation, ses actions de médiation et ses publications, ARCHÉA propose aux visiteurs de découvrir l'histoire du Pays de France à travers le résultat des recherches archéologiques menées depuis plus de 40 ans par les associations locales et les opérateurs archéologiques sur le territoire des 42 communes de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF). Le musée conserve ainsi en 2022 plus de 100 000 objets, ou lots d'objets dans ses réserves.

Musée de France dès 2002, ARCHÉA bénéficie d'un premier PSC, rédigé en 2008 orienté sur l'ouverture du futur musée. Plus de dix ans plus tard, il convient désormais de définir les orientations d'un musée ouvert au public qui est ancré dans un territoire très divers. Les axes majeurs des interventions sont ainsi orientés vers les enjeux de diversification du public, d'accessibilité, d'actions au musée et hors les murs, d'innovation, de diversité des collections représentatives du territoire. Le bilan des actions menées depuis l'ouverture permet de définir selon les sites et les missions les nouveaux enjeux du musée. Celui-ci s'inscrit dans la perspective d'une politique culturelle transdisciplinaire qui se déploie à l'échelle de tout le territoire de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

Ce PSC se compose de deux parties suivies d'annexes. La première présente ARCHÉA, un musée de synthèse associé à des sites archéologiques et expose les grandes missions du musée, service par service en faisant le bilan des actions menées dans la lignée des orientations du précédent projet. La seconde partie propose, pour les 10 années à venir, de grandes orientations pour ARCHÉA et ses sites / annexes qui constituent des enjeux majeurs. Par ailleurs, avec la collaboration des services du musée, les trois derniers chapitres s'attachent à transcrire en objectifs, missions, calendriers et moyens nécessaires les axes de travail qui en découlent.

Sont ainsi précisés les moyens envisagés pour amplifier le rôle du musée dans un contexte général de développement de la politique culturelle de Roissy Pays de France, en donnant aux publics des clefs d'interprétation de ce vaste territoire, mais aussi pour affirmer sa place dans la communauté scientifique et jouer un rôle moteur dans les actions innovantes menées à l'échelle de l'intercommunalité.

PREMIÈRE PARTIE / ÉTAT DES LIEUX - 2010/2021



1.

LE TERRITOIRE

(contexte géographique, socio-économique et institutionnel)





Musée intercommunal d'archéologie, ARCHÉA est un musée du territoire dont il permet de comprendre les évolutions sur le temps long. Il évoque le Pays de France historique, territoire à l'est du Val-d'Oise et au nord-ouest de la Seine-et-Marne aujourd'hui composite.

1.1- Un musée en Pays de France

ARCHÉA est implanté en centre-ville de Louvres (95) géographiquement au cœur de la collectivité dont il dépend, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France. Musée intercommunal dès sa création, il se développe autour de deux axes fondamentaux : l'archéologie et le territoire. Situé à l'est du Val-d'Oise et au nord-ouest de la Seine-et-Marne, le Pays de France est dominé par la plaine de France exploitée de longue date par l'agriculture intensive et qui a connu un développement économique rapide et une forte anthropisation depuis l'installation de l'aéroport international inauguré en 1974. Ce territoire singulier s'organise autour d'un noyau central, l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle, qui couvre 32 km² et s'étend sur six communes de la communauté d'agglomération. De ce fait, la CARPF ne bénéficie pas de ville-centre et fait coexister zones urbaines denses et zones rurales.

Un périmètre d'action élargi en 2016

En 2016, une recomposition territoriale a été mise en œuvre faisant évoluer la collectivité et donc le territoire d'action du musée. En application de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014, plusieurs communautés d'agglomérations (Val de France, Roissy Porte de France et Plaines et Monts de France) et des villes de Seine-et-Marne qui n'étaient rattachées à aucune intercommunalité ont fusionné pour former la communauté d'agglomération Roissy Pays de France. L'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) composé de 42 communes est ainsi étendu sur deux départements, Val-d'Oise et Seine-et-Marne, et compte près de 350 000 habitants. Cette nouvelle réalité administrative constitue un changement d'échelle notable pour la collectivité territoriale dont dépend ARCHÉA, qui comportait auparavant 19 communes et 83 000 habitants, et donc pour le musée lui-même. En effet, celui-ci a vu son champ d'intervention s'étendre significativement, tant pour la conservation des collections archéologiques que pour les actions de valorisation de ce patrimoine.

La nouvelle composition territoriale recouvre cependant en grande partie le territoire historique du Pays de France qui s'étendait de Saint-Denis à la Goële (hormis cependant les communes situées en Seine-Saint-Denis). Il est géographiquement délimité par la Seine au sud, les forêts de Carnelle et Montmorency à l'ouest, celles de Chantilly et d'Ermenonville ainsi que la butte de Montmélian au nord. Limitrophe du Vexin français, de la Brie, de la Goële et du Valois, c'est un pays au sens historique du terme sans que les habitants en aient cependant réellement conscience. Son histoire dans le temps long est ainsi relativement peu connue, bien que valorisée par plusieurs associations locales.

Le territoire élargi est particulièrement vaste et s'étend sur près de 341 km². Il est, plus encore qu'auparavant, composite et présente des paysages très divers. Les communes les plus septentrionales relèvent de l'ensemble naturel protégé de la vallée de l'Ysieux et pour deux d'entre elles (Fosses et Saint-Witz) du Parc naturel régional Oise-Pays de France ; d'autres villages, du centre et de l'est du territoire, gardent encore aujourd'hui une dominante rurale caractéristique de la Plaine de France, grenier à blé de Paris dès l'Antiquité. Enfin, la partie sud du territoire, très urbanisée, est marquée par la présence de la plateforme aéroportuaire de Paris Charles-de-Gaulle et plus largement par la proximité des Etablissements Publics Territoriaux de la Métropole du Grand Paris (cf. ANNEXE 1 : Cartes du territoire de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France).

Des pôles d'urbanisation se développent, là où le plan d'exposition au bruit lié à l'aéroport le permet : au nord de la communauté d'agglomération à Fosses, Louvres et Puisseux-en-France avec des projets d'éco-quartiers liés aux gares du RER D ; au sud du territoire, à Villiers-le-Bel, Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, Arnouville ou Goussainville notamment avec des projets de requalification de quartiers et d'accessibilité aux services (numérique, commerce, culture) dans des programmes de renouvellements urbains (NPNRU).

Entre villages, zones pavillonnaires et grands ensembles

Sans posséder de ville centrale, Roissy Pays de France est une des principales portes d'entrée de la région parisienne : depuis l'Europe du Nord via le réseau routier et depuis l'international avec les plateformes aéroportuaires Paris-Charles-de-Gaulle et Paris-Le Bourget. De nombreux flux et réseaux de transport marquent ce territoire facilitant davantage les liens vers l'extérieur que les liaisons internes. La plateforme aéroportuaire de Paris-Charles-de-Gaulle accueille chaque jour 11 millions de passagers en transit et génère de grandes zones logistiques, des infrastructures lourdes qui connectent mais aussi fragmentent ce territoire : Le RER D, RER B, Transilien K et H, autoroute A1, la voie rapide Francilienne (N 104), les lignes ferrées à grande vitesse (LGV Nord, LGV Est, Contournement Est) et les lignes à très haute tension. Ces réseaux favorisent les trajets depuis et vers Paris et génèrent des difficultés de mobilité à l'intérieur du territoire. Le trafic est très élevé sur le réseau routier régulièrement saturé.

Densément peuplé, ce territoire connaît des formes d'habitat hétérogènes et une répartition de la population très inégale. L'extension croissante de l'agglomération parisienne et l'implantation de l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle en 1974 ont suscité un fort accroissement de la population sur la partie méridionale du territoire. Cette urbanisation massive se caractérise par le développement en dehors du centre historique de quartiers pavillonnaires mais aussi de grands ensembles dont certains, comme celui de Sarcelles-Lochères, ont été des modèles lors de leur construction. Plusieurs sont aujourd'hui intégrés aux projets de rénovation urbaine.

Une cartographie assez schématique distingue :

- Une très forte densité d'habitants au mètre carré dans les villes du sud du territoire (7.788 habitants/km² à Garges-lès-Gonesse, 6.838 habitants/km² à Sarcelles) ;
- Et à l'inverse dans les territoires du nord et de l'ouest de la communauté d'agglomération, des habitats moins denses (18 habitants/km² au Plessis-Gassot, 32 habitants/km² à Epiails-lès-Louvres, 39 habitants/km² à Mauregard et 70 habitants/km² à Thieux) caractérisés par des villages où les anciens corps de fermes sont encore habités.

Le Pays de France est un territoire dont les atouts géographiques et paysagers ont permis le développement d'infrastructures régionales, mais au détriment de l'environnement et du cadre de vie des habitants (nuisances sonores, pollution, saturation des réseaux de transport, présence marquée dans le paysage d'espaces d'activités et d'infrastructures).

1.2- Une population très hétérogène

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la communauté d'agglomération réalisé en 2019 donne de précieux éléments sur les données économiques, démographiques et sociales qui permettent de mieux connaître les habitants du territoire qui sont les premiers publics du musée.

Données démographiques

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France, composée de 345 938 habitants, est la deuxième plus importante intercommunalité en population de la grande couronne francilienne. Elle présente une démographie dynamique, grâce à son solde naturel : la croissance de la population a été de 9% entre 1999 et 2014. Par ailleurs, la proportion de moins de 15 ans est de 24%, donc supérieure à la moyenne régionale située à 20%. Cette intercommunalité est la plus « jeune » de grande couronne avec plus de 30% de la population qui a moins de 20 ans et près d'un habitant sur deux qui a moins de 30 ans. Cependant, le solde migratoire du territoire reste en déficit depuis les années 1990 alors que depuis 2009, la croissance démographique ralentit à +2%. Cette tendance s'est amplifiée ces dernières années, témoignant d'une perte d'attractivité du territoire, en grande partie au profit de zones plus éloignées du centre de la métropole au nord (Oise) et à l'ouest (Val-d'Oise et nord des Yvelines) de l'Île-de-France.

Dans le diagnostic, il ressort que le parc de logements de Roissy Pays de France est insuffisant quantitativement et qualitativement pour attirer et ancrer une population active. Le parc de logements collectifs se distingue par son faible taux de copropriétés (27% du parc contre 50,5% pour l'ensemble grande couronne, ou encore 74,6% en Seine-Saint-Denis) et sa forte part de logements locatifs sociaux (31,4%, contre 26,1% pour la grande couronne et 37,3% en Seine-Saint-Denis). Cette tension globale du marché se traduit par des conditions de sur-occupation pour plus de 16 000 personnes. Ces caractéristiques globales sont inégalement réparties sur le territoire et font apparaître trois ensembles distincts :

- **Les communes du sud du territoire** (*Sarcelles, Gonesse, Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse, Villeparisis, Arnouville*), en continuité de la tâche urbaine de l'agglomération parisienne, composent le « front métropolitain » et regroupent la moitié de la population de la CARPF. **C'est là que se concentrent les indicateurs de jeunesse et de fragilité socioéconomiques de la population les plus accentués du territoire ;**

- **Les polarités urbaines** (*Fosses, Goussainville, Claye-Souilly, Mitry-Mory, Dammartin-en-Goële, Louvres*) situées au-delà de la continuité métropolitaine et généralement connectées aux gares ferroviaires regroupent 26,5% de la population et leur poids démographique va se renforcer dans les prochaines années à la faveur de programmes immobiliers ;

- Enfin, 17,8% de la population réside dans **les autres communes du territoire** qui tendent à gagner des habitants.

Données socio-économiques

Le territoire est un pôle d'emploi majeur de l'Île-de-France, avec un bassin d'emploi d'envergure régionale. C'est un territoire d'accueil privilégié pour les activités industrielles, logistiques, d'entrepôt, de commerces de gros et d'e-commerce. La logistique s'est particulièrement développée sur et autour de l'aéroport et à proximité de l'A1 : Roissy, Mitry-Mory, Le Mesnil-Amelot, Compans, Marly-la-Ville, Saint-Witz, plus récemment Vémars et Saint-Mard. Pour autant, le taux de chômage y est très élevé : 15,5% en 2014 et jusqu'à 21% dans certaines communes, soit un taux supérieur à celui de la région Île-de-France (12,5%) et des départements du Val-d'Oise (13,3%) et de Seine-et-Marne (11,5%). Un peu moins de la moitié (47 %) des actifs habitant la CARPF ont un emploi sur le territoire. Ces constats sont liés aux difficultés de mobilité en transport en commun vers la

plateforme aéroportuaire, principal pôle d'emplois, notamment pour les salariés en horaires décalés, non motorisés. Aucune liaison de transport directe n'existe à ce jour entre les zones densément peuplées du territoire et l'aéroport.

Par ailleurs, les enquêtes révèlent un faible niveau de qualification de la population et des difficultés d'accompagnement en formations. Les moins de 20 ans représentent 31% de la population et sont confrontés plus qu'ailleurs au chômage (29% des 20-24 ans contre 24% au niveau régional). Le territoire est fortement carencé en offre de formation, alors que le niveau de formation des habitants est plus faible que la moyenne francilienne, ce qui constitue un frein à l'emploi et un facteur de fragilité des habitants. Actuellement, le seul équipement d'enseignement supérieur est une antenne de l'IUT de Cergy-Pontoise située à Sarcelles. Des lycées professionnels sont répartis sur 8 communes du territoire, dont le lycée des métiers aéroportuaires et hôteliers à Gonesse, mais il n'y a aucun centre de formation à des métiers de hauts niveaux.

Selon le diagnostic du ScoT, les moyennes des différents indicateurs de fragilités sociales sont globalement élevées sur le territoire : 22% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté (15,6% en Ile-de-France et 13,5% au niveau national). Les 2/3 de la population de la CARPF ont des revenus en-dessous de la moyenne des départements de Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise, Seine-et-Marne. Cependant d'importantes disparités existent au sein du territoire, ce qui soulève des enjeux très forts de cohésion sociale et territoriale. Globalement le niveau de vie augmente en s'éloignant de la zone fortement urbanisée : les communes les plus peuplées, situées dans la continuité urbaine de la métropole parisienne, accueillent ainsi les populations les plus pauvres. Ainsi, cinq communes accueillent une population aux revenus particulièrement bas, en-deçà de 4 000 euros du revenu moyen brut par foyer fiscal des trois départements précités. Elles connaissent des taux de pauvreté parmi les plus élevés de France, avec 36% à Villiers-le-Bel et 42% à Garges-lès-Gonesse.

1.3- Des enjeux culturels forts à l'échelle du territoire

- Environnement touristique, culturel et patrimonial

Offre touristique et de loisirs

Le schéma de cohérence territoriale fait essentiellement mention du tourisme d'affaires, actuellement axe prioritaire de développement des offices de tourisme de Roissy-en-France, Ecoeu et Luzarches, qui ont fusionné en 2017. La part du tourisme d'affaires domine par rapport au tourisme de loisirs, avec 63% des visiteurs en 2016 dont une majorité de clientèle française (61%). Ainsi, la moitié des visiteurs ne se rendent sur aucun site touristique de la région lors de leur venue. Depuis 2019, l'Office de Tourisme Grand Roissy se tourne vers l'accueil des touristes internationaux avec la création de la marque « Roissy, Land of Business & Leisure ». Il s'organise également avec quatre autres offices de tourisme qui lui sont rattachés : Écouen, Luzarches ainsi que Gressy et Le Mesnil-Amelot.

Néanmoins, le Pays de France présente des espaces boisés et riches en biodiversité qui se situent principalement en périphérie du territoire. Les forêts limitrophes de Carnelle et Montmorency à l'ouest, de Chantilly et d'Ermenonville au nord constituent des destinations de tourisme vert où se développent excursions et activités « nature » prisées par de nombreux riverains et plus largement des Franciliens. Elles sont notamment relayées par le Parc naturel régional Oise Pays de France pour ce qui concerne son territoire (quatre associations de randonneurs existent sur le territoire).

Plusieurs sites dédiés aux loisirs se trouvent à une relative proximité du musée : dans le Val-d’Oise, il s’agit notamment de la base de loisirs de Cergy-Pontoise (sport et découverte de la nature) et du casino d’Enghien-les-Bains ; dans l’Oise, se trouvent le parc Astérix à Plailly, la mer de sable à Ermenonville ou le Sherwood parc à Seugy.

Sur le territoire, l’offre sportive intercommunale est axée sur la natation avec la gestion de 13 piscines intercommunales, (10 en Val-d’Oise et trois en Seine-et-Marne) comptabilisant plus de 100.000 licenciés. La CARPF soutient une politique d’apprentissage de la natation en milieu scolaire par la prise en charge et l’organisation du transport des 290 000 élèves (du CP au CM2) du territoire vers des piscines intercommunales. S’y ajoute une patinoire intercommunale à Garges-lès-Gonesse qui accueille une dizaine de manifestations sportives annuelles.

Par ailleurs, les communes disposent d’équipements sportifs variés : terrains de football, rugby, tennis, badminton, volley, basketball, tir à l’arc, skate parc, dojo, gymnases, salles de danse, mur d’escalade ou piste d’athlétisme. Ils sont mis en œuvre par un réseau associatif local dense et bénéficient pour des manifestations rayonnantes du soutien financier et de la coordination de la CARPF. En 2018, cette politique a concerné 12 manifestations sportives qui ont regroupé plus de 5500 participants.

Environnement culturel et patrimonial

Un état des lieux réalisé en 2016 par le cabinet ABCD, présente une approche sectorielle de la culture sur le territoire. Bien que déjà daté, il donne des informations sur le contexte muséal du territoire : les musées sont représentés par neuf équipements de tailles et de disciplines variées. Un musée national est présent sur le territoire, le musée national de la Renaissance à Ecoen. Avec le musée intercommunal ARCHÉA et le futur musée d’histoire et de société de Gonesse (appellation musée de France prévue en 2023), ils sont les trois seuls à porter l’appellation « musée de France ». D’autres musées municipaux ou associatifs sont également présents : la maison du Patrimoine à Sarcelles ; le musée naval à Sarcelles ; le musée de la Cartoucherie à Survilliers ; le musée François Mauriac à Vémars ; le musée archéologique de Dammartin-en-Goële ; le musée d’histoire locale de Villeparisis. Des associations d’historiens ou d’archéologues, parfois détenteurs de patrimoine local non valorisé, sont également présentes sur le territoire.

En matière d’archéologie, ARCHÉA est le seul musée à l’est du Val-d’Oise. D’autres musées sont présents à l’échelle de l’Ile-de-France : le musée national de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines, 78) qui présente les collections archéologiques nationales ; le musée de Préhistoire d’Ile-de-France à Nemours (Seine-et-Marne, 77) qui présente uniquement les collections préhistoriques ; le musée archéologique départemental du Val-d’Oise à Guiry-en-Vexin (Val-d’Oise, 95) qui présente les collections archéologiques du Val-d’Oise avec une mise en valeur particulière des vestiges de Genainville et de sites archéologiques du Vexin (à l’ouest du département du Val-d’Oise). Des musées importants présentent des collections archéologiques, parmi d’autres collections de mobilier et d’œuvres d’art, à relative proximité dans l’Oise à Compiègne, Senlis ou Chantilly.

- Une politique culturelle portée par la CARPF

La direction Culture et patrimoine de la CARPF a été mise en place en septembre 2017, avec la création du poste de directeur de la Culture et du Patrimoine. A son arrivée, celui-ci s’est attaché à poser des orientations de politique culturelle qui ont été le socle de la réflexion menée par les élus pour la redéfinition des statuts communautaires. Cette politique a pour ambition de définir un cadre commun d’actions à l’échelle de la direction sur un nouveau territoire à investir en favorisant la mise

en réseaux des acteurs à partir des équipements culturels communautaires. Cette analyse pointe un déficit de certains équipements dans les grandes disciplines culturelles et une forte disparité entre l'est et l'ouest du territoire comme entre villes et campagne. Elle a également mis en avant des équipements structurants, souvent intercommunaux, envisagés comme des têtes de pont pour un développement plus dense et permettant un rééquilibrage culturel et un aménagement du territoire équitable.

Ainsi, pour répondre aux enjeux d'une intercommunalité très étendue, présentant des situations économiques et sociales contrastées et des enjeux majeurs en matière d'accès à la culture, de continuité de service public et de mise en réseaux des équipements, la nouvelle direction Culture et patrimoine a développé un schéma culturel adapté qui a été validé en 2017. Celui-ci favorise une politique culturelle alliant le rayonnement des équipements culturels structurants et une diffusion territoriale suivant deux axes principaux :

- D'une part, **définir ou maintenir une stratégie en cohérence avec l'offre existante** en matière d'équipements culturels intercommunaux. Dès lors, le musée comme les médiathèques ou le cinéma de l'Ysieux, intercommunaux également, sont les têtes de ponts de services qui s'emploient à développer un réseau d'acteurs et de projets à vocation intercommunale.

- D'autre part, **proposer des actions ou un soutien complémentaire à celui des communes et des institutions culturelles du territoire, par des conventions de partenariat avec les acteurs culturels**. Il s'agit donc, à partir des objectifs généraux de politique culturelle et des compétences définies, de préciser des axes d'intervention déclinés en projets et en actions concrètes qui répondent aux enjeux d'amélioration ou de confortation des services publics culturels intercommunaux.

Les objectifs sont communs à tous les pôles et missions de la direction :

- Favoriser l'accès à la culture et au patrimoine au plus grand nombre dans un souci de démocratisation, d'éducation artistique, d'inclusion sociale et territoriale ;
- Valoriser la diversité artistique et culturelle en prenant en compte toutes les formes d'expressions dans un souci d'égalité de traitement entre les formes et les disciplines ;
- Favoriser l'accès au savoir, à la connaissance et à la culture scientifique, prendre en compte les pratiques innovantes et les nouveaux usages culturels du numérique ;
- Clarifier le rôle de la CARPF en matière culturelle par rapport aux communes ;
- Contribuer à l'aménagement culturel du territoire en favorisant le travail en réseau des acteurs du territoire et en portant des projets et équipements structurants sur l'ensemble du territoire ;
- Penser la connexion avec les politiques publiques en matière d'innovation, de développement économique et d'aménagement ;
- Contribuer à l'appropriation du territoire par les habitants, à son attractivité et à son rayonnement.

- Les pôles et missions de la direction Culture et Patrimoine

La déclinaison des objectifs et axes stratégiques de la politique culturelle formalisés par le Directeur Culture et Patrimoine s'appuie sur des équipements, des réseaux d'acteurs et des projets répartis en cinq thématiques. En juillet 2018, la direction Culture et Patrimoine s'est ainsi structurée en pôles et missions autour de ces thématiques (cf. ANNEXE 2 : Organigramme de la Direction Culture et Patrimoine en 2022) :

- **Pôle Lecture publique, réseau des médiathèques**

Le pôle est organisé autour de médiathèques intercommunales comprenant 15 équipements en 2022, qui bénéficient d'un projet commun, d'un système intégré de gestion des bibliothèques unique, d'une

navette de circulation des documents et d'un portail commun offrant accès à des ressources numériques ; il comprend également un réseau de médiathèques intercommunales, communales et associatives de 28 équipements avec des services communs (informatisation, ressources numériques, navette, carte commune, portail commun) et un volet d'actions communes de médiation et de diffusion à renforcer.

- ***Pôle Image et cinéma***

Le pôle s'adosse sur le cinéma intercommunal de l'Ysieux à Fosses, classé Art et Essai dont la gestion est devenue intercommunale au 1^{er} janvier 2019. Il accueille près de 30 000 spectateurs par an et, à travers une programmation variée, s'adresse à tous les publics par des actions d'éducation à l'image. Le pôle image et cinéma anime également le réseau des cinémas publics classés art et essai du territoire pour favoriser des programmes de diffusion en réseau et des actions communes de médiation, diffusion et d'éducation à l'image. Il a mis en place un circuit de cinéma itinérant, « La Toile filante », qui organise des séances plein air et donne accès au dispositif scolaire « École et cinéma » dans les communes rurales du territoire.

- ***Mission Territoire Commun***

En s'intéressant à l'histoire récente, à la sociologie et au paysage, la mission Territoire Commun s'attache à écrire un récit partagé de l'agglomération, valorisant ses richesses naturelles, architecturales, sociales ou économiques et facilitant la compréhension de ses mutations. Membre du réseau des *9 de Transilie*, la mission travaille sur des projets favorisant la connaissance du territoire et l'interrelation entre ces acteurs. Elle privilégie pour cela l'histoire des représentations et constitue un fonds photographique à travers des collectes et commandes à des professionnels.

- ***Mission action culturelle et éducation artistique***

Une mission a été créée en 2018 pour soutenir et coordonner les projets des acteurs culturels du territoire dans le domaine du spectacle vivant. Elle a pris en charge en 2019 la coordination du dispositif CLEA (contrat local d'éducation artistique) qui mobilise aujourd'hui 16 villes du territoire et des équipements intercommunaux. Elle accompagne également les créations et spectacles vivants dans l'espace public, notamment celles du Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public en privilégiant les actions à l'échelle du territoire et en particulier le festival PRIMO qui se déploie dans 12 communes de la CARPF. Enfin, elle assure le soutien des projets et actions de diffusion dans le domaine du spectacle vivant ou de l'éducation artistique et culturelle en favorisant les partenariats avec l'abbaye de Royaumont, la Philharmonie de Paris...

- ***Pôle Archéologie et Patrimoine***

En juillet 2018, est créé le pôle Archéologie et Patrimoine qui inclut le musée ARCHÉA et les deux sites archéologiques dont l'équipe du musée assure la valorisation (le château d'Orville à Louvres et l'ensemble archéologique de la vallée de l'Ysieux à Fosses). Le pôle se dote également d'une mission patrimoine.

Dès lors, le musée, en s'inscrivant dans une politique culturelle globale, participe au réseau d'acteurs culturels maillant le territoire et développe ses contacts. Le croisement de connaissances et de compétences s'en trouve valorisé et des ponts entre les champs disciplinaires se construisent. La traduction d'une politique culturelle structurante en actions communes et en temps d'échanges, notamment à l'occasion de réunions mensuelles de la direction Culture et patrimoine avec l'ensemble des chefs de service et chargés de mission, favorise un esprit commun, une diversification de pratiques et de projets. Cela permet surtout d'impulser des partenariats pour nourrir quantitativement et qualitativement l'offre à l'échelle du territoire. Enfin, la collaboration entre service à l'échelle de la direction Culture et patrimoine se développe, que ce soit pour apporter de l'expertise et du savoir-faire ou pour développer de nouvelles actions, investir de nouveaux lieux. Depuis 2019, ARCHÉA

s'invite dans les médiathèques et le cinéma intercommunal et les autres services de la direction voient leurs actions valorisées au musée. Plus encore, l'équipe du musée trouve ainsi des collègues pour développer des projets croisant les disciplines et nourrissent ainsi quantitativement et qualitativement l'offre à l'échelle du territoire.

- ARCHÉA au sein du pôle Archéologie et patrimoine

Parallèlement à la création du pôle archéologie et patrimoine, en 2018, l'organigramme du musée est réorganisé autour de quatre nouveaux services : Collections, Valorisation (exposition, publication, documentation), Publics et médiation, Accueil et administration. Ils permettent de mieux mettre en œuvre les missions d'un musée de France ouvert au public, mais aussi de pouvoir répondre aux sollicitations croissantes des communes de l'intercommunalité et de la direction Culture et patrimoine.

Cette évolution, d'une part pour agrandir l'équipe du musée et d'autre part pour l'organiser en services disciplinaires permet de projeter l'établissement dans une dynamique de fonctionnement et non plus seulement d'un musée en projet d'ouverture. Elle s'appuie sur une logique reproduite dans chaque service : un équipement structurant qui permet d'être un point d'appui pour des actions menées sur l'ensemble du territoire (cf. ANNEXE 3 : Organigrammes du pôle Archéologie et Patrimoine / musée ARCHÉA en 2022).

Cela a par ailleurs permis l'évolution professionnelle de certains agents devenus responsables de pôle, valorisant ainsi l'obtention de concours de cadre A. Cette nouvelle organisation validée en comité technique à l'été 2018 est un véritable enjeu à l'échelle du service pour structurer les nouveaux pôles et mettre en œuvre de nouveaux moyens de travailler ensemble.

1.4- Le cadre institutionnel : la communauté d'agglomération Roissy Pays de France

- L'évolution des compétences intercommunales

2009 – 2016 : Roissy Porte de France

Lors de sa création, ARCHÉA est un musée intercommunal au titre des compétences optionnelles. Celles-ci comportent en effet un volet intitulé : « Construction, aménagement entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. »

Pour les musées, sont considérés d'intérêt communautaire les musées éligibles à la labellisation « Musée de France » au sens du droit en vigueur et permettant la mise en valeur des objets archéologiques et historiques intéressant plusieurs communes de la communauté.

Par ailleurs, au titre des compétences facultatives dans le domaine culturel Roissy Porte de France conduit des actions de :

- Soutien à la lecture publique entre les bibliothèques municipales existantes implantées sur son territoire ;
- Étude, protection, mise en valeur de sites archéologiques d'intérêt communautaire (le site archéologie d'Orville à Louvres) ;
- Signalisation du patrimoine des communes de Roissy Porte de France ;
- Organisation d'événements culturels dépassant le seul cadre communal.

Depuis 2016 : Roissy Pays de France

Les compétences en matière culturelle de Roissy Pays de France ont évolué pour intégrer l'existant des anciennes communautés d'agglomération. Pour ce qui concerne les musées et le patrimoine, peu d'évolutions sont notables ; néanmoins, les sites associés au musée (Fosses et Orville) sont mentionnés comme partie intégrante du musée dans les compétences optionnelles. Quant aux compétences facultatives, celles-ci ont évolué vers des actions plus rayonnantes et structurantes à l'échelle du territoire.

Dans les **compétences optionnelles** figurent toujours la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Le musée ARCHÉA et les sites qu'il valorise intègrent cette définition.

Les **compétences facultatives**, en matière de culture et patrimoine précisées en 2022 sont les suivantes :

- Études, recherches, valorisation, conservation et ingénierie dans le domaine de l'archéologie et le patrimoine ;
- Mise en réseau des bibliothèques-médiathèques intercommunales, municipales et associatives du territoire ;
- Travaux de recherche et de valorisation sur l'histoire, l'architecture et les paysages du territoire ;
- Mise en réseau des cinémas Arts et Essai, communaux et associatifs du territoire et développement des actions de diffusion et de médiation ;
- Actions de diffusion et de médiation ayant un fort rayonnement sur le territoire intercommunal dans le domaine du spectacle vivant, de la création numérique, de l'éducation artistique et culturelle ;
- Participation aux projets innovants de médiation, de valorisation du patrimoine, d'actions culturelles ou d'éducation artistique et culturelle ayant un rayonnement intercommunal portés par des structures culturelles à statut associatif à travers des conventions de partenariat selon des critères validés par le conseil communautaire ;
- Participation aux frais d'adhésion des habitants de la CARPF aux établissements et structures d'enseignement artistique municipaux et associatifs du territoire selon les modalités définies par le conseil communautaire.

Par ailleurs, un fonds de concours en investissement, d'un montant de 1,5 millions d'euros, a été créé pour aider les communes à la construction ou à la rénovation d'équipements culturels et à la protection de leurs patrimoines, classés ou non.

1.5- Les partenaires du musée

Dès avant l'ouverture d'ARCHÉA, l'équipe s'est attachée à nouer des partenariats forts avec les institutions présentes dès la phase de construction du musée, ainsi qu'avec les partenaires scientifiques du territoire. Ensuite, au gré des projets d'expositions temporaires ou de valorisation des sites et découvertes archéologiques, mais aussi dans la perspective de mettre en place une chaîne archéologique permettant une bonne conservation et gestion des collections, ces partenariats se sont renforcés.

- Les autres services et directions de Roissy Pays de France

En premier lieu, ARCHÉA au sein du pôle Archéologie et Patrimoine entretient des liens étroits avec les autres pôles et missions de **la direction Culture et patrimoine** (voir *supra* 1.4). Outre des réunions très régulières à l'échelle de la direction permettant une bonne information sur les projets portés par celle-ci, de nombreux projets de valorisation culturelle sont menés entre les services chaque année.

Le musée est également en contact régulier avec **d'autres directions ou services de la CARPF**, en lien avec les projets, notamment les projets de construction ou d'aménagement.

Il s'agit notamment de :

- La direction de l'aménagement et en particulier le pôle environnement pour le suivi de l'aménagement paysager du site archéologique d'Orville ainsi que l'entretien de ses espaces verts ;
- La direction de l'architecture et des bâtiments, pour le suivi du concours de maîtrise d'œuvre du centre d'interprétation de la céramique à Fosses, et à l'avenir pour la construction de cette annexe du musée, mais aussi pour l'entretien du bâtiment ARCHÉA au quotidien ;
- La direction de la commande publique, pour la préparation et le suivi des marchés portés par le musée : marché pluriannuel de conservation – restauration des collections d'ARCHÉA, marché de chantier des collections externalisé, marché d'aménagement du site d'Orville, marché de maîtrise d'œuvre...
- La direction de l'emploi et politique de la ville pour des projets de stage de formation sur le site archéologique d'Orville dans le cadre de chantiers de réinsertion ;
- La direction de la communication pour les supports de communication papier du musée et équipements de la direction Culture et Patrimoine, la communication vers la presse et la communication institutionnelle de la CARPF.

Plus généralement les services administratifs et financiers sont sollicités pour toutes les questions liées aux instances (délibération, décisions du conseil communautaire).

- Les partenaires institutionnels

Le musée entretient avec nombre d'institutions des liens étroits tant dans la constitution des collections que pour leur valorisation ou l'insertion du musée dans des réseaux professionnels.

Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'Ile-de-France

Service des musées

La DRAC, par le biais du service des musées, apporte un soutien aux musées de France (définis par la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002), favorise leur développement et les accompagne dans les actions qu'ils conduisent vers les publics. Aux termes de cette nouvelle loi, elle organise la commission scientifique régionale compétente pour tout objet acquis (achat, don, legs) par un musée de France et pour les restaurations. Ce service suit et aide, en liaison étroite avec le service des Musées de France de la Direction générale des patrimoines, les projets de création, de rénovation et d'agrandissement des musées. Il a donc fortement suivi le musée au moment de sa création et l'accompagne aujourd'hui dans les projets d'acquisition ou de restauration de collections, mais aussi les projets de valorisation et de développement, notamment la création d'une antenne d'ARCHÉA à Fosses, ainsi que par des subventions accordées au titre des actions du musée chaque année.

Service régional de l'Archéologie

Ce service de la DRAC a pour mission l'étude et la protection du patrimoine archéologique de la région. Il veille à l'application de la législation sur les fouilles et les découvertes archéologiques. Il prépare la programmation des fouilles programmées, des prospections, et prescrit et contrôle les opérations d'archéologie préventive. Il a aussi pour mission d'assurer la bonne conservation du mobilier archéologique et de la documentation résultant de l'ensemble de ces opérations, jusqu'à leur transfert à une structure de valorisation définitive de type musée. Il recense par la carte archéologique le patrimoine régional et veille à la publication du résultat de ces recherches.

De par la spécificité d'ARCHÉA, le SRA est un interlocuteur primordial dans tout le suivi de la chaîne archéologique, du transfert physique de collections aux questions de propriété. Une convention de dépôt a été signée en 2021 pour régulariser le statut de certaines collections archéologiques conservées au musée. C'est également l'interlocuteur du musée pour les prescriptions de fouille et la valorisation du site archéologique d'Orville.

Service des musées de France

Rattaché à la direction générale des Patrimoines au sein du ministère de la Culture, il est le garant de l'application du code du patrimoine en termes de conservation et de gestion des collections publiques confiées aux musées de France, quel qu'en soit le propriétaire. En lien avec le service des musées de la DRAC, il est en charge du contrôle scientifique et technique sur les musées de France.

Région Ile-de-France

La Région Ile-de-France valorise plusieurs axes de développement culturel, notamment par **son service Patrimoines et Inventaire** qui a pour compétence l'étude et la valorisation des patrimoines franciliens, par des dispositifs d'aide à la conservation, restauration et la mise en valeur de ces patrimoines. Ce service a été sollicité dans le cadre du label « patrimoine d'intérêt régional » ainsi que dans le cadre d'appel à projet d'actions culturelles portées par le musée. Plus récemment, la Région a été sollicitée pour financer le projet de centre d'interprétation à Fosses. Un contrat d'aménagement régional a été signé avec la CARPF portant sur deux projets : la maison du numérique à Sarcelles et le projet de centre d'interprétation.

Départements du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne

Les départements sont amenés à valoriser et soutenir les actions du musée qui rayonne sur les deux territoires. Un lien historique existe avec le Département du Val-d'Oise qui a participé financièrement à la création d'ARCHÉA et dont le musée départemental d'archéologie était la tutelle scientifique du musée en cours de création. La mission « musée » de la Direction de la Culture du Département du Val d'Oise a ainsi suivi le projet en amont et l'accompagne encore aujourd'hui sur des projets de fonctionnement ou de développement. Ainsi, des subventions aux actions de valorisation sont accordées chaque année et le projet d'annexe du musée à Fosses est également accompagné. Ponctuellement, des actions de communication, notamment liées à des expositions temporaires, ont été menées par le Département (affiches sur les abris-bus départementaux à 2 occasions).

En revanche aucun lien direct concernant les actions du musée n'a été mis en place depuis 2018 avec le Département de Seine-et-Marne. Des conventions sont mises en place à l'échelle de la CARPF pour des actions d'éducation artistique ou de lecture publique.

CAUE 95

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Val-d'Oise est une association départementale, qui a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et

environnementale. Institué par la loi sur l'architecture de 1977, et mis en place en 1978 par le Conseil général du Val-d'Oise, le CAUE exerce des missions de conseil, de formation, d'information et de sensibilisation auprès des collectivités et de l'ensemble des valdoisiens. En fonction des projets portés par le musée, un partenariat peut être mis en œuvre : ainsi pour l'exposition « Archi'contemporain, édifices d'aujourd'hui pour objets d'hier » présentée à l'été 2020, une convention de valorisation a été signée.

Un travail similaire serait à développer avec le CAUE de Seine-et-Marne.

PNR Oise Pays de France

Le parc naturel régional Oise Pays de France, créé en janvier 2004, s'étend sur 70 communes des départements de l'Oise et du Val-d'Oise. C'est un des rares parcs répartis sur deux régions administratives et le 4^e créé en Île-de-France. Il a pour mission essentielle de préserver un territoire péri-urbain, d'une grande richesse historique et architecturale avec plus d'une centaine de monuments historiques classés ou inscrits, mais menacé par la pression foncière due à la proximité de l'agglomération parisienne et de l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle. Situé pour l'essentiel sur la rive gauche de l'Oise, faisant la liaison entre le pays de France, au sud, et la plaine du Valois, à l'est, le territoire se caractérise par la présence de trois massifs forestiers totalisant près de 20 000 hectares, mais également par de petites rivières formant des zones humides au riche biotope, ainsi que quelques landes à bruyères. Il accompagne également la réhabilitation du petit patrimoine rural et propose des circuits touristiques et patrimoniaux.

C'est un partenaire important du musée notamment en lien avec le pôle de Fosses, ville porte du parc. Membre de l'association de préfiguration et présent aux comités de pilotage, le PNR Oise Pays de France valorise les actions du musée, notamment menées dans la vallée de l'Ysieux. La création d'une antenne d'ARCHÉA à Fosses soutenue par le PNR (financement par le programme européen LEADER) amènera à renforcer ce lien faisant du pôle une base de départ pour des découvertes touristiques du patrimoine culturel et naturel.

Aéroport de Paris (ADP) – Maison de l'environnement et du développement durable

Dépendant de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle, elle a pour but de développer le dialogue entre les territoires et les acteurs du transport aérien. Pour cela, elle propose une offre de services (d'aide à l'insonorisation au logement, visites guidées de la plateforme aéroportuaire pour les scolaires et le grand public) et des animations pédagogiques sur la connaissance du territoire, la compréhension de l'écosystème aéroportuaire. Propriétaire d'une partie des collections archéologiques découvertes à l'occasion de l'extension des pistes et conservées au musée, ADP a signé une convention de partenariat avec la CARPF qui facilite l'accès au musée pour les agents d'ADP et organise un partenariat plus spécifique avec la Maison de l'Environnement : celle-ci réserve 10 créneaux par an pour faire venir gratuitement des classes (en priorité de collégiens) de communes riveraines de l'aéroport. Par ailleurs, deux expositions temporaires ont été réalisées par ARCHÉA pour être présentée à la Maison de l'Environnement avec une formation pour réaliser des ateliers pédagogiques. Actuellement une vitrine de présentation d'ARCHÉA (panneau et vitrine avec fac-similés) est installée dans le hall d'accueil de la Maison.

- Les partenaires scientifiques historiques

Deux associations présentes depuis de nombreuses décennies sur le territoire sont à l'origine de la création du musée et de la constitution de son fonds. Elles conservent des liens privilégiés à ce titre et poursuivent, pour certaines des actions de partenariat.

Groupe de recherches historiques et archéologiques de Louvres-en-Parisis (GRHALP)

Association loi 1901 créée en 1972, son but est de contribuer à la connaissance de Louvres et de la région, susciter le goût de la recherche historique et participer à la sauvegarde des monuments et des sites. De fait, depuis cette date, le GRHALP a mené de nombreuses prospections archéologiques à Louvres et ses alentours, bénéficiant d'autorisations de sondages et fouilles archéologiques, notamment pour les caves du château d'Orville et le square et l'église Saint-Rieul. Aujourd'hui, il participe à la fouille programmée du château d'Orville, poursuit des campagnes de prospections et étudie des éléments du patrimoine bâti dans le secteur.

Le GRHALP conserve dans ses locaux des vestiges mis au jour lors de prospections et quelques collections données par des propriétaires privés.

Il a également une activité de publication (Bulletins du GRHALP) et dispose d'une bibliothèque dans ses locaux. Il participe en outre à des actions de diffusion en lien avec des partenaires locaux (Ville de Louvres, MJC) ou en réalisant lui-même expositions et visites commentées. Son ancien président, Charles Huet, a assuré la responsabilité du musée municipal de Louvres de 1990 à 1997.

Association Jeunesse Préhistorique et Géologique de France (JPGF)

L'association est fondée en 1961 à Paris, régie par la loi 1901 et agréée par le ministère de la Jeunesse, des sports et des loisirs. Association nationale, elle est constituée en sections locales dont celles de Villiers-le-Bel et Ermont (Val-d'Oise), Le Blanc-Mesnil/Le Bourget (Seine-Saint-Denis) ainsi que d'autres sections en Seine-et-Marne.

Section de Villiers-le-Bel

La section de Villiers-le-Bel, créée en 1970, a pour vocation la recherche, l'étude et la valorisation du patrimoine archéologique et ethnographique local et régional (ancien Pays de France et Parisis). Elle poursuit une activité de publications et d'expositions et assure la formation de ses adhérents comme d'étudiants.

Créée dans le contexte de l'urbanisation massive de la région, la section de Villiers-le-Bel a notamment mis au jour et étudié les centres villes de Villiers-le-Bel, Sarcelles, Arnouville, Gonesse et Goussainville, mais aussi la ville de Luzarches. On lui doit également les fouilles des nécropoles protohistoriques de Plessis-Gassot et Bouqueval, de la villa gallo-romaine de la Vieille Baune au Thillay et de l'ensemble des sites de production céramique de la vallée de l'Ysieux. Elle est aussi à l'origine des premières cartes archéologiques du Pays de France, publiées à partir de 1975, ainsi que de différentes monographies et catalogues d'exposition. Les collections archéologiques et ethnographiques de l'association, ainsi que l'ensemble des données scientifiques, sont conservés dans les locaux de Villiers-le-Bel. Son président actuel est Rémy Guadagnin, ancien chef du service archéologique du MNATP/MuCEM et directeur des recherches archéologiques menées à Fosses-vallée de l'Ysieux.

Un travail de fond avec ARCHÉA est en cours, d'une part, concernant le transfert des collections archéologiques conservées par l'association dans le but d'en assurer leur pérennité et leur valorisation au public, et, d'autre part, car l'association est le partenaire privilégié du musée dans le projet de centre d'interprétation de la céramique à Fosses.

Section du Blanc Mesnil / Le Bourget

La section est créée en 1978 avec pour mission de surveiller les divers travaux d'aménagement menés sur ce territoire et d'alerter l'État si des vestiges sont repérés, afin de pouvoir négocier une fouille avec l'aménageur. De nombreuses opérations de prospection et de fouille ont été réalisées depuis à Tremblay-en-France, dans le Vieux Pays et près du Sausset, dont les collections ont intégré le projet collectif de recherche (PCR) « Tremblay », mais aussi à Dugny, Thieux, Compans...

Avec la professionnalisation de l'archéologie, l'association décide de transférer progressivement la conservation de ses collections à des services archéologiques territoriaux : le bureau du patrimoine archéologique de la Seine-Saint-Denis pour les mobiliers des opérations de la Seine-Saint-Denis et

ARCHÉA pour les mobiliers du Val-d'Oise, de la Seine-et-Marne et de quelques communes de l'Oise (pour conserver une cohérence scientifique). Les procédures de dévolution se font sous l'égide du SRA d'Île-de-France. Le déménagement des collections a fait l'objet d'un grand chantier en 2020 / 2021.

- Partenaires scientifiques et de recherche

Dans le cadre des missions de conservation des collections, mais aussi de valorisation (expositions / publications) et de médiation, le musée travaille plus ou moins fréquemment avec un réseau de partenaires scientifiques.

Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise (SDAVO)

Afin de contribuer à la connaissance et au sauvetage du patrimoine archéologique du Val-d'Oise, le SDAVO inventorie et documente les sites archéologiques par le biais de la carte archéologique du Val-d'Oise et de son centre de documentation. Il a aussi une mission de conseil et peut jouer le rôle d'opérateur archéologique lors d'un diagnostic ou d'une fouille. Il a notamment assuré la coordination des opérations archéologiques liées à l'aménagement de la portion Cergy-Roissy de la Francilienne. Il réalise ou coordonne des études en partenariat avec le CNRS et différentes universités. Il contribue aussi à des actions de diffusion telles des expositions et à la mise en valeur du site archéologique du Camp César à Nucourt. Une collaboration forte a été nouée avec ARCHÉA dès le début du projet, le SDAVO ayant réalisé les opérations archéologiques sur le site du futur musée. Une chaîne archéologique est en place pour ce qui concerne la gestion des collections et le transfert régulier du mobilier issu des fouilles. Les archéologues du service sont associés aux comités scientifiques des expositions et projets de publication ou de recherche et participent également à des conférences au musée. Ponctuellement des actions de médiation conjointes ont également été mises en place.

Institut en recherche archéologique préventive (Inrap)

Créé en 2002, en application de la loi sur l'archéologie préventive, cet établissement public de recherche a pris la suite de l'association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN). Il opère des diagnostics et fouilles préventives, financées par la redevance en archéologie préventive versée par les aménageurs. Il assure l'étude de ces sites et a vu croître ses missions de diffusion et de communication auprès du grand public.

L'Inrap est un partenaire privilégié, intégré dans la chaîne archéologique mise en place par le musée pour identifier et transférer les collections archéologiques mises au jour sur le territoire en accord avec le SRA d'Île-de-France. L'institut est également associé dans les projets d'exposition tant pour une participation au conseil scientifique, aux publications liées et aux actions de valorisation que pour des demandes de prêt. Il n'existe pas de convention cadre CARPF – Inrap. De ce fait, chaque projet doit faire l'objet d'un accord préalable et d'une convention spécifique ce qui a pu être complexe notamment pour la mise à disposition de collections ou la participation des archéologues.

Évéha

Créé en 2006 à Limoges, Évéha est aujourd'hui le principal bureau d'études archéologique privé en France. Avec près de 250 collaborateurs et 14 agences réparties sur le territoire national, cette société intervient pour la réalisation de fouilles archéologiques préventives et met également à disposition son expertise pour proposer des études et des prestations scientifiques (études et restaurations de collections). Évéha est agréé pour la réalisation de fouilles archéologiques préventives pour les périodes allant du Néolithique à nos jours. La société a réalisé plusieurs opérations archéologiques sur le territoire de la CARPF.

Le musée a collaboré avec cette société dans le cadre d'une grande opération archéologique à Louvres (ZAC du Parc) tant pour la gestion du mobilier que pour valoriser cette découverte au moment de la fouille, puis à l'occasion d'une exposition temporaire (*Tomber sur un os* en 2016). Le laboratoire de conservation-restauration a également travaillé sur les collections en fer du musée dans le cadre d'un marché de trois ans.

Service archéologique interdépartemental 78-92

Depuis l'été 2016, l'Établissement public interdépartemental 78-92 intègre un Service archéologique qui étudie, protège et valorise le patrimoine archéologique des Yvelines et des Hauts-de-Seine (SAI 78-92). Ce nouveau service est le fruit de la réunion des deux anciens services archéologiques départementaux : le Service archéologique départemental des Yvelines, créé en 1978 (SADY), et le Service archéologique départemental des Hauts-de-Seine, créé en 2006 (SAD 92). Le SAI 78-92 est habilité par l'État en tant qu'opérateur public pour la réalisation des diagnostics et des fouilles préventives. Doté d'un personnel qualifié et de réserves adaptées, il conserve également des collections archéologiques des deux territoires et les met à disposition des publics lors d'actions de valorisation. Il apporte son soutien aux projets culturels et pédagogiques traitant du patrimoine archéologique des communes des deux départements. Des collaborations ont eu lieu avec ce(s) service(s) à l'occasion de projets d'exposition temporaire : *Châteaux, vous avez dit châteaux ?*, *La Dolce villa*, *Tomber sur un os* ou *Un temps de mammoth*.

Bureau du patrimoine archéologique de la Seine-Saint-Denis (93)

Depuis plus de 30 ans, le Département de Seine-Saint-Denis mène au sein de son bureau du patrimoine une politique active d'étude, de préservation et de valorisation du patrimoine archéologique de ce territoire. Le bureau recense le patrimoine archéologique du département et opère des diagnostics et fouilles archéologiques. Ce service assume également des actions de médiation, d'expositions et de publications scientifiques et grand public. Des actions conjointes ont occasionnellement lieu dans le cadre de la gestion de collections (transfert du mobilier lié aux opérations de la Francilienne, contournement de l'aéroport) et d'expositions temporaires.

L'Unité d'archéologie de la ville de Saint-Denis

Service municipal d'archéologie créé dès 1982, l'unité d'archéologie a pour missions la réalisation des fouilles préventives du territoire communal, la conservation des vestiges mis au jour, leur publication et la création d'un fonds documentaire, mais aussi une forte politique de médiation culturelle locale. Des collaborations ont ainsi eu lieu, notamment pour des prêts de collections à l'occasion d'expositions temporaire : *Ripailles et rogatons*, *Sous les meules, le grain*, *Châteaux, vous avez dit châteaux ?*, *Les petits Pots dans les grands*.

L'Atelier de restitution du patrimoine et de l'ethnologie (ARPE)

Service de la Direction de la Culture du Département du Val-d'Oise, cette structure n'exerce pas ses compétences dans le domaine de l'archéologie mais participe à une meilleure étude et connaissance du territoire valdoisien par le biais de collectes, d'études et d'expositions itinérantes. Il ne dispose pas d'un lieu de diffusion propre et recherche donc des partenariats de diffusion. Il a constitué un fonds documentaire sur le Val-d'Oise. Les Archives départementales du Val-d'Oise et le service de l'Inventaire du Val-d'Oise (inventaire du bâti ancien) sont également à envisager comme partenaires au même titre que l'ARPE.

Centre national de la Recherche scientifique (Cnrs) / Chercheurs d'Unité mixte de recherche (UMR) / Projets collectifs de recherche (PCR)

Le musée est amené à accueillir des chercheurs pour étudier leurs collections dans le cadre de leur projet de recherche. Les opérations archéologiques et les projets d'archéologie expérimentale sur le site d'Orville font également l'objet de recherches. Le musée y est associé et propose le plus souvent de valoriser ces résultats dans le cadre de conférences ou à l'occasion des journées de l'Archéologie ou du Patrimoine.

Université de Cergy-Pontoise (CY)

L'université comprend plusieurs sections d'enseignement et de recherche en lien avec l'archéologie et la valorisation du patrimoine culturel. Quelques projets ont été menés conjointement avec des interventions de membres de l'équipe du musée lors de cours ou TD. Un projet tuteuré avec les Licences Pro « Les Métiers du numérique » (image 3D – 2D infographie – chargés de communication) a été engagé en 2019 / 2020 sur la modélisation du site archéologique d'Orville et des membres de l'équipe interviennent ponctuellement dans les cours. Il serait pertinent de poursuivre ces échanges.

Campus Condorcet / Maison des sciences de l'Homme

Le Campus Condorcet Paris - Aubervilliers, Cité des Humanités et des Sciences Sociales, ouvert à la rentrée 2019, est situé dans le Grand Paris, au nord de la capitale, à cheval entre le quartier de la Porte de la Chapelle à Paris et celui de La Plaine Saint-Denis à Aubervilliers. C'est l'un des plus grands campus européens dans le domaine de la recherche en sciences humaines et sociales. Onze établissements d'enseignement supérieur et organismes spécialisés dans les sciences humaines et sociales y participent, dont le Cnrs, l'EHESS et la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH). Aujourd'hui, aucun lien n'est développé entre le musée et ce campus. Il constitue une piste de réflexion importante pour l'avenir.

Réseau Archéomuse et réseau des musées d'Ile-de-France

Créée en 2016, le réseau Archéomuse regroupe tous les musées ayant des collections et/ou traitant d'archéologie en France. La participation au réseau est individuelle pour quelques membres de l'équipe qui sont également intervenus dans des tables rondes sur l'exposition couplée ARCHÉA / MADVO (journées Archéomuse 2018) et sur les médiations en direction des publics empêchés (journées 2021). Le second est un réseau à l'échelle régionale animé par le service des musées de la DRAC qui rassemble musées et maisons des illustres autour de réunions thématiques et visites.

L'Association Nationale pour l'Archéologie de Collectivité Territoriale (ANACT)

Créée en 1973, cette association a pour objectif de développer des liens réguliers et durables entre les acteurs de collectivités chargés d'étudier, conserver et mettre en valeur le patrimoine archéologique territorial et national. Elle regroupe ainsi (à titre personnel au musée ARCHÉA) des professionnels de l'archéologie et des musées pour favoriser la promotion des professions de l'archéologie, contribuer à l'échange et à la formation continue, notamment par des colloques nationaux, une plate-forme électronique d'échange et une lettre d'information. Elle joue également un rôle de prospective et de conseil auprès des différentes instances publiques et politiques, nationales ou locales, en charge à la fois du développement du territoire et de la sauvegarde du patrimoine.

- Musées nationaux et départementaux

Musée d'Archéologie nationale (MAN)

Musée national de référence dans le domaine de l'archéologie du territoire français, de la Préhistoire au début du Moyen Age, le MAN est situé à Saint-Germain-en-Laye. Il acquiert les collections archéologiques mises au jour sur le territoire français et dont l'intérêt justifie leur regroupement au sein d'une collection nationale (c'est notamment le cas du mobilier issu des sépultures protohistoriques de la Fosse Cotherêt à Roissy-en-France). Par ses expositions, études et publications, il est un acteur majeur de la recherche archéologique et de sa diffusion en France. Il dispose également d'un service pédagogique et d'un centre de documentation. Associé au conseil scientifique lors de la création d'ARCHÉA, le MAN est un partenaire sollicité régulièrement à l'occasion des expositions temporaires d'ARCHÉA (prêt de collections et rédaction d'article dans les publications du musée).

Musée national de la Renaissance

Ce musée national, sous tutelle du ministère de la Culture, est abrité depuis 1977 dans le château d'Écouen, construit au XVI^e siècle par le connétable de France, Anne de Montmorency. L'édifice appartient à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur. La rénovation du domaine dans les années 1970, pour accueillir le musée, a également concerné le parc où les paysagistes se sont essayés à rendre aux alentours du château leur aspect original, restaurant allées et parterres. La position dominante du château offre une admirable vue sur la campagne environnante.

Seul musée en France consacré à la période Renaissance, il présente aux visiteurs trente-deux salles muséographiques qui abritent notamment une collection d'orfèvrerie (issue du legs de la baronne Salomon de Rothschild, 1922), des céramiques ottomanes (Iznik), des émaux peints de Limoges, la collection d'armes d'Édouard de Beaumont, des terres cuites de Masséot Abaquesne, ainsi que l'ensemble des pièces de céramique de l'atelier de Bernard Palissy exhumées lors des fouilles du Louvre. L'œuvre la plus connue de la collection demeure la série de dix tapisseries consacrée à l'histoire de David et Bethsabée. Tissées à Bruxelles dans les années 1515-1520, elles auraient appartenu à Henry VIII d'Angleterre.

Plusieurs partenariats ont été mis en œuvre depuis l'ouverture d'ARCHÉA à l'occasion de prêts de collections à l'occasion d'expositions (*Ripaïlles et rogatons*, *Les petits pots dans les grands*), mais aussi pour la création d'une table d'orientation de la plaine de France installée sur la terrasse du château. Enfin, à l'occasion de manifestations nationales, des visites communes (circuit sur les églises Renaissance du territoire, découverte de la plaine de France depuis le château...) ont été occasionnellement mises en œuvre. Une journée couplant la découverte des deux musées est également proposée aux classes.

Musée archéologique du Val-d'Oise (MADVO)

Le Musée archéologique du Val d'Oise est un musée départemental succédant au musée associatif local créé en 1953 par le Centre de Recherche Archéologique du Vexin Français (CRAVF). Installé dans un nouveau bâtiment dédié, il présente depuis son ouverture au public en 1983 les collections archéologiques de l'ensemble du département du Val-d'Oise depuis le Paléolithique à nos jours. Il est le seul musée archéologique départemental d'Île-de-France (le musée de Nemours étant consacré essentiellement à la Préhistoire) et le seul musée à présenter de manière détaillée la géologie du bassin parisien. Portant l'appellation Musée de France depuis 2003, ce musée est reconnu par les scientifiques, pour la présentation de collections des sites gallo-romains exceptionnels de Genainville et d'Épiais-Rhus (accueil de colloques internationaux et d'étudiants d'universités européennes). Il est par ailleurs chargé de la valorisation de sites archéologiques importants du département (les Vaux de la Celle à Genainville, le Camp de César à Nucourt, le Haut Tertre à Taverny ou l'allée couverte du Bois de Morval à Cléry-en-Vexin). Par sa politique d'expositions temporaires, ce musée a contribué à la diffusion de l'archéologie du Vexin, du Val-d'Oise et de l'Île-de-France auprès du grand public et permis

la réalisation de synthèses chronologiques régionales comme en témoignent les catalogues : *L'Île-de-France médiévale* (2001), *L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet* (1993), *Gallo-romains en Île-de-France* (1984), *Aspects méconnus de la Renaissance en Île-de-France* (1998).

En plus d'une équipe d'environ 23 personnes, l'établissement dispose d'une association des amis du musée (AAMADVO), qui contribue à le faire connaître et assure la gestion de la boutique du musée. Le musée archéologique touche un public, de 15 à 20 000 visiteurs par an, composé équitablement de groupes scolaires et de visiteurs individuels. Cette dernière catégorie est constituée essentiellement de familles, de randonneurs et de touristes, originaires aussi bien du Vexin que de l'ensemble du Val d'Oise (pour 50% environ) et des départements limitrophes.

Historiquement lié au musée ARCHÉA dès 2000 puisqu'il en a alors la tutelle scientifique, les relations se sont enrichies par la suite, notamment à partir de 2013. Avec l'abandon de la tutelle, cette collaboration prend la forme d'une convention signée en 2008 accompagnée de deux autres concernant les dépôts de collections et les conditions de partenariat des deux musées. C'est en 2013 qu'une véritable complémentarité se met en place dans la gestion des collections du Val-d'Oise avec une répartition formalisée selon les territoires et un travail conséquent sur la régularisation d'un don des collections du Val-d'Oise à la CARPF et d'un transfert de collections du territoire de la CARPF ; par ailleurs, une collaboration intense se développe pour valoriser les deux musées (article à quatre mains dans *Varia – Archéologia*) mais aussi pour développer les projets communs (exposition couplée en 2016 avec un volet de médiation et une mise en itinérance communs). Plus largement, des partenariats scientifiques et des échanges de compétences techniques sont développés depuis plusieurs années.

Musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France à Nemours (Seine-et-Marne)

Inauguré en 1981, le musée départemental est construit par Roland Simounet sur un terrain boisé de 5 hectares à Nemours, à proximité d'importants gisements préhistoriques et de nombreux mégalithes, pour valoriser les fouilles de Pincevent (Seine-et-Marne) réalisée par André Leroi-Gourhan. Il voit sa vocation élargie aux collections préhistoriques et protohistoriques à l'échelle régionale. Il possède donc des collections archéologiques provenant de sites du Val d'Oise et du nord de la Seine-et-Marne. Le bâtiment, témoin de l'architecture de son temps, est inscrit en 2002 à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques et reçoit le label « patrimoine du XXe siècle ».

Le musée est un partenaire d'ARCHÉA depuis l'ouverture. De nombreux prêts ont été consentis à l'occasion d'expositions temporaires de part et d'autres. Dans le cadre de la programmation des 10 ans d'ARCHÉA, en 2021, l'exposition « Archi'contemporain, édifices d'aujourd'hui pour objets d'hier » l'architecture de Roland Simounet a été mise à l'honneur avec la reproduction d'esquisse et des photographies du bâtiment, associées à une maquette des élèves de l'école d'architecture de Paris.

- Musées évoquant le territoire

Le futur musée d'histoire et société de Gonesse / centre de ressources du musée de l'Éducation

Ce lieu est un lieu de conservation et d'exposition de collections sur l'école et l'éducation du XIXe siècle à aujourd'hui. Le centre de ressource comprend diverses collections (lanternes magiques, cahiers et témoignages d'élèves, documents pédagogiques) accessible au public sur rdv. Depuis 2020, la ville de Gonesse a acquis la collection de mobilier collectée par l'ancien musée de l'Éducation de Saint-Ouen l'Aumône. Ce lieu municipal doit évoluer vers un projet de musée dans l'ancien hôpital de 1984 à Gonesse (Patrimoine d'intérêt régional depuis 2021) avec l'obtention de l'appellation musée de France à l'horizon 2023 posant alors la question de l'intégration du musée à la CARPF. En 2022, une équipe de 3 personnes (chef de projet, médiatrice, chargée de collections) anime ce projet qui veut développer un lien fort au territoire et des partenariats spécifiques avec ARCHÉA.

Musée de la Cartoucherie à Survilliers

Le musée de la Cartoucherie, inauguré en 2007, est un musée conservatoire retraçant l'histoire de la Cartoucherie Française créée en 1903 par M. Charles Gabel et M. Georges Leroy. Pendant plusieurs années, il a vécu grâce à M. Petit, retraité de la Cartoucherie où il a travaillé durant 44 années, qui en assurait les visites.

Les machines conçues et réalisées par le personnel de la Cartoucherie sont exposées au musée. On peut aussi y découvrir les très nombreuses pièces fabriquées à la Cartoucherie à partir de ces machines (des cartouches bien sûr, mais aussi des emboutis de toutes sortes, munitions de chasse...) ainsi que de la documentation photographique. Implanté dans l'ancien gymnase de l'usine, le musée est également à proximité des pavillons et jardins des anciens ouvriers.

Aujourd'hui, ce musée se visite sur rendez-vous et lors des journées du patrimoine. Un projet de création de musée de société est porté par la ville dans la perspective de constituer un inventaire et solliciter une appellation musée de France et d'accroître l'accueil des publics. ARCHÉA est sollicité pour accompagner ce développement.

Musée François Mauriac à Vémars

Prix Nobel de littérature en 1952, l'écrivain François Mauriac est inhumé en 1970 dans le cimetière de Vémars, à proximité de la propriété de villégiature de sa femme, Jeanne Lafon, issue d'une famille terrienne du territoire. Suite à une exposition organisée par la mairie de Vémars en 1985, l'association "François Mauriac en Ile de France" installe un petit musée évoquant ses attaches à Vémars : son bureau du second étage, sa bibliothèque, de nombreux documents originaux et une belle collection de photographies sont rassemblés dans le salon.

L'accès à ce musée (également mairie de Vémars) est gratuit aux heures d'ouverture de la mairie, ou bien sur rendez-vous pour une visite commentée. La mairie souhaite porter un projet de valorisation du lieu avec l'aide de la CARPF avec constitution d'un inventaire patrimonial de sa bibliothèque, pérennisation du musée et valorisation par le label « maison des illustres ».

2.

LE MUSÉE ARCHÉA





ARCHÉA, musée d'archéologie situé à Louvres (Val-d'Oise), dépend de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France. Musée de France depuis 2002, ouvert en 2010, cet établissement a pour vocation de présenter le patrimoine archéologique du Pays de France à un public varié, plus de 12.000 visiteurs par an dont la moitié provenant des établissements scolaires de la communauté d'agglomération et au-delà, depuis les départements limitrophes.

2.1- Histoire d'un musée d'archéologie en Pays de France

ARCHÉA, projet culturel fort porté initialement par l'ancienne communauté de communes Roissy Porte de France, découle de la création en 1990 d'un premier musée municipal d'histoire et d'archéologie dans le clocher de l'église Saint-Rieul de Louvres. Il présentait aux riverains les vestiges exceptionnels des sépultures d'un guerrier franc et de cinq femmes au statut privilégié, mis au jour dans la nécropole mérovingienne de Louvres par le Groupe de recherche historiques et archéologiques de Louvres-en-Parisis (GRHALP). En 2000, la ville de Louvres et la communauté de communes Roissy Porte de France s'accordent sur la nécessité de transférer le projet au niveau intercommunal et de créer un bâtiment destiné plus largement à la présentation des collections archéologiques du territoire. Un projet ambitieux émerge, non plus sous la tutelle du musée départemental du Val-d'Oise, mais avec une équipe scientifique dédiée, renouvelée en 2005 alors que le projet architectural est validé par les élus.

Le musée prend alors de l'ampleur et s'enrichit de deux sites : d'une part, le site archéologique du château d'Orville à Louvres, qui devient la propriété de Roissy Porte de France en 2006 alors qu'il fait l'objet depuis 2001 d'une fouille archéologique programmée menée par François Gentili (archéologue à l'Inrap) ; d'autre part, le projet d'écomusée de la céramique à Fosses en germe depuis plusieurs années à l'initiative des élus et de l'association JPGF de Villiers-le-Bel, association qui a mené conjointement avec le MnATP/MuCEM les opérations archéologiques sous la direction de Rémy Guadagnin, révélant plusieurs dizaines d'ateliers de potiers présents dans cette vallée pendant plus de mille ans. Ce projet évolue vers un centre d'interprétation de la vallée de l'Ysieux et devient en 2006 une partie intégrante du musée. La vocation territoriale du projet s'en voit nécessairement renforcée avec une réflexion sur l'articulation entre plusieurs pôles d'une même institution. Le musée intercommunal devient ARCHÉA, musée d'archéologie en Pays de France, composé d'un musée et de pôles archéologiques.

Enfin, depuis 2016, la nouvelle réalité administrative constitue un changement d'échelle notable pour la communauté d'agglomération, qui passe de 19 à 42 communes et de 83.000 à près de 350.000 habitants, mais aussi pour le musée qui voit ainsi s'étendre son champ d'intervention. Ainsi, le concept d'un musée « de Louvres », devenu « intercommunal à Louvres » puis uniquement « intercommunal », s'articulant autour de plusieurs pôles et intégrant un vaste territoire, a considérablement évolué entre 1990 et 2021. Aujourd'hui, ce changement d'échelle, comme la mise en place d'orientations de politiques culturelles, induisent une redéfinition des missions du musée pour conforter son ancrage territorial et son rayonnement.

2.2- Archéologie et territoire

Après la rédaction d'un premier projet scientifique et culturel en 2000 par Anne Sigaud directrice du musée intercommunal d'histoire et d'archéologie à Louvres, le propos a été entièrement remanié en 2008 par la nouvelle directrice du musée, Cécile Sauvage arrivée en 2005. C'est alors que le musée devient ARCHÉA, archéologie en Pays de France, et se définit autour de deux axes forts structurants : l'archéologie et le territoire du Pays de France, réalité historique, géographique et aujourd'hui administrative. ARCHÉA est défini dans le PSC de 2008 (C. Sauvage) comme un musée, qui a vocation à conserver et valoriser le résultat des opérations archéologiques réalisées sur le territoire de la communauté d'agglomération, et des sites archéologiques (le château d'Orville et le site de Fosses-vallée de l'Ysieux dans un premier temps) qui mettent en avant la discipline de l'archéologie et l'avancée de la recherche, tout en rayonnant sur le territoire.

ARCHÉA est conçu comme un musée de synthèse, avec une dimension historique et géographique qui donne son identité à cette structure. Cette dimension est abordée tout à la fois dans la programmation du musée, l'exposition permanente et les projets d'expositions temporaires et de publications qui se développent chaque année. Le musée est conçu comme un centre de ressources pour diffuser la diffusion de la culture scientifique. Intégré dans un réseau de pôles complémentaires et associés aux autres acteurs culturels, il porte un message de connaissance, conservation et valorisation du patrimoine archéologique qui renvoie sur l'ensemble du territoire du Pays de France.

- L'archéologie aujourd'hui

Le concept du musée s'organise autour de deux axes forts : l'archéologie dans tous ses aspects et le territoire du Pays de France. Les collections du musée sont exclusivement issues d'opérations archéologiques réalisées sur le territoire de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France. L'actualité des grands projets d'aménagement sur le territoire, portés ou non par la CARPF, justifie ainsi l'existence de ce musée. Les collections mises au jour témoignent de cette activité actuelle et de la longue histoire du Pays de France. Elles permettent de faire découvrir ou redécouvrir aux habitants l'histoire de leur territoire et la vie des hommes et femmes du passé. Cette connaissance sur le temps long permet également de mieux comprendre la discipline de l'archéologie, ses nombreuses techniques et spécialisations et sa complémentarité avec les autres sciences humaines. La discipline archéologique et ses méthodes, le travail des scientifiques, archéologues et spécialistes et les clefs de lecture d'un paysage.

Les collections témoignent d'un territoire au passé rural tourné essentiellement vers l'agriculture et l'élevage, organisé autour de voies commerciales et d'un maillage territorial dense d'établissements ruraux. Inclus dans des grands mouvements historiques et sociaux, le Pays de France se singularise par certaines pratiques et la richesse des sites archéologiques qui documentent le quotidien des groupes humains plus que la vie d'hommes et de femmes illustres. Cette proximité des thématiques et collections présentées, faisant écho à des usages ou objets contemporains, permet au visiteur de se sentir directement concerné, impliqué, questionné. Cette émotion ressentie devant les objets usuels réduit la distance entre le visiteur et les collections autant qu'elle nourrit l'imaginaire. Ce n'est pas l'esthétique qui est ici recherchée, même si elle existe, mais l'appropriation de ces collections, leur compréhension et le dialogue avec des visiteurs invités à user de leur sens critique pour mieux appréhender le présent en découvrant le passé.

Outre l'intérêt des objets archéologiques eux-mêmes, c'est l'aspect technique et scientifique qu'ils révèlent qui est également valorisé : comment l'archéologie et les autres sciences nous renseignent sur la fabrication des objets découverts ? Leur commercialisation, leur utilisation, leur abandon, puis

leur mise au jour par les archéologues et leur conservation pour parvenir jusqu'à nous ; toute la chaîne opératoire du patrimoine archéologique est ainsi évoquée, expliquée aux visiteurs permettant à chacun de trouver sa clef d'entrée au propos des expositions. Vu comme un musée de synthèse, ARCHÉA présente ainsi les témoins des activités humaines quotidiennes sur le territoire occupé par des groupes humains sur un temps long de la préhistoire jusqu'à aujourd'hui grâce aux plus récentes découvertes archéologiques.

Certaines collections exceptionnelles scientifiquement renseignent tout particulièrement sur une période, une catégorie sociale aisée, une pratique ou une activité artisanale rare et permettent de valoriser le territoire et son histoire. Une approche plus scénographiée permet aussi de mettre en avant des objets ou des découvertes rares, exceptionnels qui font la richesse du territoire et peuvent être des objets de fierté pour les habitants. C'est notamment le cas des collections mises au jour dans les sépultures franques de Saint-Rieul pour lesquelles une présentation permanente a été mise en scène avec une attention particulière, un jeu de son et de lumière qui lui aussi en appelle à l'émotion esthétique du visiteur pour transmettre de nombreux messages historiques, scientifiques, artistiques. Le musée revendique ainsi tout à la fois l'archéologie du quotidien et l'archéologie de l'exceptionnel.

La compréhension de l'actualité de la recherche est un élément fort pour inscrire le musée dans son temps. La valorisation de l'innovation des techniques et des actions, ainsi que la création et l'utilisation d'outils numériques et audiovisuels, sont des enjeux forts pour le musée. Ils participent également de la volonté d'une action citoyenne pour éduquer, mais aussi ouvrir le regard des visiteurs. Outre des connaissances théoriques, une approche pratique et sensorielle est favorisée pour aider chacun à s'approprier un lieu, un contenu, une collection ou un message. Au-delà, il s'agit bien de développer l'esprit critique du visiteur et de valoriser la démarche scientifique par divers biais : interactifs, films et jeux sur les métiers, les techniques ou les sites que par les interactions humaines avec les publics lors de visites ou événements au musée et sur le territoire.

- Un territoire en expansion, mais historiquement cohérent

La permanence du territoire envisagé, le Pays de France, renforce encore la cohérence du propos. Tous les objets sont issus d'un même territoire, ce qui permet d'appréhender un temps long d'occupation et de créer des passerelles archéologiques, historiques ou sociologiques avec la période contemporaine. Par ailleurs, les prescriptions des opérations archéologiques préventives prennent davantage en compte les périodes plus actuelles (témoins de l'ère industrielle avec l'archéologie du bâti ou des guerres mondiales) et ouvrent de nouveaux horizons dans la présentation même de collections comme dans les croisements possibles avec d'autres disciplines, ethnographique ou sociologique, par exemple. La compréhension d'un territoire profondément transformé par les hommes depuis des siècles permet aux visiteurs de réviser ou faire évoluer leur image du territoire en l'inscrivant dans un temps long. La lecture de ces paysages permet également de révéler les actions humaines, de les comparer, de les questionner et ainsi de donner du sens au territoire actuel.

Envisager le territoire comme un axe fort permet également au musée de se renouveler, de susciter des regards croisés en développant des actions de valorisation hors les murs. Les visiteurs sont invités à se déplacer sur le territoire, sur les lieux archéologiques, historiques ou patrimoniaux et ainsi redécouvrir le Pays de France valorisé « à la manière » d'un pays d'art et d'histoire. Cette vision positive, à contre-pied de l'image d'un espace scarifié de nuisances visuelles, sonores et aux contraintes de circulation fortes, valorise l'ensemble du territoire et contrebalance la seule attraction de l'aéroport et de la capitale.

Musée en Pays de France, ARCHÉA s'autorise une réflexion sur un territoire large, non figé respectant davantage le territoire historique que la réalité administrative actuelle. Dans le souci de

respecter la cohérence scientifique des découvertes, certains corpus ont pu être intégrés aux fonds du musée, avec l'accord du SRA Ile-de-France pour ne pas diviser des collections et en favoriser leur valorisation. Ces collections extérieures au territoire administratif de la collectivité de tutelle, proviennent des découvertes réalisées par l'association JPGF de Villiers-le-Bel ou par les opérations liées à l'aménagement de la francilienne (RN 104) pour le contournement de l'aéroport Paris – Charles-de-Gaulle sur le territoire historique du Pays de France. Cette vision historique du terrain d'intervention du musée, pour la provenance des collections comme pour leur valorisation, renforce son rôle de maillon culturel dans un territoire à découvrir et réinventer.

De cette façon, la fusion récente des collectivités pour créer la communauté d'agglomération Roissy Pays de France n'a pas remis en question les intentions et actions du musée ou la nature des collections envisagées. Une certaine continuité du territoire qui s'approche encore davantage du périmètre historique et géographique du Pays de France existe (à l'exception des communes aujourd'hui en Seine-Saint-Denis) et implique pour le musée un enjeu d'actualisation et de rayonnement, non de redéfinition de son concept. Des collections de nouvelles communes ont déjà été intégrées aux fonds du musée, les propos des expositions, éditions et actions de médiation s'adressent déjà à l'ensemble des habitants de l'intercommunalité. L'esprit du projet est conservé dans cette actualisation du projet scientifique et culturel de l'établissement.

2.3- Un musée du XXI^e siècle

- L'architecture du musée

Situé à Louvres, dans le Val-d'Oise, le musée est implanté au centre de la communauté d'agglomération. À proximité immédiate de l'ancien musée associatif et des églises Saint-Rieul et Saint-Justin, il est également proche de l'espace culturel Bernard Dague, du collège François Mauriac et de l'institut privé Paul Ricœur. Proche de l'autoroute A1, de la francilienne (N104) et de la route départementale RD 317, sur laquelle il bénéficie de panneaux de signalisation touristique dédiés, le musée est également accessible par les transports en communs puisque situé à 15 minutes de marche de la station « Louvres » du RER D et desservi par plusieurs bus du réseau Courriers d'Ile de France. Il ne dispose pas de lieu de stationnement dédié ni de dépose minute, mais deux parkings publics, dont un adapté aux autocars, sont situés à moins de 150 mètres. Pour autant, les visiteurs remarquent le manque de signalisation dans la ville et déplorent l'absence de lieu de stationnement à proximité. Dans un souci de rendre le musée accessible au plus grand nombre, deux places réservées au public à mobilité réduite (une place et un « dépose minute ») ont été matérialisées à côté du musée sur la rue de Villeron.

Ouvert en septembre 2010, ARCHÉA est un musée à l'architecture contemporaine situé en centre-ville de Louvres. Conçu par son architecte Bruno Pantz comme un lieu patrimonial de conservation, mais aussi de partage et de convivialité, il dialogue par sa grande baie vitrée avec la tour Saint-Rieul, lieu des premières découvertes à l'origine du musée. La photographie de Jean-Luc Moulène, création réalisée en 2010 dans le cadre du 1% artistique et installée sur le parvis du musée, invite les visiteurs à entrer en leur donnant la « clef » du musée.

Le musée est construit en fond de parcelle et donne sur un grand parvis, conçu par l'architecte comme un espace public donnant une respiration au tissu urbain. Il s'étend sur 1.500 m² répartis en 3 niveaux. Pour chacun, le tiers à l'arrière du bâtiment est en accès réservé et mène aux réserves, à la salle de médiation, au centre de documentation et aux bureaux et salle de pause. Les deux tiers à

l'avant sont des espaces librement accessibles au public. Ce sont de grands volumes, qui communiquent entre eux, offrent de belles perspectives architecturales et confèrent au bâtiment une atmosphère lumineuse et ouverte, propice à la visite et mentionnée par de nombreux visiteurs.

La climatisation de ces espaces largement ouverts sur les trois niveaux communicants a nécessité quelques adaptations les premières années, notamment pour gérer les différences de température entre le niveau haut et le niveau bas et entre l'été et l'hiver. Par ailleurs, la maîtrise de la température ambiante dans les salles a nécessité des adaptations pour apporter un confort de visite aux publics. Celui-ci ne sera optimum que par l'installation d'une soufflerie plus puissante permettant à l'air chaud pulsé d'être guidé jusqu'au plancher du rez-de-chaussée bas. Ces aménagements ont également été nécessaires à la bonne conservation des collections présentées en exposition : les vitrines permanentes n'étant pas étanches, pour pouvoir bénéficier de cette gestion générale du climat, un traitement localisé sur certains types de collection ne peut être mis en place, d'où l'attention particulière portée à cette question par le pôle des collections et le technicien du musée.

- La répartition des espaces

Le bâtiment comprend des espaces privés et des espaces ouverts au public qui permettent d'accueillir 184 visiteurs en instantané (cf. ANNEXE 4 : Plans des espaces du musée).

- **des espaces d'accueil** déployés sur 136 m², situés au rez-de-chaussée haut du musée avec un comptoir d'accueil accessible aux personnes en situation de handicap (pente adaptée à 5%, espace d'accueil dédié aux personnes à mobilité réduite -PMR-, boucle magnétique disponible à l'accueil), un espace de boutique avec des casiers de type bouquinistes, des vestiaires et des sanitaires accessibles PMR et tous deux munis de tables à langer.

- **des espaces d'exposition** sur les trois niveaux cumulent 413 m² d'exposition. La présentation permanente commence avec une salle d'introduction au rez-de-chaussée haut de 27 m² présentant le territoire, ses ressources et ses paysages puis se poursuit avec un espace permanent au premier étage (R+1) qui s'organise sur 234 m² en un double parcours chronologique et thématique. Enfin, une salle de 152 m² est située au rez-de-chaussée bas : visible depuis le hall d'accueil, elle bénéficie d'une double hauteur donnant sur le parvis du musée et dispose de prises au sol et d'un aménagement faisant office de grill technique permettant d'adapter l'éclairage de l'exposition et l'installation de dispositif sonore, audio-visuels et de panneaux suspendus.

- **des espaces culturels et de médiation** représentent 167 m² et comprennent une salle de projection de 39 places, avec deux emplacements pour fauteuils roulants, attenante à la salle d'exposition temporaire au rez-de-chaussée bas. Elle dispose d'une régie technique indépendante et est également accessible par un escalier indépendant accessible depuis l'entrée du musée, derrière le comptoir d'accueil du musée.

Un centre de documentation de 38 m² et environ huit à dix places assises est situé au R+1 et accessible gratuitement sur rendez-vous. Cet espace, qui sert également de salle de réunion, propose une collection d'ouvrages sur l'archéologie et l'histoire des périodes évoquées au musée et du territoire. Des revues et un petit fonds de littérature jeunesse complètent la collection.

Enfin, une salle d'animation de 65 m², un sas comportant des casiers de vestiaires pour les groupes et un petit local attenant de stock de matériel pédagogique de 6 m² sont situés au rez-de-chaussée haut, dans le prolongement du comptoir d'accueil. La salle, accessible uniquement avec un médiateur puisque située dans la zone d'accès réservé, permet d'accueillir une classe complète avec du mobilier adapté (pour enfants de maternelle et pour les jeunes et adolescents). Elle peut également être

séparée en deux avec une cloison mobile en accordéon qui n'a cependant été que très peu de fois dépliée compte tenu du fort niveau sonore généré par l'accueil de deux groupes simultanés.

- **des espaces de réserve et de travail sur les collections** sur 292 m² sont présents sur les trois niveaux pour un total de 298 m². Ces espaces dédiés à la conservation et l'étude des collections se composent :
 - d'une réserve principale de 217 m² au rez-de-chaussée bas, dans la zone d'accès réservé, protégée par une alarme et aménagée de rayonnages fixes ;
 - d'une réserve au climat contrôlé de 40 m² située au R+1, également sous alarme et aménagée avec des rayonnages mobiles ;
 - et, donnant sur l'accès logistique, d'une salle d'étude des collections de 15 m² et d'un espace de stockage de matériel de conservation préventive de 20 m², situés au rez-de-chaussée haut dans la zone non accessible librement au public.
- **des espaces administratifs** sont situés au R+1 à l'arrière du bâtiment sur une surface de 107 m² dont 78 m² de bureaux, avec également une salle de pause, des sanitaires et un local serveur informatique.
- **des espaces techniques**, qui sont constitués d'un atelier de 33 m² au rez-de-chaussée bas, ainsi que d'espaces techniques de stockages divers et des circulations.

Ces différents espaces permettent à l'équipe d'assurer les missions inhérentes à un musée de France en termes de conservation, d'étude et de valorisation des collections auprès du plus grand nombre, en favorisant les actions de médiation. Musée contemporain, ARCHÉA est ainsi ancré dans son temps, tout à la fois confortable pour le public et adapté aux missions de chaque pôle. Il est perçu par de nombreux visiteurs comme un lieu accessible et de proximité, ouvert sur la société et le territoire.

- Les aspects techniques du bâtiment

Le musée est un établissement classé ERP du 2ème groupe, 5ème catégorie, type Y avec des activités de types L et R. Le musée peut accueillir en instantané dans l'ensemble de ses espaces, 184 visiteurs dont 93 personnes dans la salle d'exposition temporaire.

Sécurité du bâtiment

Le système de sécurité incendie (SSI) est de catégorie A avec un équipement d'alarme de type 1. Elle comprend un SDI (Système de Détection Incendie) et un SMSI (Système de Mise en Sécurité Incendie). Des détecteurs automatiques de fumées ainsi que des déclencheurs manuels d'alarme sont répartis dans tout le bâtiment et reliés directement au SSI. Des extincteurs sont présents dans tous les endroits stratégiques, principalement des extincteurs à eau pulvérisée avec additif (13A 233B) mais aussi des extincteurs au dioxyde de carbone (34B) près des compteurs électriques.

Le personnel de l'établissement est formé dans les locaux à l'utilisation du SSI, aux procédures d'évacuation et aux premières mesures de lutte contre les incendies. En cas de déclenchement de feu quand le bâtiment est vide, l'alerte est donnée au poste de police intercommunal situé 32, rue de la Briqueterie à Louvres. Les agents de police ont également été initialement formés dans les locaux à l'utilisation du SSI et aux premières mesures de lutte contre les incendies. Il leur faut environ 20 minutes pour arriver au musée.

Sûreté du bâtiment

Intrusion : le système anti-intrusion avec alarme sonore comprend des détecteurs « contact » sur les portes et les fenêtres ainsi que des détecteurs volumétriques dans tous les espaces du musée. L'ensemble du bâtiment est couvert, avec un renfort dans les réserves et la salle de manipulation des collections (groupe autonome armé même quand le personnel du musée est dans le bâtiment). Le personnel de l'établissement est formé dans les locaux à l'utilisation du système anti-intrusion ainsi qu'à réagir en cas de déclenchement pendant les heures d'ouverture.

En cas d'intrusion quand le bâtiment est vide et le système armé, l'alerte est donnée au poste de police intercommunal. Néanmoins aujourd'hui, les effectifs de la police intercommunale ne permettent pas une intervention sur place durant les heures de nuit. Le relais est alors pris par la gendarmerie.

Surveillance : le musée est doté d'un système de vidéo protection couvrant tous les espaces, composé de 16 caméras, dont 3 couvrent la salle d'exposition temporaire et 1, l'entrée de la réserve contrôlée. Les images sont renvoyées pendant les heures d'ouverture sur un poste informatique situé à l'accueil du musée et enregistrées sur place. Une gent du musée est habilitée à visionner et transmettre les enregistrements aux forces de l'ordre. Il est à noter que le musée est fermé annuellement au public une semaine, entre Noël et le jour de l'an. Durant cette période, la surveillance est assurée par les agents des différents services présents à cette période et par une fréquence accrue des rondes de la police intercommunale.

Gestion des accès : on ne peut entrer dans le musée que par deux accès, la porte d'entrée principale, ouverte aux heures d'ouverture et constamment sous la surveillance de l'agent d'accueil fixe et la porte arrière qui ne s'ouvre qu'avec une clef que seul le personnel de la conservation du musée possède. La porte est équipée d'un interphone avec visiophone.

Le passage de l'espace public à l'espace privé se fait par quatre portes à ouverture magnétique. Seul le personnel du musée possède des badges ouvrant ces portes. Les réserves et la salle de manipulation des collections ont chacune en plus un verrouillage magnétique. Seul le personnel de la conservation a accès à ces espaces.

Système de climatisation et chauffage

Température et hygrométrie sont mesurées par des thermo hygromètres reliés à une centrale, dont deux d'entre eux sont placés dans la salle d'exposition temporaire et un dans chaque réserve. Les valeurs sont relevées quatre fois par jour et consignées dans un tableau de relevé consulté régulièrement par le service des collections et/ou le technicien.

L'ensemble du bâtiment bénéficie d'une installation performante installée à l'ouverture du musée en 2010, fonctionnant 24/24h et 7 jours sur 7, y compris quand le musée est fermé. L'air neuf est systématiquement filtré et conditionné, l'état des filtres est contrôlé quatre fois par an. Le mouvement d'air ambiant est vérifié en permanence (cf. ANNEXE 5 : Relevés des températures et taux d'hygrométrie).

Consigne de température :	18°C +/- 1°C
Consigne d'hygrométrie :	50% +/- 5%

Il est à noter que la préconisation de la Direction des musées de France d'avoir des espaces d'exposition bénéficiant d'un système de climatisation et chauffage sur trois niveaux de l'établissement a nécessité des ajustements dans les premiers mois d'ouverture. Par ailleurs, des travaux réalisés en 2021 sur la soufflerie qui pulse l'air chaud au R-1 dans la salle d'exposition temporaire a permis une meilleure régulation de la température pour les visiteurs. De ce fait, les consignes sont respectées, avec la marge d'erreur tout au long de l'année.

Éclairage des espaces publics

Dans les espaces publics, l'éclairage naturel se fait via un mur vitré et des baies en toiture, équipés de verre feuilleté minimum 4/4/2 avec traitement spécial anti UV (film dans l'épaisseur) : verre Saint-Gobain de la gamme Stadip Protect SP510 : classé P5A dans la norme EN356, 10mm d'épaisseur, filtrage UV. Il existe en parallèle un éclairage artificiel par le biais de deux dispositifs :

- Spots sur rail : ampoules de type LED et ampoules de type halogène 12V R111 EcoBoost (45W) avec limitation d'UV (UV block) de marque Philips. Elles sont suspendues à 5.40m de hauteur ;
- Spots encastrés : ampoules de type dichroïque decostrar 51 titan (20W) avec filtre UV (UV filter) de marque Osram, localisées sous le balcon.

Dans le cadre de l'Agenda 21, la CARPF a engagé une politique de remplacement des éclairages dans les bâtiments intercommunaux par des éclairages LED. Cette substitution a été en partie réalisée au musée dans les espaces d'accueil et de médiation. Les éclairages des espaces d'exposition, plus spécifiques, ont été modifiés progressivement par l'équipe du musée pour constituer notamment un grill technique dans la salle d'exposition temporaire.

2.4- Un musée accessible

- Un musée à échelle humaine dédié au savoir et à l'échange

Le musée, par une approche scientifiquement rigoureuse, mais formellement simple et accessible se veut un lieu d'apprentissage, d'échange et d'exercice de l'esprit critique. Loin de l'image d'un musée de prestige, il est à taille humaine, lumineux, et offre une présentation de collections claire et soignée. Pour autant, nombre d'habitants n'osent pas encore y entrer. L'archéologie, discipline scientifique et rigoureuse, est de prime abord aride et semble réservée aux scientifiques. Par la médiation et les expositions, l'équipe du musée veut renverser cette approche. Ainsi, des expositions graphiques, colorées, didactiques et une médiation variées et favorisant le contact humain, la manipulation et la pratique sont systématiquement mises en œuvre. Le musée est un lieu de découverte, de plaisir, de curiosité et d'échange. Les retours des visiteurs dans le livre d'or comme lors des enquêtes de public (voir *infra*) le soulignent.

En favorisant l'écoute et l'échange entre les visiteurs et l'équipe du musée et en essayant de ne pas être un lieu de savoir uniquement descendant, le musée joue également un rôle social pour diffuser et partager des pratiques culturelles et pour favoriser l'appropriation du territoire par ses habitants. Les questions actuelles de sociétés trouvent ainsi écho dans certains sujets d'exposition créés ou adaptés par le musée. Ce décalage, présent également quand une autre discipline s'invite au musée (musique, danse, spectacle vivant, photographie...), permet un pas de côté et suscite le questionnement.

Pour autant, même si les lieux d'échange existent : livre d'or, réseau sociaux, échange avec des intervenants lors de conférence-visites-apéro ou avec les médiateurs lors de visites ou ateliers, la participation du public aux projets est encore à développer.

Dans le souci d'offrir un lieu accueillant, propice à la découverte et au plaisir de la visite, mais aussi accessible tant physiquement que dans l'esprit de chacun, l'équipe du musée a travaillé dès l'ouverture à l'amélioration du confort des lieux d'accueil et de visite. Le musée est ainsi vu comme un lieu de vie, de découverte et d'échange où il ne faut certes pas gêner les autres visiteurs, mais où chacun est néanmoins libre de s'approprier les lieux, les collections, les messages donnés et surtout

de les questionner. Ouvert largement aux familles et aux jeunes, le musée est dès son ouverture en adéquation avec les principes de la charte Mom'Art à laquelle il adhère en 2015 (cf. ANNEXE 6 : Charte Mom'Art).

- Un musée en perpétuelle adaptation

Le public visé à l'ouverture est un public local, familial, novice en matière d'archéologie. Il part du principe que les collections conservées et valorisées sont représentatives du territoire et n'ont donc pas vocation à constituer des références nationales, par ailleurs visibles dans les musées nationaux situés en Ile-de-France à Saint-Germain-en-Laye et Paris. Le bassin de population du musée est situé à 30 minutes au plus de la ville de Louvres suivant en cela les remarques formulées dans une première étude de publics réalisée en 2005 par BL Associés.

En 2013, le musée a obtenu le label « Tourisme & handicap » pour les handicaps moteur, mental et auditif. En août 2018, le musée a renouvelé son label « Tourisme & handicap » pour ces trois handicaps. Par ailleurs, après plusieurs années de travail pour adapter et mettre en conformité le bâtiment mais aussi pour la médiation et l'accueil, le musée a également obtenu le label concernant le handicap visuel. Il est désormais le seul musée du Val-d'Oise à être labellisé pour les quatre familles de handicap. Depuis son ouverture, un travail conjoint entre le pôle des publics et le technicien du musée a permis la mise en place de nombreuses adaptations indispensables sur le bâtiment : place de parking dédiées et homologuées, matérialisation des obstacles sur tous les parcours et notamment pose de nez de marche, front de marche, bandes podotactiles, signaux sonores et lumineux d'alertes dans les toilettes...

Ces travaux, souvent été réalisés en interne, s'accompagnent également d'une attention particulière portée à l'accueil des publics. Le suivi du service des publics a permis en effet la mise en place à l'accueil d'un registre d'accessibilité et la sensibilisation des équipes à l'accueil de public en situation de handicap. Les médiateurs successifs ont bénéficié de formations dédiées. Une formation des agents d'accueil est envisagée pour améliorer encore l'accueil des publics et accompagner les agents dans leurs missions.

Ouvert en 2010, le bâtiment ne possède cependant pas de zone refuge pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Un travail mené par l'équipe du musée avec le SDIS et le ministère de la Culture a permis de définir des espaces d'attentes sécurisées et d'améliorer les procédures de sécurité. Des procédures de sécurité ont été formalisées notamment en cas d'intrusion ou de déclenchement d'alarme incendie dès l'ouverture du musée et régulièrement actualisées et améliorées. Un marquage spécifique sur le bâtiment, des outils (autorisation de visionner les images de la vidéo-surveillance, badges pour les serre-files, gilet fluorescent d'identification de la personne référente pour les secours) et la définition de zones de contrôle ont été mis en place. Le technicien en scénographie du musée possède le diplôme de Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes 1^{er} niveau (SSIAP 1) et assure, à ce titre, la coordination des questions de sécurité et de sûreté au musée. Ce diplôme lui permet de d'être agent de sécurité incendie dans un bâtiment où les réglementations en matière de sécurité incendie sont contraignantes. La formation de 67 heures repose essentiellement sur quatre domaines de compétences : la prévention, la sensibilisation, l'alerte et l'assistance. Il organise ainsi des exercices pour l'équipe du musée, en présence ou non de public, deux fois par an. Par ailleurs, l'ensemble de l'équipe est formée au premiers secours (PSC 1) avec un recyclage annuel autant que possible. Une maintenance des détecteurs et équipements est assurée par les services techniques de la communauté d'agglomération et bénéficie d'un suivi constant du technicien en scénographie du musée.

2.5- L'équipe du musée

- 2009 - 2018 : une équipe construite autour d'un projet

L'équipe de 11 personnes (ETP) présente à l'ouverture du musée a été constituée en amont dès 2006, permettant d'une part la mise en œuvre d'actions de préfiguration avant l'ouverture du musée intercommunal, et d'autre part le travail sur les missions principales d'un musée de France : documentation, gestion et valorisation des collections. Outre la directrice du musée, Cécile Sauvage, seule la directrice adjointe avait un poste de catégorie A de la filière culturelle, avec comme missions la participation à la création de l'exposition permanente, le commissariat d'une exposition temporaire sur deux et la valorisation du site archéologique de Fosses. Les autres postes de l'équipe scientifique étaient des postes de catégorie B de la filière culturelle qui, hormis le poste de documentaliste, s'organisaient en binôme pour les services des collections et des publics. Enfin, le technicien et l'assistante administrative formaient un autre binôme, notamment pour les remplacements des deux agents d'accueil et de surveillance.

De ce fait, l'organisation des pôles et des projets a été initialement portée par le grand chantier de l'ouverture du musée et n'a pas été remise en question ensuite. Sous l'autorité de la directrice, le fonctionnement en binômes, sans véritable cadre intermédiaire, a été propice à un très important travail collectif mené sur le projet d'ouverture du musée. Il en a permis une grande appropriation par l'équipe, très impliquée à différents niveaux.

Néanmoins, ce mode de fonctionnement très collégial, lié à un projet, a connu un certain essoufflement par la suite, notamment lors de l'extension du territoire de la communauté d'agglomération, puis la création d'une Direction Culture et Patrimoine favorisant la multiplication des collections à gérer, des projets de valorisation et des actions de médiation à l'échelle du territoire élargi. De ce fait, l'organisation même de l'équipe, la répartition des projets et leur gestion, comme la nécessité de renforcer l'équipe dans certains domaines (médiation notamment) ont fait l'objet d'une réflexion conjointe de la directrice du musée et la direction Culture et Patrimoine (cf. ANNEXE 7 : Organigramme d'ARCHÉA en 2017 et 2022).

- Depuis 2018, ARCHÉA au sein du pôle Archéologie et Patrimoine

Les enjeux d'une nouvelle organisation

A la suite de la création d'une direction Culture et Patrimoine structurée en pôles et missions, la directrice du musée s'est vue confier la responsabilité du pôle Archéologie et Patrimoine créé dans ce contexte. L'évolution mise en œuvre à l'été 2018, pour agrandir l'équipe du musée et la structurer en services sous la responsabilité de cadres intermédiaires, permet désormais de projeter l'établissement dans une dynamique de fonctionnement. Désormais, 16 personnes travaillent dans le pôle archéologie et patrimoine dont 13 ETP. L'organisation initiale en binôme, notamment dans le domaine des publics et des collections, a ainsi été revue permettant une organisation en services, plus propice à réalisation d'un musée engagé dans une riche programmation avec la mise en œuvre de nombreuses actions et projets de valorisation des collections archéologiques conservées. Outre le service des collections et celui des publics, qui préexistaient sous une autre forme, un service expositions, documentation et contenus scientifiques a été créé regroupant les missions liées à la valorisation des contenus créés. Cette identification a ainsi permis de mettre en relief une mission importante du musée et de rendre plus cohérentes les actions des agents directement impliqués dans la conception et la réalisation d'expositions (cf. ANNEXE 7 : Organigramme d'ARCHÉA en 2017 et 2022).

Cette réorganisation a également permis à l'équipe de faire un bilan après dix années d'ouverture, d'évaluer certaines pratiques et de pouvoir envisager d'autres modes de co-construction de projets à l'échelle du pôle. Cela implique une évolution du mode de décision, moins collégial dans le choix final, mais toujours participatif dans la conception et l'accompagnement des projets, selon les priorités. Elle implique la mise en place de nouvelles hiérarchies et de nouveaux modes de travail par service, mais aussi en équipe, tout en favorisant l'échange et un travail transversal. De façon classique, aux réunions hebdomadaires à l'échelle du pôle Archéologie et patrimoine préexistantes, ont été ajoutées des réunions mensuelles entre la direction et les services. Elles permettent de relayer les informations transmises en réunions mensuelles de direction Culture et patrimoine et plus largement de faciliter échanges, communication, mais aussi collaborations et participations de tous aux projets du musée et du service. Cette nouvelle organisation doit ainsi permettre de recentrer chaque service sur ses missions : à la fois par une clarification des projets menés en propre par chacun, selon les missions prioritaires du pôle concerné, mais aussi la possibilité d'être sollicité, selon son expérience et ses qualifications, sur des projets portés par les autres services du musée.

La prise en compte des patrimoines

La création d'un pôle Archéologie et Patrimoine, qui vient chapeauter le musée, permet également de l'englober dans un projet plus vaste autour de la notion de patrimoines et ainsi de décloisonner le musée en le faisant (encore davantage) sortir de la seule discipline archéologique. L'intitulé même du service encourage les échanges avec les autres disciplines, toutes les formes de patrimoines qui donnent un nouveau regard à l'approche archéologique et scientifique. Ces échanges renforcent et nourrissent les actions du musée, l'incluant encore davantage dans son territoire d'intervention et ses enjeux de société. Enfin, les pôles du musée, comme la mission patrimoine, orientent celui-ci vers une ouverture sur le territoire et les champs patrimoniaux.

La gestion administrative et financière du musée

Par ailleurs, la nouvelle organisation en 2018 a conforté le poste de responsable du service accueil / assistante administrative et financière du pôle Archéologie et patrimoine. Cet agent est également régisseur des régies de recettes et d'avance du musée. Ainsi, tous les dossiers liés aux Finances (bons de commandes et factures), Instances (délibérations, conventions, contrats), services techniques (maintenance du bâtiment, suivi des travaux) sont suivis avec efficacité et fluidité au sein du pôle et en lien avec la direction Culture et patrimoine et les services administratifs et financiers de la direction générale adjointe des services à la population.

2.6- Le musée en chiffres

- Les informations pratiques

Horaires

Le musée est ouvert au public plus de 300 jours par an, avec une fermeture annuelle entre Noël et le jour de l'an, le 1^{er} mai et tous les lundis. Il accueille les visiteurs du mercredi au dimanche, de 13 h 30 à 18 heures en semaine, et de 11 h à 18 h le week-end. Les classes sont, elles, accueillies du mardi après-midi au vendredi après-midi (au maximum 4 classes accueillies sur une journée). Des animations sont proposées toute l'année en semaine et le week-end dans le cadre de la programmation culturelle d'ARCHÉA qui intègre les événements nationaux (cf. ANNEXE 8.1 : [Délibérations sur les horaires d'ouverture et les tarifs du musée](#)).

Les sites de Fosses et d'Orville sont accessibles à la belle saison dans le cadre de visites commentées, ateliers enfants et adultes et pour des manifestations nationales : journées nationales de l'Archéologie, journées européennes du Patrimoine et Enfants du Patrimoine, journées de l'Architecture...

Tarifs

- Entrée payante pour les expositions 3,50 € / 3 € pour les résidents de la CARPF
 - Ateliers individuel : 5 €
 - groupe scolaire : 40 € la ½ journée / 30 € pour les établissements de la CARPF
 - groupe adultes : 70 €
 - Entrée individuelle gratuite : enfants et jeunes de moins de 26 ans ; personnes de plus de 65 ans ; étudiants en archéologie, en histoire, en histoire de l'art ; personnes en situation de handicap et leurs accompagnateurs, demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux ; journalistes et photographes de presse, personnel des offices de tourisme, membres de l'ICOM et ICOMOS ; employés du Centre Hospitalier des Quinze Vingt en activité et leur famille, employés d'Aéroports de Paris en activité.
 - Gratuité le 1er dimanche du mois et lors des événements nationaux
 - Un pass ARCHÉA (annuel et nominatif) permet un accès illimité aux visites et expositions du musée pour un an (à partir de la date d'inscription) : 10 € plein tarif, 8 € pour les résidents de la CARPF.
- (cf. ANNEXE 8.2 : [Règlement intérieur du musée](#)).

- Quelques chiffres clefs

En 2011

Huit agents permanents + deux vacataires pour l'accueil
 11.297 visiteurs au musée et sur Orville
 budget annuel de 195.000 euros en fonctionnement
 30.000 objets ou lot d'objets conservés, pas d'inventaire constitutif

En 2019

Douze agents permanents + trois vacataires pour l'accueil

13.153 visiteurs au musée, sur les sites de Fosses et Orville et hors les murs

budget annuel de 245.000 euros en fonctionnement

100.000 objets ou lot d'objets conservés, 443 objets portés à l'inventaire réglementaire,
deux conventions de dépôt formalisées (MuCEM et État via le SRA Ile-de-France).

(cf. ANNEXE 9 : Statistiques de fréquentation 2010 - 2021).

3.

LES PÔLES ANNEXES DU MUSÉE





Dès 2006, le projet ARCHÉA regroupe un musée et des pôles, sites archéologiques en cours de fouille ou d'étude : le château d'Orville et le site de Fosses-vallée de l'Ysieux. Considérés comme des projets complémentaires au musée situé à Louvres, ils sont aussi des points d'ancrage dans le territoire permettant d'avoir une action in situ au plus près de vestiges archéologiques encore en partie visibles.

3.1- Le site archéologique du Château d'Orville à Louvres

- Historique du site

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France est propriétaire depuis 2006 de plusieurs parcelles formant le site archéologique d'Orville à Louvres. Pôle du musée intercommunal ARCHÉA, ce site est situé à 900 mètres environ du musée, à l'emplacement de l'ancien château des seigneurs d'Orville et d'Aunay, connu de longue date. Il a ainsi fait l'objet dans les années 1970 de campagnes de sondages ponctuelles, puis de travaux d'aménagement de la Francilienne à proximité. Ces opérations engagent l'étude plus approfondie du site et l'obtention depuis 2001 d'autorisations de fouilles programmées annuelles, puis trisannuelles.

Le chantier archéologique a permis de dégager les vestiges du château qui a connu plusieurs phases de fortification aux XIII^e et XIV^e siècles, avant d'être assiégé et détruit durant la guerre de Cent ans, au XV^e siècle. Des vestiges des VIII^e et IX^e siècles ont également été mis au jour sur le site : cabane, grenier et habitat carolingiens, ainsi qu'un bassin en pierre taillée d'époque Renaissance (XVI^e siècle), en partie sud-ouest du site. Le site conserve enfin en partie nord-est un accès à une zone de carrière de calcaire exploitée du Moyen Âge à l'Époque moderne, aujourd'hui non accessible au public. Les opérations archéologiques et l'étude du site sont menées à l'occasion d'un chantier organisé annuellement par ARCHÉA. Jusqu'en 2022, la direction scientifique était assurée par François Gentili, archéologue intervenant bénévolement et par ailleurs responsable d'opération à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap). Depuis cette date, c'est Aurélie Chantran, archéologue, qui en assure la responsabilité et bénéficie d'un contrat de plusieurs mois pour assurer l'encadrement de la fouille et des opérations de post-fouille. Le chantier se déroule en été, en août ou en juillet, et consiste en la fouille par secteur du site du château et la réalisation d'archéologie expérimentale : constructions en bois du début du Moyen Âge et conservation de grains en silo enterrés.

ARCHÉA, musée de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, a la charge de la conservation et la valorisation des vestiges encore visibles. À ce jour, le site est visitable par des groupes, sur rendez-vous pendant la belle saison, ainsi que par du public individuel lors de manifestations nationales. Cependant, la configuration actuelle des lieux n'est pas optimale en termes de lisibilité pour le public, ni même en terme d'accès au site.

(cf. ANNEXE 10 : Plan du site archéologique d'Orville en 2020)

- La valorisation actuelle par le musée

Propriété de Roissy Pays de France depuis 2006, le site devenu un pôle d'ARCHÉA (défini dans le PSC du musée en 2008) est visitable pour les groupes sur rendez-vous à la belle saison (de fin avril à début octobre) ainsi que lors d'événements nationaux (Journée européennes du patrimoine, journées

nationales de l'Archéologie) ou de visites familiales en lien avec la programmation du musée. La visite réalisée par ARCHÉA permet de découvrir l'histoire des lieux, les techniques de fouilles et le travail d'archéologie expérimentale.

Situé à proximité du musée, le site permet de proposer aux groupes une journée sur place pour découvrir les deux lieux complémentaires. Le site lui-même est en constante évolution au gré des découvertes archéologiques et des projets d'archéologie expérimentale.

- Les atouts et faiblesses du site d'Orville

Les principaux points forts de ce site sont :

- sa localisation dans une vallée pour laquelle Roissy Pays de France a pris la compétence environnementale en termes de protection des espaces naturels sensibles ;
- l'existence d'une fouille programmée et la possibilité d'accueillir également un chantier de conservation-restauration des vestiges mobiliers ;
- la possibilité d'étendre les opérations d'archéologie expérimentale à l'ensemble des activités rurales au haut Moyen Age en Pays de France ;
- la capacité à faire comprendre aux visiteurs la construction en pierre médiévale par la présence des vestiges du château et de la carrière de calcaire utilisée notamment pour sa construction.

Depuis 2012, en parallèle des fouilles réalisées chaque année à l'été, un chantier de restauration bénévole est initié sur le site afin de consolider et faciliter la conservation de certains éléments de la forteresse : une partie du mur de la courtine et les premières assises de la tour-porte nord. Il a été réalisé en partenariat avec l'association Chantiers Histoire et Architectures Médiévales (CHAM) et le service jeunesse de la mairie de Louvres, puis depuis 2018 par l'association REMPART.

Ce site archéologique permet tout à la fois de montrer au public l'archéologie en train de se faire en étant un chantier de type chantier école pour les étudiants bénévoles lors des opérations d'archéologie programmée, mais aussi de rayonner sur le territoire en tant que pôle d'ARCHEA. Dans le contexte de la nouvelle agglomération, avec un bassin de population qui a considérablement évolué, l'aménagement de ce site permet d'augmenter la capacité d'accueil du musée hors de ses murs tout en valorisant le territoire et l'archéologie.

Les faiblesses du site

Le site d'Orville permet de découvrir l'archéologie « en train de se faire » et donc d'évoquer les aspects techniques et l'évolution d'un paysage sur le temps long. Pour autant, de nombreux freins sont encore identifiés : les vestiges sont peu nombreux et peu lisibles, l'environnement du site est peu qualitatif, le site ne bénéficie d'aucune protection, les projets d'archéologie expérimentale sont portés par le responsable d'opération du site sans véritable concertation avec l'équipe du musée et donc sans plan d'ensemble cohérent pour porter la conservation et la valorisation du site.

- Un projet d'aménagement paysager en cours

Plusieurs objectifs et actions, tenant compte des atouts, mais aussi des limites du site, sont donc envisagés à moyen et long terme :

- Encourager la poursuite et la pérennisation de la fouille programmée (par le biais d'un travail réalisé conjointement avec le service régional de l'Archéologie – DRAC Ile de France pour présenter en commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) un nouveau dossier de fouilles

programmée et non plus seulement de petites opérations de sondage et ainsi redonner de l'envergure au projet) ;

- encourager la poursuite des recherches menées sur le site ;
- conserver les vestiges *in situ* et remonter, restaurer ou restituer certaines parties de ces vestiges pour en faciliter la compréhension par le public ;

La conservation des reconstitutions réalisées en archéologie expérimentale est également à assurer, en prenant en compte la dégradation due aux facteurs naturels, mais aussi humains.

- permettre l'accueil pérenne et densifié des visiteurs individuels et des groupes de mai à fin septembre ;
- améliorer la signalisation et l'accès à ce site et valoriser son environnement paysager.

Pour mieux mettre en valeur ce patrimoine archéologique remarquable à l'échelle du territoire, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France accomplit des travaux d'aménagement sur le site. Une étude de faisabilité pour un aménagement paysager a déjà été réalisée par l'agence Atelier de paysages Florence Sylvos en 2013/2015. Le projet d'aménagement paysager vise à mettre en place un cheminement sécurisé pour les visiteurs en leur permettant de comprendre les principaux vestiges archéologiques. L'environnement du site et son accès doivent également être requalifiés pour permettre une meilleure compréhension du site dans le paysage.

Ce projet a pour vocation :

- La requalification de la voie d'accès sud en fond de vallon, qui apparaît comme une action nécessaire à l'amélioration de l'accessibilité tant piétonne qu'automobile ;
- la restauration du chemin rural n°8, dit « avenue du Preslay » qui a pour objectif d'amener le visiteur à découvrir la particularité d'implantation du château, entre plateau et fond de vallée, en permettant la déambulation entre plateau agricole et coteau boisé. L'arrivée sur le haut du site correspond à la plate-forme actuelle de découverte du site à l'intérieur de l'emprise ;
- la création d'un chemin reliant le haut et le bas du vallon qui permettrait de longer le site et de réaliser une boucle de promenade depuis Louvres ;
- l'affirmation d'un clos végétal qui évoque le château à l'intérieur de ses murailles ;
- la requalification paysagère de la zone dite « humide » de fond de vallée dans le site archéologique, qui évoque elle aussi la défense naturelle du château. Elle peut être support pédagogique aux enjeux actuels liés aux modes de gestion hydrologique du territoire, comme aux usages passés.

En 2015/2016, une phase préalable de travaux a permis l'ouverture du site au public dans le respect des normes de sécurité. Entre 2019 et 2022, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France a accompli la suite des travaux d'aménagement sur le site et notamment une première tranche portant sur l'accès sud, la requalification paysagère de la zone dite « humide » dans le site archéologique, la création d'une scène de plein air sur l'emprise du bassin ainsi que le chemin reliant l'accès sud et l'accès nord.

D'autres tranches, optionnelles, concernant la valorisation d'un accès nord du site et le lien avec le chemin rural doivent compléter ensuite les travaux dans une temporalité à définir (cf. [ANNEXE 11 : Photos du site archéologique d'Orville en 2021](#)).

3.2- L'ensemble archéologique de la vallée de l'Ysieux à Fosses

- Historique du site

La découverte du site

La mise au jour dès 1989, par l'association JPGF de Villiers-le-Bel, d'un site de production céramique à Fosses, a entraîné la mise en place d'une campagne de recherche soutenue pendant plus de quinze années par le MNATP (musée national des Arts et traditions populaires) devenu MuCEM (musée des civilisations de l'Europe et la Méditerranée). Une centaine d'ateliers potiers ont ainsi été découverts le long de la vallée de l'Ysieux. Un important ouvrage en a fait la synthèse en deux tomes successifs (tome 1 sur les données archéologiques et historiques publié en 2001 / tome 2 constitué du catalogue raisonné de la production céramique de ces ateliers, paru en 2007).

Les anciens projets de valorisation

L'ensemble de ces recherches a rapidement entraîné la JPGF à défendre un projet de valorisation de la vallée et de son histoire. En 1996, un projet de Centre de Recherche et d'Étude de la Céramique de Fosses et de la vallée de l'Ysieux (CRECF) est proposé par la JPGF de Villiers-le-Bel et bénéficie du soutien du MNATP et de scientifiques réputés. Jean-Pierre Mohen, alors directeur du laboratoire de recherche des musées de France, défend ainsi l'idée de présenter aux publics la reconstitution d'une activité potière médiévale, plutôt qu'un musée de site. Cette activité reconstituée serait également la base d'une transmission de savoir-faire.

Le projet centre est déjà implanté dans la ferme Letourneur du village de Fosses, à proximité de l'église Saint-Étienne classée au titre des monuments historiques. Le corps de ferme dispose de communs, d'un corps de logis moderne XVII^e – XVIII^e siècles, d'une bergerie XIX^e siècle et d'une vaste aile réhabilitée, actuellement utilisée par la municipalité comme salle polyvalente. L'aménagement de ces espaces permettrait l'implantation d'un atelier et d'un logement pour le potier, d'une exposition permanente, d'activités pédagogiques et d'un centre de recherche et de documentation.

Un projet semblable est proposé en 2003, porté par une Association d'élus de la Vallée de l'Ysieux pour un écomusée. Il s'organise autour de la conservation des collections sur place et d'une exposition permanente, ainsi que la reconstitution en archéologie expérimentale d'une production potière (médiévale et Renaissance) explicitées par des actions pédagogiques. En 2004, une étude de faisabilité est lancée auprès du cabinet SADL/Présence. Elle vise à la fois à vérifier la faisabilité de la création de ce centre céramique et à mettre en valeur la variété du patrimoine de la vallée de l'Ysieux (patrimoine historique, archéologique, ethnologique, sociologique, géologique, géographique et naturel). Au fur et à mesure de l'avancée de cette étude, la pertinence de mener conjointement le développement des deux structures muséales (Fosses-vallée de l'Ysieux / musée intercommunal à Louvres) s'est avérée de plus en plus évidente.

Un pôle du musée intercommunal

Depuis 2006, Roissy Porte de France a inclus ce projet comme un des pôles de son musée intercommunal. En 2008, le centre céramique de Fosses est ainsi intégré au projet scientifique et culturel d'ARCHÉA (2008, C. Sauvage) avec un rappel des missions principales et un phasage envisagé à moyen et long terme pour l'aménagement et la valorisation du site. L'ouverture proche du musée ARCHÉA à Louvres (septembre 2010) est prioritaire et concentre l'attention, le travail de l'équipe du musée et les budgets.

Un projet de valorisation intégré dans le concours EUROPAN à l'échelle du village de Fosses

Après plusieurs tentatives infructueuses pour valoriser le site archéologique attenante et protéger les vestiges encore en place, en 2012 le projet de valorisation du patrimoine local intègre le concours architectural European et change d'échelle. Ce concours thématique d'idées et de projets qui s'adresse à des jeunes professionnels de la conception urbaine, paysagère et architecturale de moins de 40 ans, est un outil pour les villes européennes et les acteurs urbains permettant de développer des stratégies innovantes pour leurs sites en transformation. Ce projet de développement urbain est vu comme une opportunité de valoriser et dynamiser le village de Fosses, mais aussi la vallée de l'Ysieux. Dans ce contexte, plusieurs problématiques ont été proposées, à la faveur d'une réflexion sur le « centre-ville » de Fosse, autour de la création d'un centre d'interprétation de l'histoire potière : le développement de l'offre de logements, d'activités économiques alternatives s'appuyant sur les dynamiques agricoles et artisanales locales existantes et l'installation d'un nouveau centre technique adaptable en fonction de l'évolution des besoins locaux et du contexte institutionnel. Le périmètre de la zone compris pour cette mission est d'environ 8,6 ha.

Ce projet global, porté par le projet patrimonial doit permettre une réflexion sur le positionnement du projet à travers les échelles différentes (village, ville de Fosses, vallée de l'Ysieux, CARPF). Une nouvelle étude de faisabilité réalisée en 2016/2018 a proposé plusieurs axes d'action dont un volet dédié au centre d'interprétation du patrimoine de la vallée de l'Ysieux :

- La parcelle archéologique attenante à la ferme et l'église Saint-Étienne est sanctuarisée et dédiée au projet de valorisation du patrimoine ;
- le projet met l'accent sur la lecture des vestiges archéologiques et le lien extérieur (vestiges)/intérieur (corps de ferme et présentation, médiation) grâce à un cheminement ;
- les principes d'aménagement généraux sont posés : espace de muséographie, de médiation, de reconstitution en lien avec un programme d'archéologie expérimentale, présence de potiers sur place pour rendre le patrimoine vivant et faire le lien avec les arts du feu et la céramique contemporaine, ouverture vers les patrimoines et la vallée de l'Ysieux.

Une maîtrise d'ouvrage intercommunale affirmée en 2018 et le lancement d'une étude de programmation dédiée puis d'un concours d'architecture

A partir de 2018, la création de la direction Culture et Patrimoine et du pôle Archéologie et Patrimoine donne une nouvelle dynamique au projet. En effet, l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement à l'échelle de la direction Culture et Patrimoine replace le centre d'interprétation au cœur des grands projets culturels structurants pour le territoire. Ainsi, dissocié des autres projets d'European à Fosses, le projet devient prioritaire et connaît un fort développement :

2018 : lancement d'une étude de faisabilité par P. Zaborski et L. Laidet ;

2019-2020 : réalisation de l'étude de programmation par P. Zaborski, L. Laidet et P. Mit et de certaines études techniques (étude structurelle des charpentes, étude sanitaire des vestiges) ;

2021 : lancement du jury de concours de maîtrise d'œuvre en 2 tours auquel sont associés le service des musées de France et la DRAC d'Ile-de-France ;

Janvier 2022 : attribution du concours au projet lauréat de l'agence Frénak et Jullien qui propose une réhabilitation / création du bâti / une protection des vestiges et un aménagement paysager intégrés dans un projet global de compréhension du site et du paysage.

- La valorisation actuelle par le musée

Transféré à la communauté de communes en 2006, le site est devenu un pôle d'ARCHÉA (défini dans le PSC du musée en 2008) à développer après l'ouverture du musée. Il est visitable pour quelques groupes sur rendez-vous à la belle saison (de fin avril à début octobre) par des actions de médiation réalisées par le pôle des publics du musée en partenariat avec l'association JPGF de Villiers-le-Bel qui

réalise par ailleurs des actions de son côté. Le site a pu être ponctuellement mis en valeur lors d'événements nationaux (Journée européennes du patrimoine et parfois journée de l'Archéologie) et selon la programmation du musée, ainsi lors de l'exposition « Les petits pots dans les grands ». Il est également intégré dans les propositions de sorties et ateliers pour les familles relayées par le parc naturel régional Oise Pays de France. La visite réalisée par ARCHÉA permet de découvrir l'histoire des lieux, les techniques de fouilles et le travail d'archéologie expérimentale (cf. ANNEXE 12 : Photos du site archéologique de Fosses vallée de l'Ysieux et des actions de médiation en 2020/2021).

- Les atouts et les faiblesses du site de Fosses

Ce site revêt plusieurs intérêts : sa localisation dans un environnement naturel protégé, la vallée de l'Ysieux, qui fait partie du Parc naturel régional Oise-Pays de France et du périmètre de compétences environnementales de Roissy Porte de France ; le caractère unique de cet ensemble archéologique, de par son étendue géographique et chronologique ; l'existence depuis une quinzaine d'années d'un programme de recherche sur le site.

Une collection scientifique unique

Le projet de centre céramique de la vallée de l'Ysieux s'appuie sur les travaux de l'association JPGF mis en œuvre depuis 1996. Le lieu lui-même permet d'aborder l'exploitation des ressources naturelles, l'évolution des structures et des techniques de fabrication et de cuisson, la variation de la production potière en lien avec l'évolution du marché et les réseaux de commercialisation, mais aussi la vie quotidienne des potiers (cf. ANNEXE 13 : Photos des collections MuCEM déposées au musée ARCHÉA).

Un lieu d'implantation à fort potentiel

La localisation du projet est dans le corps de ferme Letourneur en proximité de l'église Saint-Etienne (classée MH) et en liaison directe avec le site archéologique qui sera visitable. Ce corps de ferme pressenti s'organise de façon classique en U autour d'une cour centrale : une salle municipale (salle Delambre), restaurée dans les années 1980 encore utilisée par la mairie, un bâtiment (grange) donnant sur la grande rue (utilisé en stockage pour les services techniques de la ville), une écurie (18^e siècle) et un corps de logis attenant (17^e – 18^e siècles). Enfin une bergerie (19^e siècle en brique et semi-ouverte), sans caractère patrimonial avéré.

Un patrimoine labellisé d'intérêt régional

Dans le cadre d'une politique ambitieuse de valorisation du patrimoine francilien, la Région Ile-de-France a créé en 2017 plusieurs dispositifs à destination des collectivités et établissements culturels et patrimoniaux dont le label « patrimoine d'intérêt régional ». Nouvellement créé, ce label a pour but de faire émerger des édifices et des ensembles bâtis dont la valeur patrimoniale présente un intérêt régional ; de mieux prendre en compte un patrimoine fragilisé, car encore peu repéré ou valorisé, tels que les édifices vernaculaires et ruraux, les bâtiments liés à la production et au travail, ou encore les productions du XX^e siècle ; de renforcer l'attractivité touristique de l'Île-de-France permettant par la suite de mettre en place des parcours axés sur des thématiques fondatrices de l'histoire régionale à l'attention des Franciliens et des touristes.

L'ensemble archéologique des ateliers de potiers de la Vallée de l'Ysieux correspond à ces critères de sélection dont celui d'un caractère patrimonial démontré ayant une force particulière de témoignage. En 2018, conjointement avec la ville de Fosses, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France dépose un dossier de candidature au label nouvellement créé par la région Ile-de-France, et obtient pour le site et son projet le label « patrimoine d'intérêt régional » qui a pour but de faire émerger des édifices et des ensembles bâtis non protégés (cf. ANNEXE 14 : Attribution du label patrimoine d'intérêt régional pour l'archéo-site de Fosses en 2018).

Un public à connaître, développer et fidéliser

Ces actions de médiation restent encore occasionnelles même si une récurrence est recherchée d'une année sur l'autre. Une étude des publics d'ARCHÉA a été engagée en 2020-2021 afin de mieux cerner les futurs visiteurs potentiels, mais aussi de réfléchir aux liens à développer entre ARCHÉA et le pôle de Fosses.

- Le projet d'archéo-site des potiers de la vallée de l'Ysieux

La vocation du projet

Le projet d'archéo-site se fonde à la fois sur la présence de vestiges originaux sur place et sur l'interprétation donnée au visiteur du site et du paysage. Un centre d'interprétation est un type de musée particulier qui ne dépend pas d'une collection constituée et dont l'objectif est de mettre en valeur et de faciliter la compréhension, auprès d'un large public, d'un patrimoine singulier et impossible à réunir dans un musée classique. Pour ce faire, il est fait appel de préférence aux émotions et à l'expérience du visiteur. Ce type d'espace muséal peut s'appliquer à un lieu de mémoire, une unité écologique, un site naturel ou culturel.

La valorisation du patrimoine céramique de la vallée de l'Ysieux est au cœur du projet de centre d'interprétation. Ce centre aura pour vocation de présenter, d'expliquer, de faire comprendre et d'expérimenter les ressorts de la production céramique aux époques médiévale et moderne de la vallée de l'Ysieux (au nord-est du Val d'Oise). Certains vestiges archéologiques de fours de potier seront protégés, restaurés et ainsi rendus visibles au public sur place.

Autour de cette parcelle accueillant vestiges archéologiques et reconstitutions, la réhabilitation d'un ancien corps de ferme (ferme Delambre) permettrait une mise en contexte : une scénographie légère et la reconstitution d'un atelier de potier de la Renaissance feront percevoir l'historique des recherches archéologiques, les étapes de fabrication d'une céramique et la variation de cette production au fil des siècles. La confrontation avec la production contemporaine permettra de rendre vivant ce patrimoine et de dynamiser le centre en l'ouvrant vers une dimension touristique et artistique.

Par ailleurs, afin de replacer ce patrimoine dans le contexte de la vallée elle-même, les autres champs de recherche sont à prendre en considération. La vallée est ainsi vue comme un écosystème riche de patrimoines variés. Le centre d'interprétation peut ainsi faire office de point de relais vers une découverte de la vallée, de circuits de randonnées, d'un espace naturel...

Les enjeux

Le centre d'interprétation a pour ambition de rendre lisibles et compréhensibles les témoins archéologiques et les vestiges encore en place. Il s'agit plus largement de les inscrire dans un paysage qui a évolué au fil du temps. Cette compréhension du patrimoine de la vallée de l'Ysieux passe par l'explicitation des gestes et des techniques mais aussi par une lecture fine des vestiges qui renseignent sur le cadre de vie et de travail quotidien des hommes et femmes du passé.

Les thèmes majeurs abordés dans le centre d'interprétation, centrés sur la production millénaire de céramiques dans la vallée de l'Ysieux, s'orientent autour de cinq grands axes pour conserver, étudier, valoriser et accompagner auprès des publics la découverte du patrimoine historique, archéologique, géologique et paysager du territoire. Ils peuvent être déclinés suivant les orientations qui ont servi pour l'étude de programmation sont ainsi :

- Conserver les vestiges *in situ* et les rendre visibles par l'aménagement d'un jardin archéologique ;
- comprendre la vallée de l'Ysieux comme un écosystème riche de plusieurs siècles de patrimoine ;
- mieux connaître et faire comprendre les étapes de production potière et meulière ;
- permettre l'accueil des groupes et du public individuel par divers dispositifs de médiation ;

- assurer une pérennisation des programmes de recherche et d'archéologie expérimentale, pérenniser et développer les partenariats ;
- créer un lien entre les découvertes archéologiques et la production contemporaine.

Le projet lauréat de Frenak et Jullien

L'agence Frenak et Jullien est mandatée en janvier 2022 comme maître d'œuvre du projet. Elle assurera les missions d'architecture et de scénographie et s'est associée avec d'autres cotraitants : l'Atelier au-delà de l'horizon pour le volet paysage, Tétra création pour le graphisme et la signalétique, ON-SITU pour la conception-réalisation des multimédia, l'agence ON pour la conception lumière et Claire Gonnier pour les missions de conservation-restauration pour la valorisation des vestiges.

Leur projet s'inscrit finement dans le paysage et dans le site. Ainsi, selon l'équipe : « L'équipement à créer sur ce site complexe se trouve donc à la croisée d'enjeux mémoriels importants. A la fois centre d'interprétation et musée de site il doit permettre au visiteur d'appréhender toute la complexité du développement de ce territoire dans ses dimensions historiques, géographiques et sociales et lui proposer un parcours de visite lui permettant de décrypter ces ensembles singuliers que sont les vestiges et la ferme Le Tourneur. Mais également, ce lieu public et culturel – antenne du musée ARCHÉA, lieu de création et d'accueil, « maison » des archéologues...– doit être un ensemble didactique, vivant, en prise avec le territoire, ouvert sur la création contemporaine. La diversité des corps de bâtiments sur le site facilite l'orchestration de ces rôles multiples. »

Pour faire comprendre la cohérence du territoire et l'inscription du projet dans le tissu du village et de la campagne alentours, plusieurs axes se sont imposés au projet :

- Souligner l'appartenance du site à la vallée, en installant le projet dans la pente

Une organisation claire de la pente est soulignée par la mise en valeur plateaux successifs. Des points de vue sont dégagés pour une lecture élargie du territoire.

- Faire percevoir le site archéologique, le village et la vallée depuis l'espace public

Des transparences vers les fouilles sont installées au droit du bâtiment d'accueil ; des failles du parcellaire sont exploitées depuis la place du village pour ouvrir des vues vers la vallée. Cette ambition, déterminante, conduit à déposer l'ancienne bergerie.

- Faire appel avec le pavillon d'accueil

Placé entre les vestiges, la place et la ferme, il apparaît comme un tiers élément, au point de convergence des parcours, des temps et des mémoires.

- Établir un dialogue subtil entre les bâtiments, s'inscrire dans le temps long du site

Par leur position, les différentes constructions en présence organisent des vues croisées, des renvois, des échappées visuelles vers la vallée et le village. Entre les bâtis, les parcours sont variés, formant des séquences narratives, ponctuées d'étapes, pour permettre aux visiteurs d'identifier sujets et époques.

- Proposer une couverture de protection des vestiges, gracieuse et légère, répondant à la mosaïque des toitures du village

Le feuilletage de la couverture en trois ailes permet son intégration à l'échelle paysagère et assure la conservation préventive des vestiges : protection contre la pluie, apport de lumière naturelle, protection acoustique. Cette décomposition souligne chacun des trois ensembles à valoriser de fours restaurés ou reconstruits.

- Organiser un parcours en deux moments : extérieur sur la parcelle archéologique, puis intérieur, dans les bâtiments

Un parcours en surplomb sur les vestiges puis permettant de s'en approcher au plus près et offrant une plate-forme pour l'archéologie expérimentale se poursuit ensuite dans les bâtiments.

- Conserver l'intégrité de chacun des bâtis de la ferme Le Tourneur en proposant pour chaque entité un programme particulier

Le calendrier prévisionnel

2021 : concours de Maîtrise d'œuvre ;

Janvier 2022 : notification de la maîtrise d'œuvre l'agence Frenak et Jullien ;

2022 - 2023 : études de conception / dépôt de permis de construire / fouilles préventives / consultation et passation des contrats de travaux ;

2023 : attribution des contrats de travaux et début des travaux d'aménagements extérieurs et des travaux sur les bâtiments ;

2024 : travaux d'aménagements extérieurs et des travaux sur les bâtiments (22 mois au total) / prototype et travaux scénographiques ;

2025 : réception des travaux sur les bâtiments et les aménagements extérieurs / travaux de conservation des vestiges / réalisation des travaux scénographiques ;

2026 : inauguration de l'antenne d'ARCHÉA au village de Fosses.

3.3- La tour et le square Saint-Rieul à Louvres

Intégrée au PSC de 2008, la tour Saint-Rieul est restée propriété de la municipalité de Louvres. Une convention en définit les usages et met à disposition le rez-de-chaussée (ancien musée municipal) au musée pour organiser des visites régulièrement et faire le lien avec le musée actuel. En 2020, à l'occasion d'une programmation créée pour les 10 ans du musée, un *escape game* y a été créé à partir de l'histoire du lieu et des collections. Les autres projets développés à Orville et à Fosses ont pris le pas sur les éventuels projets en lien avec la tour, dont le devenir, comme la conservation, sont liés au choix de la municipalité de Louvres.

3.4 - Une nouvelle Mission pour le Patrimoine de Roissy Pays de France

En 2018, dans le cadre de la réflexion sur la politique culturelle de la CARPF, une mission dédiée à l'identification, à la conservation et à la valorisation du patrimoine de Roissy Pays de France a été créée au sein du pôle Archéologie et Patrimoine. Cette mission se place dans le prolongement de l'approche territoriale développée depuis plus de dix ans par ARCHÉA. En effet, si les aménagements récents du territoire ont donné lieu à de nombreuses opérations archéologiques et ont rendu possible l'ouverture d'un musée aux collections riches et variées, d'autres types de patrimoine (architectural, paysager, mobilier, mémoriel ou immatériel) sont aussi des traces des femmes et des hommes, qui ont vécu, travaillé et habité ici. Ainsi, cette nouvelle mission offre aux habitants du territoire d'autres clefs d'interprétation de leur cadre de vie et ambitionne de favoriser l'appropriation citoyenne des espaces d'habitation ou de travail pour développer l'attractivité de ce territoire.

Elle a pour vocation d'assurer l'étude et la recherche sur le patrimoine architectural, de promouvoir sa protection et sa préservation et de diffuser la connaissance acquise par des actions de valorisation et de médiation. Pour cela, la mission se développe autour de trois volets : connaître, conserver et valoriser.

Dès 2018, alors que la mission est en cours d'élaboration, le vice-président à la Culture et au patrimoine a souhaité la création d'un fonds de concours dont la finalité est d'apporter une aide financière en investissement aux communes souhaitant mener des projets concernant la restauration de leur patrimoine, que celui-ci soit mobilier ou immobilier, protégé au titre des monuments historiques ou pas. Le fonctionnement de cette aide financière a été défini au cours de l'année 2018 et voté en conseil communautaire cette même année, l'enveloppe dédiée est portée aujourd'hui à 1,5 millions d'euros.

4.

LA GESTION DES COLLECTIONS





Tout à la fois musée de France et lieu de conservation de collections archéologiques, le musée est confronté à des réalités qui peuvent s’opposer. Essentiellement issues d’opérations archéologiques préventives, les collections lui confèrent une identité forte mais comportent des spécificités liées à leur propriété et leur gestion.

4.1- Les collections actuelles

Le musée est ancré dans une dynamique de territoire et de patrimoine archéologique au sens large. Il conserve un fonds de collections cohérent, témoignage archéologique des pratiques quotidiennes des hommes sur ce territoire, qu’elles soient aristocratiques et seigneuriales ou plus populaires. De ce fait, il a constitué une collection représentative en associant à la fois une démarche de musée autour de collections « muséographiables » et une démarche scientifique propre au dépôt de fouille, dans le souci de ne pas séparer les ensembles archéologiques et de les conserver dans leur intégralité au sein d’espaces dédiés, en favorisant l’accès et l’étude.

Ainsi, depuis sa création, le musée a vocation à conserver l’ensemble du mobilier archéologique mis au jour sur le territoire des 42 communes constituant la communauté d’agglomération. À ce fonds territorial, s’ajoutent des collections complémentaires, pour des raisons de cohérence scientifique, tel que l’ensemble archéologique lié à l’extension de l’aéroport Paris Charles-de-Gaulle avec le contournement de la Francilienne (RN 104), en majorité sur le territoire de la communauté d’agglomération mais aussi sur quelques rares sites en Seine-Saint-Denis. L’ensemble représente de fait en 2021 quelques 100 000 objets ou lots d’objets conservés par le musée.

- Les collections constitutives

Aujourd’hui, ARCHÉA est un musée d’archéologie conservant les témoins de l’occupation humaine locale et donc tourné largement vers la connaissance et la compréhension de son territoire. Pour autant, la mise sous tutelle scientifique par le musée d’archéologie départementale du Val d’Oise, effective jusqu’en 2006, n’a pas permis de constituer à l’origine du projet un fonds cohérent, ni même de travailler avec un véritable inventaire constitutif.

Le fonds GRHALP

C’est le site de la nécropole Saint-Rieul à Louvres, dénommé « fonds GRHALP », qui est à l’origine même de la conception du musée et participe de l’identité d’ARCHÉA. Le mobilier archéologique remarquable mis au jour dans les sépultures mérovingiennes peut ainsi être considéré comme la collection constitutive du musée, justifiant en grande partie son appellation « musée de France » dès 2002. La centaine d’objets archéologiques prestigieux mis au jour constitue en effet, historiquement et architecturalement, le cœur du musée. Pour autant, ces collections primordiales pour le musée n’ont bénéficié d’une régularisation de leur statut juridique au profit de la communauté d’agglomération qu’en décembre 2018. L’inscription à l’inventaire réglementaire des collections sélectionnées « musée de France » est en cours, suite à une présentation en commission scientifique régionale d’acquisition le 28 janvier 2020 ayant reçu un avis favorable.

Le fonds JPGF de Villiers-le-Bel

A sa création, le musée a bénéficié de la « cession » (en réalité transfert physique en attente de régularisation) de collections archéologiques représentatives de l'est du Val-d'Oise, fouillées et documentées par l'association JPGF - section Villiers-le-Bel depuis les années 1960. Ces collections sont venues enrichir le fonds du musée en 2009 et lui donner une légitimité dans la représentation du territoire du Pays de France.

De ce fait, le musée travaille depuis plusieurs années avec le Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France et l'association JPGF - section Villiers-le-Bel pour réaliser et formaliser le transfert physique puis, si possible, la cession des collections archéologiques mises au jour par l'association sur le territoire. Ce transfert est toujours en cours puisque aujourd'hui seulement une partie, près de 2.000 objets ou lot d'objets provenant de ces fouilles, est actuellement conservée au musée. Ce transfert des collections encore conservées par l'association vers les réserves du musée n'a pu encore être réalisé, faute de moyens humains.

Ces deux fonds, tout en témoignant de l'apport des associations archéologiques et du travail des bénévoles à la connaissance du territoire, sont considérés comme les fonds historiques du musée. Néanmoins, du fait de la complexité de leur statut juridique, l'ensemble de ces collections n'est pas encore porté à l'inventaire réglementaire du musée. En effet, l'importance numérique du mobilier à traiter, comme la difficulté de régler rapidement le statut juridique de ces collections anciennes, n'a pas encore permis de réaliser un travail exhaustif de gestion et d'enregistrement sur la base de données du musée et donc la constitution de fiche d'inventaire réglementaire.

- Des collections provenant de sites emblématiques

Le site du château d'Orville

Dans le cadre des opérations d'archéologie programmées réalisées sur le site archéologique d'Orville, près de 2450 objets ont été mis au jour. Il s'agit principalement de collections liées à la construction et la fortification du château fort, à son occupation au cours de la guerre de Cent Ans, puis à sa destruction en 1438. Jusqu'en 2006, le site appartenait à l'Hôpital des Quinze-Vingt, puis il a été acquis par Roissy Porte de France (devenu Roissy Pays de France). Le mobilier archéologique mis au jour avant 2006 a fait l'objet d'un don, formalisé par une convention, par l'Hôpital des Quinze-Vingt à la communauté d'agglomération. Ces collections ont été présentées en CSR acquisition en 2006 et sont en cours d'inscription à l'inventaire réglementaire du musée. Le mobilier archéologique mis au jour à l'occasion des campagnes programmées annuelles depuis 2006 est propriété de la CARPF. Il est en cours d'étude et en grande partie conservé dans les réserves du musée. La sélection des objets « musée de France » doit progressivement être portée à l'inventaire réglementaire du musée après présentation en commission scientifique régionale pour l'acquisition des collections.

Les collections MnATP/MuCEM

En 2008, est déposé au musée un ensemble de mobilier principalement en céramique, mais aussi en métal et en os, issu de campagnes de fouilles réalisées par le MnATP/MuCEM en partenariat avec l'association JPGF de Villiers-le-Bel sur des sites d'ateliers de potiers, dans la Vallée de l'Ysieux et notamment à Fosses. Les collections inventoriées se composent de 540 céramiques remontées, 206 objets en métal ou en os, un moulage de four de potier ; s'y ajoutent plusieurs dizaines de tonnes de matériel documentaire de fouilles (tessonnier). Les collections inscrites à l'inventaire réglementaire du MuCEM ont fait l'objet de plusieurs arrêtés de transfert et des conventions. En 2020, le pôle des collections a entrepris un grand travail de simplification pour renouveler la formalisation de ces dépôts. Une seule convention qui concerne l'ensemble des collections, collection « musée de France »,

collection documentaire, collections d'étude et collections annexes, a été signée à l'été 2021. Le fonds a été versé sur la base de données du musée, mais les collections « musée de France », ne sont pas encore portées à l'inventaire des dépôts (cf. [ANNEXE 15 : Convention de dépôt MuCEM – CARPF – 2021](#)).

- Un enjeu : des collections représentatives du territoire

Dès avant l'ouverture du musée, l'équipe en poste en 2006 a eu à cœur d'identifier et de transférer physiquement pour les conserver dans les réserves du musée et les valoriser en exposition, les collections mises au jour sur le territoire. Un important travail a ainsi été mené avant l'ouverture avec les services de l'État et les opérateurs archéologiques. Depuis 2010, ce travail s'est poursuivi à la faveur de ces contacts noués avec les différents partenaires. Des campagnes de versements annuels ont ainsi été mises en place avec l'Inrap et le SDAVO notamment, après validation du SRA Ile-de-France.

L'enjeu de légitimité du musée et de représentativité du territoire a été de nouveau majeur en 2016, lors de l'extension de la communauté d'agglomération. De 2016 à 2019, un nouveau temps de travail intense a été engagé pour identifier les opérations réalisées sur ces « nouvelles » communes, notamment celles de Seine-et-Marne, puis mettre en œuvre le transfert physique du mobilier pour les sites bénéficiant d'un rapport final d'opération. À cette occasion, une base de gestion des opérations réalisées sur le territoire (ARCHÉA BASE) a été créée par le service des collections, sur le même logiciel que celle de gestion des collections, afin de documenter les sites et de faciliter ces opérations de transferts physiques. Entre 2016 et 2019, près de 49 opérations archéologiques ont été transférées dans les réserves du musée.

Les derniers versements ont fait émerger des fonds de collections conséquents et symboliquement fort pour la représentativité des communes de Seine-et-Marne. La priorité a été donnée aux sites pour lesquels un travail pouvait permettre de clarifier le statut des collections et de les intégrer dans le fonds du musée. Elle concerne trois ensembles : les opérations archéologiques menées sur un terrain intercommunal, les collections appartenant au Département du Val-d'Oise, les collections de l'association JPGF Le Blanc-Mesnil/Le Bourget.

Les collections issues de sites appartenant à la CARPF

Pour les opérations réalisées sur des terrains intercommunaux acquis avant 2016, la CARPF sollicite systématiquement la propriété du mobilier afin de pouvoir engager un travail complet de chantier des collections jusqu'à l'inscription des collections sur le registre du musée. Ainsi, à la suite des opérations archéologiques menées entre 2008 et 2011, au Parc du Château à Louvres, sur un terrain intercommunal, une importante nécropole gallo-romaine occupée du III^e au V^e siècle a été mise au jour. Le transfert physique du mobilier archéologique vers ARCHÉA a été réalisé en 2015 et la procédure de régularisation du statut juridique a permis une présentation en 2016 à la commission scientifique régionale d'acquisition, puis une inscription à l'inventaire réglementaire du musée de 443 objets en céramique, métal, os et verre. Le site a également fait l'objet de valorisation dans le cadre d'une exposition temporaire « Tomber sur un os, quand les archéologues font parler les morts » en 2018/2019. Il sera également présenté dans le cadre de la réactualisation de la vitrine gallo-romaine du parcours permanent.

Le fonds du Département du Val-d'Oise

Dans le cadre d'un travail de partenariat mené depuis plusieurs années avec le musée archéologique du Val-d'Oise (MADVO), et dans une logique de gestion optimisée des collections respectives, les élus du Département ont voté le don des collections du Département à la communauté d'agglomération

Roissy Pays de France. Ce don remplace le dépôt mis en place à l'ouverture d'ARCHÉA, augmenté des nouveaux sites concernés par l'extension de l'intercommunalité qui étaient conservés par le MADVO. L'ensemble recouvre 1 463 objets provenant de 15 sites archéologiques, pour beaucoup très fragmentaires (tessons de céramiques, fragments de mobilier métallique,...), dont seulement 154 disposent d'un potentiel de valorisation (objets complets ou présentant un intérêt scientifique) pouvant être inventoriés « musées de France ».

La validation de ces transferts est effective pour les deux institutions depuis 2020 (délibérations de conseils respectifs en 2019 et 2020). La régularisation du transfert de collections inventoriées d'un musée de France à un autre est, elle, toujours en attente de validation du Haut Conseil des Musées (présentation devant le Haut Conseil des MDF initialement prévue en novembre 2019 et reportée *sine die*). Cf. ANNEXE 16 : Délibération transfert des collections MADVO-ARCHÉA.

Le fonds de la JPGF Le Blanc Mesnil – Le Bourget

En 2019, la CARPF a été sollicitée par le président de l'association JPGF section Le Blanc-Mesnil – Le Bourget pour recevoir les collections de l'association inquiète sur sa pérennité. Ce transfert concerne 1418 sites (prospections et opération de fouilles archéologiques), situés en partie sur le territoire de la CARPF. Pour des raisons de cohérence scientifique, l'ensemble a été transféré à ARCHÉA en 2021, alors que les collections mises au jour sur les communes de Seine-Saint-Denis ont été versées au Bureau des Patrimoines du Département de Seine-Saint-Denis.

- Bilan

Le travail conséquent mené par les deux régisseuses du musée a permis de constituer une collection représentative du territoire. Cependant, l'accumulation de ces transferts s'est ajoutée au déjà lourd passif de collections à traiter pour mieux les connaître et engager des procédures de régularisation de propriété. A partir de 2019, le choix des sites à traiter en priorité s'est fait en fonction de leurs enjeux de représentativité et de leur possibilité de régularisation. Le volume de collections concernées engendre des difficultés dans la gestion. De ce fait, depuis 2020, les nouveaux potentiels transferts physiques de collections ont été limités afin de permettre le traitement des sites prioritaires. Le service des collections a également identifié l'urgence de pouvoir mener un chantier des collections externalisé et de réorganiser les modalités de rangement et conservation des collections.

4.2- Acquisition et inventaire des collections

- Politique d'acquisition

Défini en 2008, l'enrichissement du fonds du musée obéit à un principe systématique de conservation de l'intégralité du mobilier archéologique découvert sur le territoire la communauté d'agglomération Roissy Pays de France. Cette politique permet au musée de rester au plus près de l'actualité scientifique, mais génère un enrichissement récurrent et de plus en plus important, en termes de volume et de temps de travail sur les collections.

Avant l'ouverture du musée, une vaste opération d'identification, de localisation et de rapatriement physique des collections archéologiques mises au jour sur le territoire de la communauté d'agglomération a été engagée. Elle est depuis systématiquement poursuivie en lien avec les services de l'État et les opérateurs archéologiques. En découle un travail de fond conséquent et décisif pour

régulariser le statut juridique de ces collections provenant d'opérations archéologiques préventives ou programmées. Cette étape est un préalable indispensable pour inscrire ces collections à l'inventaire réglementaire du musée. Néanmoins, les difficultés rencontrées par l'équipe du musée depuis une quinzaine d'années dans cette démarche ont longtemps reporté la constitution d'un inventaire réglementaire des Musées de France. Le musée ne dispose donc de cet inventaire réglementaire que depuis 2016, date du premier transfert de propriété de l'État au profit de la CARPF.

En effet, jeune musée ouvert en 2010, ARCHÉA ne s'appuie pas sur un fonds muséal ancien et ne dispose donc pas d'un inventaire des collections constitutif. Encouragé par le service des musées de la DRAC Ile-de-France, l'équipe a mené un important travail de chantier des collections, qui a permis de clarifier les statuts et dans la mesure du possible d'acquérir des collections dans la perspective de les porter à l'inventaire réglementaire du musée.

- Statut des collections

Un fonds composé de deux ensembles juridiques

Au regard du mode d'acquisition, des volumes conservés et de la variété de l'état de conservation du mobilier archéologique, la collection du musée est constituée de deux ensembles : la collection « musée de France » et le matériel d'étude ou « matériel documentaire de fouille ». Cependant, dans le fonds de collections gérées par le musée, peu de biens archéologiques mobiliers disposent d'un statut juridique clair et, de ce fait, la question du statut des collections est lourde de conséquences.

Le matériel documentaire de fouille n'étant pas un statut, la direction des patrimoines recommande en 2019, afin de lui apporter une meilleure protection juridique, d'inscrire l'ensemble du mobilier à l'inventaire du musée. Cependant, cette position est déontologiquement difficile à appliquer puisque le plus souvent, elle concerne des volumes conséquents de matériel parfois ni trié, ni inventorié dans le détail avant transfert. De ce fait, le musée assume également le rôle de dépôt de fouille. Par ailleurs, en tant que musée de France, ARCHÉA a pour mission de conserver, mais aussi d'étudier et de favoriser l'accès aux collections. De ce fait, l'équipe scientifique du musée a mis en place un protocole validé par la DRAC pour identifier dans un ensemble archéologique les collections pouvant être inscrites à l'inventaire réglementaire du musée, au regard des informations scientifiques transmises par l'archéologue responsable des opérations dans le rapport final d'opération. Par ailleurs, une réflexion est en cours à l'Inspection des patrimoines pour préciser ces éléments qui offrent de grandes similitudes avec les collections conservées de muséums.

Procédures de régularisation

La question du statut juridique des collections constitue un nœud complexe dans la politique d'acquisition du musée. Un travail avec les services de la DRAC a permis la définition de procédures pour régulariser, autant que faire se peut, le statut des fouilles passées déjà conservées par le musée et d'autre part la mise en place pour l'avenir d'une chaîne archéologique allant jusqu'à l'inscription à l'inventaire réglementaire du musée.

Depuis 2012, une procédure est formalisée et mise en place après le rendu du rapport (envoi par le SRA d'un courrier au propriétaire l'informant de ses droits ; partage éventuel si réclamation du propriétaire, sinon l'ensemble revient à l'Etat qui peut ensuite le transférer au musée). La récente loi sur le patrimoine offre de nouvelles perspectives. Elle simplifiera à terme, encore davantage ce processus : pour les opérations archéologiques réalisées sur des terrains acquis après 2016, l'ensemble des biens archéologiques mobiliers mis au jour seront propriété de l'Etat qui pourra en désigner l'affectation dans un musée par dépôt ou transfert de propriété.

Face à ces complexités et aux questions posées par le transfert de collections provenant d'association dont les propriétés ne sont plus attestées selon les critères actuels, le service des collections a travaillé avec le SRA pour formaliser une convention de dépôts des biens archéologiques mobiliers. La première convention de dépôt de biens archéologiques mobiliers, issus de 81 opérations archéologiques effectuées sur le territoire de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France entre 1977 et 2016, a été signée à l'été 2021 (délibération du conseil communautaire du 20 mai 2021 - Cf. ANNEXE 17 : Convention de dépôt de mobilier archéologique DRAC Ile-de-France / CAPRF), qui permettra de gérer ces collections et de les valoriser dans un cadre juridique clair. Le chantier des collections en cours permettra d'envisager des avenants pour les sites et opérations (avec liste de mobiliers) dont le transfert de propriété à la CARPF ne peut être réalisé.

Les collections musées de France

Dès 2008, l'équipe d'ARCHÉA fait le choix de ne pas inscrire toutes les collections du musée à l'inventaire réglementaire des musées de France. Si l'ensemble des objets bénéficie d'une première protection patrimoniale par leur appartenance au domaine public, tous n'ont pas vocation à acquérir le statut « musée de France ». En effet, les collections archéologiques ont la particularité d'être constituées de très nombreux objets et lots d'objets, au départ collectés par les archéologues pour leur intérêt scientifique strict. En ce sens, le caractère muséographique d'un objet doit être questionné et une l'inscription réglementaire n'est pas toujours pertinente. Par ailleurs, le musée a également un rôle à jouer dans la recherche scientifique en favorisant les analyses en laboratoire, qui peuvent apporter un éclairage scientifique renouvelé sur un objet mais parfois imposer la nécessité d'un prélèvement de matière ou la destruction d'une partie de l'objet.

De ce fait, parmi les biens affectés acquis par le musée, les objets d'intérêt muséographique sont sélectionnés par le musée selon un ensemble de critères validés par la DRAC : objet suffisamment complet ; objet dont la fonction est identifiable ; objet d'exception ; objets(s) représentatif(s) d'une série. Cette sélection est présentée en commission scientifique régionale d'acquisition en vue d'attribuer aux objets le statut « musée de France » permettant de les inscrire à l'inventaire réglementaire et de leur assurer une protection juridique renforcée (cf. ANNEXE 18 : Critère de sélection des collections « musée de France » et avis favorable de la CSR Ile-de-France)

En 2021, l'inventaire réglementaire du musée comporte 443 objets « Musée de France », provenant du site de la ZAC du Parc à Louvres. Le chantier des collections doit permettre l'inscription de collections provenant du site d'Orville pour les opérations réalisées entre 2001 et 2006 présentées en commission scientifique régionale (avis favorable) alors que les objets issus des campagnes postérieures sont encore en cours d'étude scientifique.

Par ailleurs, en décembre 2018 un arrêté de transfert de propriété de collections provenant de trois sites permet d'envisager un accroissement des collections dites « musées de France ». Les objets provenant de la nécropole de Saint-Rieul, à l'origine du projet de musée sont en cours d'inscription à l'inventaire (avis positif de la commission scientifique régionale de janvier 2020) ; les autres sites sont à présenter en commission scientifique régionale d'acquisition après chantier des collections.

Le matériel documentaire de fouille (matériel d'étude)

Le « matériel documentaire de fouille » (note-circulaire du 19 juillet 2012), représente en réalité la plus grande partie des collections gérées par le musée, soit parce que celles-ci correspondent à ce critère, soit parce que le site dont elles proviennent n'a pas été régularisé dans le cadre du chantier des collections. Néanmoins, dans un souci de conservation adéquate de l'ensemble des collections, tout est référencé sur la même base de données par fiche d'objet ou de lot d'objets. Les collections elles-mêmes sont conservées dans les mêmes locaux et les mêmes types de contenants selon leur(s) matériau(x) et les préconisations liées à leur état de conservation.

La documentation scientifique

L'arrêté du 16 septembre 2004 distingue le mobilier archéologique (objets transformés par l'activité humaine et recueillis pendant l'opération) de la documentation scientifique (les matériaux naturels et de nature biologique recueillis, à savoir les restes humains, la faune ou encore les prélèvements de sédiments). Cette dernière est prise en considération lors du chantier des collections et intégrée dans la base de données pour en faciliter la gestion et la mise à disposition auprès d'étudiants et de chercheurs. Les prélèvements de sédiment sont conservés par le musée (en attente de directives officielles), mais non enregistrés sur la base de données, car aucune réponse n'a pu aujourd'hui être formalisée sur la pérennité de ceux-ci.

Le matériel pédagogique

Certains objets des collections d'étude, redondants avec des items de référence inventoriés, ont ainsi été sortis de ces collections avec l'accord du SRA, pour rendre possible une utilisation dans un cadre pédagogique.

- Inventaires des collections

L'inventaire reflète le fonds du musée composé de deux types de collections : l'une inventoriée de façon réglementaire au titre de collection « musée de France », l'autre enregistrée « matériel documentaire de fouille ». Pour maintenir la cohérence scientifique d'un site, l'ensemble est enregistré sous forme de fiches dans la base de gestion informatisée des collections du musée, le logiciel Actimuséo.

Depuis 2016, l'inventaire des collections est réalisé sur cette base de données agréé par l'État pour l'inventaire informatisé qui centralise toutes les informations collectées sur les objets au moment du chantier des collections. Avant cette date, les collections étaient inventoriées sous forme de liste Excel (un tableur par opération archéologique). Près de 35 000 objets ou lots d'objets sont ainsi enregistrés dans la base suite à la migration des données (27 000 fiches à corriger en grande partie) et à la création de nouvelles fiches dans le cadre du chantier des collections (8 000 fiches). Par ailleurs, un grand volume de mobilier, encore non inventorié, est d'ores et déjà conservé dans les réserves du musée et demeure en attente d'un traitement complet de chantier des collections.

Collections « musées de France »

En 2021, 443 objets sont considérés comme des collections musées de France et possèdent une fiche au modèle spécifique sur Actimuséo qui permet notamment de définir les champs équivalents aux 18 colonnes de l'inventaire réglementaire.

Le format du numéro d'inventaire suit donc les préconisations du ministère de la Culture (arrêté du 25 mai 2004) : l'année d'acquisition (l'année de l'arrêté de transfert de propriété ; ou l'année de la campagne de fouille pour le mobilier issu du site archéologique d'Oville), le numéro d'acquisition (du site), le numéro de l'objet, quand cela est nécessaire, la partie de l'objet ou du lot. Les collections ont été marquées par des restauratrices dans le cadre d'une prestation liée au marché de restauration des collections.

NB : Les premières inscriptions ayant commencé après le début du nouveau plan de récolement décennal (2016-2025), il est considéré que leur inventaire vaut premier récolement. Cette logique sera poursuivie avec toutes les nouvelles inscriptions à l'inventaire d'ici à 2025. Elles seront à nouveau revues lors du récolement décennal suivant (2026-2035).

Matériel documentaire de fouille

Le matériel documentaire reçoit un numéro d'inventaire spécifique pour être intégré dans la base de données des collections. Le numéro suit la logique du numéro d'inventaire réglementaire en y intercalant un code de trois lettres. Ce code « matériau » identifie immédiatement un numéro « matériel documentaire de fouille » en reprenant la nomenclature établie par le PAIR (Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan, aujourd'hui Archéologie Alsace).

2008.1.MFE.1(.1) pour un bien acquis s'agissant d'un objet en fer)

D. 2008.1.TCA.1(.1) pour un bien déposé s'agissant d'un objet en terre cuite architecturale

Collections au statut non régularisé

Pour permettre la gestion quotidienne, les collections non encore régularisées sont enregistrées dans la base Actimuséo sur le même principe que les collections régularisées, en utilisant un numéro d'inventaire temporaire comportant 0000 pour l'année.

Les collections déposées, les collections « matériel documentaire de fouille » et les collections portant un numéro d'inventaire temporaire ne sont jamais marquées directement, mais comportent toujours une étiquette accompagnant l'objet.

- Bilan depuis l'ouverture

Depuis 2006, l'équipe a concentré ses efforts pour rassembler le fonds de collections constitutives du musée. De ce fait, la question de la régularisation du statut juridique des collections a été intimement liée à celle de la constitution d'un inventaire réglementaire. De nombreuses actions ont été menées par le musée entre 2005 et 2012, en accord avec le service régional de l'Archéologie (SRA) d'Île-de-France, pour avancer dans le règlement des statuts juridiques. Néanmoins, la diversité des situations rend complexe la mise en place de la procédure de régularisation du statut juridique qui a par ailleurs été régulièrement revue par le SRA.

À ce jour, hormis le site d'Orville, propriété de la CARPF et lieu de fouilles programmées (ensemble du mobilier découvert appartenant au propriétaire du terrain) peu de sites ont été régularisés permettant d'aller au bout de la procédure d'inventaire. La priorité du chantier des collections doit être la prise en compte de ces sites acquis pour enrichir l'inventaire du musée. Par ailleurs, ce travail fastidieux réalisé en priorité vers les acquisitions de collections n'a pas permis d'avancer à un rythme satisfaisant sur les dépôts de collections. Un travail est en cours suite à la signature en 2021 d'une convention de dépôt avec le MuCEM pour formaliser un registre des dépôts du musée.

4.3- Conservation, restauration et gestion des collections**- Les réserves archéologiques du musée****Deux réserves au musée**

Le musée bénéficie dans ses murs de deux réserves sécurisées, accessibles par un badge magnétique et bénéficiant de caméras pour une vidéo protection. Elles sont aveugles, donc sans aucun éclairage naturel, et équipées d'un éclairage artificiel par tubes fluorescents LED.

- La grande réserve ventilée se déploie sur 220 m² et bénéficie d'une grande inertie thermique. Cette pièce semi-enterrée se situe au niveau bas du musée ; la température oscille entre 19 et 21 degrés et le taux d'hygrométrie varie dans l'année entre 35 et 52 %. Y sont conservées les collections en matériaux peu sensibles au climat : pierre, céramique, torchis, plâtre. Elle est aménagée de rayonnages fixes avec tablettes et dispose également d'une table de photographie utilisée dans le cadre du chantier des collections. Une réorganisation est en cours depuis 2020 pour permettre une conservation plus rationnelle des collections selon les matériaux et leurs contraintes spécifiques.

- La réserve contrôlée est située au R+2 et mesure 40m². L'humidité relative et la température de la pièce sont gérées par une climatisation automatique qui filtre également l'air. La température (calibrée à 18°C +/- 1°C) et d'hygrométrie (calibrée à 50% +/- 5%) sont mesurées par une climatisation autonome et vérifiées par le service des collections. Un système d'alarme, avec la mise en action d'un déshumidificateur si besoin, permet de contrôler ces valeurs. Les collections en matériaux sensibles à l'environnement y sont conservées sur des rayonnages mobiles : collections en métal, organiques ou en verre.

Une réserve externe

L'estimation des besoins en termes d'espaces de stockage, réalisée au moment du concours d'architecte, étant prévue à 10 ans, les réserves du musée étaient déjà, dès l'ouverture, presque saturées. Le transfert des collections provenant du fonds JPGF et des céramiques de Fosses – vallée de l'Ysieux déposées par le MuCEM a ainsi achevé de remplir les espaces disponibles. Un bâtiment extérieur s'est avéré nécessaire dès 2012.

La réserve externe actuelle est un ancien entrepôt situé au 3 avenue de Copenhague, dans la zone industrielle de Louvres à proximité de la gare du RER D. Il appartient à l'Établissement public foncier d'Ile-de-France et a été mis à disposition gracieusement par convention renouvelée régulièrement dans l'attente de la destruction du bâtiment dans le cadre du projet d'éco-quartier (horizon 2028). La parcelle se situe juste à côté du bâtiment appartenant à Roissy Porte de France où sont installés les bureaux de la Direction Culture.

La réserve archéologique se déploie dans un ancien hangar aménagé sur une surface de près de 900 m². La parcelle est close par un grillage et un portail coulissant fermant à clef. Le bâtiment dispose d'une alarme, actuellement reportée sur le téléphone du technicien et sur le standard de la police intercommunale. Les murs en béton de 20 à 25 cm d'épaisseur et le toit métallique (panneaux sandwich constitués d'une âme en mousse polyuréthane et de deux parements en bac acier) assurent une inertie correcte de la température et de l'humidité. Le sol en béton, sali par endroit par des substances graisseuses, a été nettoyé à l'auto-laveuse par l'équipe du musée avant installation des rayonnages et le déménagement des collections. Le lieu comporte un quai de déchargement couvert, avec une porte de type « garage » en plastique avec une serrure avec clef sécurisée, une porte anti-panique/sortie de secours (en métal doublé de polystyrène au fond) fermée par une serrure trois points et sécurisée par une barre de métal et des fenêtres sur un côté, munies de barreaux acier. Les accès sont contrôlés et des trousseaux de clefs différenciés sont mis en place avec un suivi. Le travail sur place ne peut se faire en l'absence d'une personne de l'équipe du musée et nécessite la présence d'au moins deux personnes sur place, pour des raisons de sécurité.

L'entrepôt est compartimenté en plusieurs espaces comportant des accès restreints et sécurisés par des clefs. Une nouvelle organisation en 2020 a permis de mieux définir les espaces :

- un espace logistique (50 m²), qui accueille également le travail de post-fouille provenant du site d'Orville et une petite réserve (25 m²) pour le mobilier archéologique sorti de fouille ;
- une réserve archéologique (plus de 640 m²) avec des rayonnages et des racks port-palette ;

- un espace de près de 77 m² de stockage du mobilier muséographique et les expositions itinérantes ;
- deux bureaux (20m² et 13.7m²) au rez-de-chaussée et un espace à l'étage (40 m²) réservé à l'accueil des bénévoles du chantier archéologique et de restauration ;
- à l'étage, une cuisine (20m²), ainsi que des sanitaires avec douche, sont mis à disposition des fouilleurs et des bénévoles de l'association CHAM, puis REMPART, qui travaillent à la restauration des vestiges du site archéologique d'Orville.

Aujourd'hui les collections conservées au CID sont les collections constituées du matériel documentaire de fouille d'ARCHÉA et du MuCEM, les collections lapidaires et celles provenant de sites rapatriés, mais non régularisés et non passés en chantier des collections. Une réorganisation a été faite en 2020 avec l'ajout de nouveaux rayonnages, en prévision du transfert des collections des deux sections de l'association JPGF. Néanmoins, à court terme, après ces versements, la réserve sera saturée et le service des collections étudie la possibilité d'une réorganisation (cf. ANNEXE 19 : Plan d'aménagement de la réserve externe en 2021).

Le projet de réserves pérennes et sécurisées est une priorité pour l'équipe du musée. L'actuelle réserve externe n'est pas un lieu pérenne. Le bâtiment est mis à disposition gracieusement dans le cadre d'une convention entre la CARPF et l'EPFIF (convention en cours jusqu'en 2027). Néanmoins, le bâtiment est voué à être démolit dans le cadre du projet d'éco-quartier de Louvres. Le type de collections conservé et la vocation territoriale de l'établissement ont suscité dès 2014 une étude de faisabilité pour un pôle de conservation du patrimoine archéologique. Après une large concertation engagée pour identifier des partenaires potentiels, le projet, mis en attente le temps de la fusion, a été redéfini comme un pôle de conservation partiellement ouvert aux publics destiné à accueillir des collections ainsi que la documentation associée. Ce lieu de conservation des collections archéologiques d'ARCHÉA, mais aussi d'autres types de collections (ethnographiques, beaux, arts...) identifiées par les communes intéressées sera accessible au public spécialisé. Certains espaces seront visitables et d'autres visibles, proposant aux visiteurs une approche non pas simplement sous l'angle de l'histoire de l'art ou de l'archéologie, mais sous l'angle scientifique et matériel que proposent les sciences du patrimoine. Il offrira donc des occasions de rencontres et de médiation culturelle entre professionnels et grand public à travers un parcours de visite permettant de découvrir « la fabrique du patrimoine » qui va de l'étude de l'objet à son exposition.

- La conservation préventive

Gestion du climat

Chaque réserve fait l'objet d'un contrôle du climat et de l'humidité. Dans la réserve archéologique, l'inertie du bâtiment permet un climat stable ; dans la réserve contrôlée, une ventilation et un humidificateur sont installés pour assurer les conditions spécifiques. Des capteurs offrent un relevé régulier des températures et taux d'humidité, gérés dans un tableur Excel. Par ailleurs, le mobilier nécessitant impérativement une humidité relative inférieure à 50% ou supérieure à 60% est bien identifié, mais doit encore être conditionné dans des contenants hermétiques enfermant avec matériau tamponné (gel de silice, argile activée, Prosorb). En exposition permanente, des thermo-hygromètres sont disposés dans chaque section. Pour limiter les variations, les vitrines ont été rendues plus étanches par des joints de silicones à renouveler régulièrement. Le service des collections assure une veille hebdomadaire de ces données dans l'ensemble des espaces conservant des collections et travaille sur des améliorations à apporter pour la gestion du climat, dans les espaces de conservation et de présentation de collections.

Veille sanitaire

Une veille sanitaire des collections exposée est assurée par les deux régisseuses. Néanmoins, pour permettre un meilleur suivi, les nouvelles prestations de conservation-restauration comprennent en plus des traitements une mission de veille sanitaire annuelle réalisée par les conservateurs restaurateur titulaires du marché, selon leur spécialisation en matériaux. Chaque année, quatre actions sont attendues : constat d'état et couverture photographique *in situ* ; identification des besoins éventuels de conservation-restauration ; saisie directe des observations dans la base de données du musée ; rédaction d'une synthèse de la veille sanitaire annuelle. La mise en place de cette nouvelle mission en 2022 permettra d'avoir un bilan sanitaire de ces objets et d'intervenir rapidement si nécessaire. Pour les collections conservées en réserve, c'est le chantier des collections réalisé site par site qui permet d'avoir une bonne connaissance de leur état de conservation et de dresser un état sanitaire avec une priorisation des objets à restaurer.

Sûreté des collections

Les locaux de conservation et d'étude de collections sont tous sous alarme, suivant des zones individualisées. La surveillance des collections dans les salles de réserves, d'étude, les expositions ou en transit est assurée par les deux agents du pôle collections.

L'équipe a commencé la rédaction d'un Plan de sauvegarde des Biens culturels (PSBC), des contacts ont été pris avec le SDIS du secteur et un état des lieux rédigé, néanmoins, la formalisation d'un document final sera une priorité à court terme.

Assurances

Les collections d'ARCHÉA sont assurées depuis le début du projet par un courtier spécifique dans le cadre du marché d'assurance de la collectivité. En 2019, le lot a été attribué à Gras Savoye et une mise à jour annuelle est conduite pour prendre en compte les nouvelles acquisitions ou transfert de collection. Par ailleurs, dans le cadre des expositions temporaires du musée, un contrat spécifique est contracté clou à clou pour les prêts de collections.

- La conservation-restauration

Les marchés pluriannuels de conservation-restauration

Depuis 2011, l'équipe du musée a mis en place une programmation trisannuelle de nettoyage et stabilisation et/ou restauration de ses collections archéologiques. Le cahier des charges a été présenté pour validation à la commission scientifique régionale de restauration et les lots sont attribués dans le cadre du marché à des conservateurs-restaurateurs habilités à travailler sur des collections musées de France (cf. ANNEXE 20 : Cahier des charges du marché pluriannuel de restauration de 2020). A ce jour, trois campagnes triennales ont été réalisées et la quatrième est en cours.

Les collections concernées sont réparties en trois lots, en fonction de leur matériau constitutif : lot n°1 = fer ; lot n°2 = alliage cuivreux et plomb ; lot n°3 = céramique et verre. Chaque année, un montant d'investissement de 28 500 à 33 000 euros TTC a été consacré à la restauration de collections du musée.

La politique de conservation-restauration d'ARCHÉA est régie par plusieurs grands principes inhérents aux collections des musées de France : les interventions doivent satisfaire à des critères scientifiques et archéologiques. Elles doivent être pratiquées dans le respect du matériau et de l'objet originel. Par ailleurs, les interventions doivent s'harmoniser avec l'ensemble des travaux déjà effectués sur les collections.

Les collections concernées sont tout d'abord des collections inventoriées musées de France, mais aussi des objets provenant des collections d'étude destinés à :

- être disponibles pour l'étude scientifique par des chercheurs et des spécialistes ;
- être conservés dans un état convenable, éventuellement en vue de traitements ultérieurs plus poussés à l'occasion d'exposition, de prêt ou du roulement des collections présentées en exposition permanente.

Le chantier des collections permet de réaliser un constat d'état pour chaque objet traité et ainsi de définir les priorités en termes de conservation-restauration site par site. Un tableau de suivi défini pour chaque objet nécessitant une intervention une priorisation selon un critère de un à trois, permettant de prévoir les constitutions de chaque lot annuel.

Bilan des premiers marchés pluriannuels

Chaque année, selon les nécessités et arrivées de collections, une quarantaine d'objets en fer, une quarantaine d'objets en alliage cuivreux et une quinzaine d'objets en céramique et verre sont ainsi traités. Le bilan de cette planification est très positif. Les campagnes régulières ont permis de traiter les collections les plus fragiles et d'envisager à court et moyen terme les collections à traiter. Néanmoins, l'avancée du chantier des collections reste décisive pour avoir une meilleure connaissance de l'état sanitaire des collections en réserve et poursuivre la priorisation des collections à traiter.

- Gestion des biens archéologiques mobiliers

Gestion quotidienne par le pôle des collections

Depuis la création d'ARCHÉA, le chantier des collections a lieu de façon permanente au musée. Il a pour objet de permettre la conservation pérenne et la valorisation de chaque lot de mobilier découvert sur le territoire de l'agglomération dans le cadre d'une opération archéologique, une fois le rapport final d'opération publié et l'autorisation de transfert physique obtenue auprès du SRA d'Île-de-France. Ainsi, l'opération archéologique constitue l'unité de traitement pour la mise en œuvre du chantier des collections ainsi que la régularisation du statut juridique et l'acquisition des collections. La base de données (ARCHÉA BASE) créée en interne sur le logiciel File Maker Pro™ permet la planification et le suivi du chantier des collections.

Le chantier des collections est assuré par le service des collections du musée, un jour par semaine durant l'année. De 2014 à 2019, chaque été, un stage de trois semaines accueillant quatre à six étudiants, a été organisé et encadré par le service. Par ailleurs, le pôle a accueilli à plusieurs reprises des personnes en stage long ou en contrat à durée déterminée sur des missions spécifiques entrant dans le chantier des collections.

En termes de conditionnements physiques, les collections correspondant aux anciens inventaires Excel (migrés en 2015 dans ActiMuseo) ont déjà fait l'objet d'un conditionnement normalisé suivant les principes de conservation préventive. Les objets sensibles sont rangés dans des boîtes polyéthylène (type Miflex®, OKT® ou Lock&Lock®, éventuellement caisses en polypropylène cannelé pour les hors formats), en réserve contrôlée. Les objets peu sensibles sont conditionnés en bacs polyéthylènes gerbables norme Europe, en réserve archéologique et réserve externe.

Les autres collections sont conservées dans les conditionnements transmis par les opérateurs de fouilles, en attendant leur reconditionnement dans le cadre de leur passage en chantier des collections.

Depuis 2020, un chantier externalisé des collections

Malgré cette organisation, l'arrivée régulière de nouvelles collections depuis l'ouverture du musée implique davantage de temps de travail sur les collections, pour résorber le passif, faire face à l'accroissement des collections et anticiper les besoins à venir. De ce fait, le musée a obtenu l'autorisation de pouvoir recourir à une mission externalisée de chantier des collections. Un marché de trois ans a été mis en place en 2020 attribué à une équipe de conservateurs-restaurateurs, pour un montant annuel de 30.000 à 40.000 euros (budget à présenter chaque année pour vote aux élus). Une reconduction sera nécessaire pour traiter les collections actuellement conservées par le musée (cf. ANNEXE 21 : Cahier des charges de la mission externalisée de chantier des collections en 2020).

La mission comporte deux volets :

- le premier concerne les collections déjà enregistrées dans la base de données d'ARCHÉA pour corriger les fiches migrées sur ActiMuseo et mettre à niveau le traitement des objets suivant les différentes étapes du chantier des collections ;
- le second considère les collections non encore inventoriées, pour réaliser l'inventaire et le traitement complet du chantier des collections.

Le chantier est organisé suivant un protocole établi par le service des collections de façon à harmoniser l'ensemble des collections pour retrouver la cohérence scientifique des ensembles traités.

4.4- Récolement des collections

Sont récolées les collections dont le statut juridique a été régularisé et qui sont passées en commission d'acquisition, à savoir les collections archéologiques issues des campagnes de fouilles programmées menées sur le site du Château d'Orville (Louvres, 95) de 2001 à 2005. Ces collections appartiennent dans leur totalité à la CARPF, suite au don de leur ancien propriétaire, l'Hôpital des Quinze-Vingt, effectué en 2006. Elles ont été présentées la même année en commission scientifique régionale d'acquisition qui a rendu un avis favorable.

Le plan de récolement décennal

Le plan qui est en cours pour 2016-2025 concerne 1 030 items (cf. ANNEXE 22 : Plan de récolement décennal PRD 2016-2025) correspondant aux collections du Château d'Orville (de 2001 à 2005) conservées au musée (en cours d'inscription à l'inventaire) ainsi que les 447 objets « musées de France » provenant de la nécropole gallo-romaine à Louvres (ZAC du Parc). En fonction de l'avancée de la régularisation des propriétés de sites et du chantier des collections, d'autres collections pourront être intégrées prochainement (« Zac des Tulipes » et « Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul à Gonesse, « Nécropole saint-Rieul » à Louvres) après présentation en CSR. Dans ce cas, la cible sera réévaluée et le musée en informera la DRAC.

Régularisation des anciennes procédures de récolement

Initialement, en accord avec la DRAC, l'équipe du musée avait choisi de réaliser des procès-verbaux de récolement pour chaque site archéologique passé en chantier des collections. Ce choix avait pour avantage de mettre en évidence le travail réalisé par le musée sur les collections dont, à l'époque, le statut juridique était considéré comme régularisé. Depuis, l'évolution de la législation et l'avancée des recherches effectuées par le musée en partenariat avec le SRA ont fait apparaître que la plupart des procédures de régularisation effectuées jusqu'à présent était en réalité non conforme. C'est pourquoi

seules les collections du site d'Orville et de la ZAC du Parc peuvent être aujourd'hui considérées comme ayant un statut clair et donc faire l'objet de P.V. de récolement.

Le musée continue néanmoins d'éditer des P.V. de chantier des collections à chaque fois que des collections au statut juridique non régularisé seront passées en chantier, pour témoigner du travail réalisé par ARCHÉA sur ses collections, malgré le fait que peu d'entre elles sont encore inscrites à l'inventaire, et dans l'attente de pouvoir le faire.

Récolement des collections déposées

Le musée conserve actuellement un dépôt régi par une convention avec le MuCEM pour des collections provenant de la Vallée de l'Ysieux. Comme le prévoit la loi, le récolement est à la charge du MuCEM. Par ailleurs, ARCHÉA conserve d'autres collections déposées par des structures non patrimoniales, comme Aéroport de Paris par exemple qui, comme celles déposées par le SRA Ile-de-France, ne sont pas inventoriées « musée de France », mais enregistrées dans la base de données et vues lors du chantier des collections.

4.5- Mouvement des collections

- Régie d'exposition

Depuis l'ouverture du musée, la régie des expositions créées ou empruntées par ARCHÉA est assurée par le service des collections. Cela comprend :

- une participation à la sélection des collections présentées, à la fois les collections d'ARCHÉA et celles à emprunter dans d'autres musées ou dépôts de fouille ;
- la formalisation et le suivi des prêts des collections sollicités dans le cadre des expositions, y compris pour les assurances ;
- la prise en charge d'éventuelles restaurations sur les collections empruntées (réalisées par un conservateur-restaurateur habilité, choisi par le prêteur) ;
- les convoiements aller et retour ;
- l'installation des collections dans les vitrines ;
- la formalisation et le suivi de la mission de soilage ;
- la veille sanitaire des collections durant l'exposition.

Dans ce cadre, des documents ont été formalisés, parfois en lien avec le service des instances de la CARPF et plusieurs fois améliorés pour faciliter les différentes étapes. Le musée possède un *Facility report*, un formulaire de prêt, un formulaire de constat d'état, un cahier des charges de consultation de mission de soilage, des documents de suivi faits sur le modèle d'une base expo (File Maker Pro) pour le prêt ou l'installation des collections (cf. ANNEXE 23 : *Facility report d'ARCHÉA*).

Par ailleurs, en lien avec le technicien en scénographie du musée, trois caisses de transport de dimensions variées ont été réalisées afin de transporter les collections dans les meilleures conditions : la plus grande s'adapte aux dimensions du véhicule utilitaire de service. Dans la mesure du possible et si le musée prêteur l'autorise, les convoiements sont réalisés en priorité en interne par le pôle des collections du musée.

La régie d'exposition est assurée par une régisseuse et une alternance se fait chaque année. Au moment du montage et du démontage d'exposition, les deux agents sont mobilisés. La régisseuse associée au projet d'exposition est incluse dans l'équipe projet dès le début, permettant ainsi une meilleure connaissance du projet et donc du suivi des étapes.

- Prêts sortants de collections

Le pôle des collections assure le suivi des prêts sortants. Une fois la demande étudiée par la directrice du musée, sur appui des informations transmises par le pôle collection, une régisseuse prend en charge le suivi de la demande ou transmet le cas échéant la demande au SRA ou au MuCEM. Depuis son ouverture, le musée a été peu sollicité pour des prêts de collections. La visibilité des collections d'ARCHÉA, dans des catalogues d'exposition, sur la base POP, sur le site internet du musée est un enjeu important pour permettre aux collections d'ARCHÉA d'être valorisées au-delà de son territoire.

5.

LA VALORISATION DES COLLECTIONS



(expositions, publications et création de contenus scientifiques)



Dès sa création, ARCHÉA a pour ambition d'être un musée innovant présentant les découvertes archéologiques locales et valorisant le territoire historique et géographique qu'est le Pays de France. L'approche muséographique et le graphisme des expositions et des publications constituent désormais des marqueurs d'une identité propre au musée.

5.1- L'exposition permanente

- Une présentation permanente vivante et interactive

Les espaces

L'exposition permanente du musée a ouvert au public en septembre 2010. Son parcours a été pensé pour proposer une synthèse des connaissances sur le territoire du Pays de France, de la Préhistoire à nos jours, à partir des sites archéologiques mis au jour localement et des collections conservées par le musée.

La présentation se déploie dans deux salles : tout d'abord, un espace d'introduction au rez-de-chaussée (27 m²) qui présente le territoire géographique et géologique du Pays de France en évoquant les ressources naturelles, du sous-sol et du sol, et leurs exploitations par l'Homme. Un enregistrement audio de quelques minutes et une carte du territoire permettent aux visiteurs de se situer et de comprendre la raison d'être du musée, reflet de l'activité archéologique liée aux très nombreuses opérations d'aménagement (extension de l'aéroport, raccordement de la Francilienne, extension des quartiers urbains, etc.). Celle-ci révèle une implantation humaine ancienne et continue dans cette riche plaine de France, véritable grenier à blé de Paris.

Un escalier mène ensuite à la salle d'exposition permanente située au premier étage. Il propose par son traitement graphique une évocation de la stratigraphie des couches archéologiques ainsi qu'une frise chronologique qui scande le parcours permanent. Le visiteur peut ainsi appréhender les périodes historiques évoquées en liant les événements nationaux connus et l'histoire locale, identifiées par des couleurs et des objets phares qui seront ensuite présents tout au long du parcours muséographique.

Le double parcours chrono-thématique

La salle d'exposition (234 m²) située au premier étage se visite par un double parcours visuellement repérable : une partie chronologique, de la Préhistoire à nos jours, évoquée par des vitrines blanches et une ambiance lumineuse sur le pourtour de la salle, puis une partie thématique avec des vitrines de couleur rouille dans la travée centrale où l'ambiance est plus intime et feutrée.

Le parcours chronologique est conçu linéairement, pour autant la répartition des vitrines n'est pas intuitive pour les visiteurs malgré l'apport des éléments de signalétique. Ce parcours se développe sur 8 sections, qui présentent les collections archéologiques du territoire suivant un découpage historique classique de la Préhistoire à la Révolution française. Il insiste sur les grandes évolutions du territoire, profondément et durablement agricole et rural, ainsi que sur l'implantation des groupes humains avec leurs caractéristiques culturelles, économiques et sociales. Chaque section aborde les paysages anthropiques, les modes de construction et l'habitat ainsi que des éléments marquants liés

aux échanges et au commerce, aux pratiques sociales, funéraires, culturelles, artisanales ou économiques. La présentation met ainsi en regard les objets et de grandes illustrations en couleurs figurant le territoire aux différentes périodes. Par ailleurs, quatre maquettes réparties dans le parcours évoquent également des fermes et des structures agricoles du territoire à différentes époques, gauloise, carolingienne, médiévale et moderne.

La partie thématique laisse une large place aux témoins des pratiques d'élevage, d'agriculture et de mouture ainsi qu'à la vie quotidienne évoquée par des objets d'artisanat de l'os et du textile, des parures attestées à différentes époques, des objets liés à l'intérieur domestique par la serrurerie et l'éclairage, mais aussi aux pratiques alimentaires et les jeux (jetons, palets et billes). Enfin, les pratiques funéraires ne sont abordées que par le biais du site emblématique de Saint-Rieul à Louvres, découverte à l'origine de la création du musée. Le mobilier des cinq sépultures franques prestigieuses y est présenté : celui des tombes féminines d'un côté, et de la tombe masculine de l'autre. Une reconstitution de trois sépultures (masculine et féminines) au moment des fouilles est également visible, mise en scène par un jeu de lumières et un audiovisuel questionnant le visiteur sur la découverte et les enjeux de la recherche scientifique. Cette dernière partie, feutrée et intimiste, a été conçue par l'architecte à l'image d'une salle de trésor, le cœur du musée.

Près de 800 objets sont ainsi présentés au sein d'une présentation vivante et interactive proposant bornes vidéo, projections numériques, reconstitutions, éléments à manipuler et maquettes. Issus de 87 sites archéologiques, ils sont les témoins de l'implantation humaine et de la vie quotidienne sur ce territoire, de la préhistoire au 18^e siècle. Parmi ces collections sont notamment exposées quelques remarquables tombes à char gauloises du Val d'Oise, les prestigieuses sépultures mérovingiennes de la nécropole de Saint-Rieul ou encore la girouette du château d'Orville assiégé et détruit en 1438 et les collections céramiques millénaires découvertes dans la vallée de l'Ysieux (cf. [ANNEXE 24 : Plan de l'exposition permanente d'ARCHÉA](#)).

- Muséographie et graphisme

Par la dimension des espaces d'exposition et le public concerné, ARCHÉA se présente comme un musée de synthèse des découvertes locales. Il n'a pas pour ambition d'être représentatif des découvertes nationales, ni de proposer des vitrines d'étude exhaustives. Partant d'une volonté de valoriser des collections archéologiques et un territoire sous l'angle de l'actualité de la recherche archéologique, la muséographie s'attache à proposer aux visiteurs un discours scientifiquement attesté, mais aussi accessible, simple, mais non simpliste. Pour cela divers moyens et supports ont été mis en œuvre et en premier lieu la muséographie de l'exposition permanente. Un conseil scientifique a été mis en place pour la conception de l'exposition permanente, regroupant des conservateurs de la DRAC et de musées (musée d'archéologie nationale, musée de Préhistoire d'Ile-de-France, musée archéologique départemental du Val-d'Oise), des scientifiques spécialistes de domaines abordés dans le parcours et du territoire envisagé (C2RMF, Inrap, EHESS, SDAVO, JPGF). Il a été associé à toutes les étapes du projet, de la conception du parcours au choix des collections présentées et de la réalisation du programme détaillé à l'écriture des textes d'exposition.

Dès la conception de l'espace d'exposition permanente en 2008-2009, la directrice Cécile Sauvage a porté une attention forte à la scénographie et au graphisme de ces espaces. La muséographie a été réalisée par l'architecte Bruno Pantz et une mission spécifique de graphisme a été confiée à e/n/t design pour quatre dossiers : aide au choix du nom du musée, création d'une charte graphique, création d'une signalétique intérieure et conception du graphisme de l'exposition permanente. L'ensemble constitue ainsi un espace cohérent où les vitrines sont parfaitement intégrées à l'architecture du bâtiment. Le lieu est également apprécié par les visiteurs qui perçoivent

un espace de visite agréable où le confort et le plaisir de chacun sont pris en considération. Les espaces sont clairs, dégagés et lumineux (notamment dans la partie chronologique). Le visiteur peut aisément envisager son parcours et le temps nécessaire à la visite, ce qui participe de l'idée de s'adresser à tous, de rapprocher le musée et les collections du public en cassant l'image d'un lieu élitiste, éloigné des habitants et de leurs préoccupations ou encore uniquement réservé à des spécialistes.

Le graphisme a également été primordial pour matérialiser le sens de visite qui n'est pas intuitif, le visiteur arrivant au centre d'une travée du parcours chronologique. Un choix arbitraire de sens de visite a été fait au regard d'une cohérence des lieux, mais aussi des surfaces utilisables dans chaque vitrine. De ce fait, les vitrines sont conçues pour pouvoir être abordées dans les deux sens, ou même pour être découvertes selon le goût des visiteurs. Chaque vitrine chronologique est associée à une couleur et se décompose sur un même modèle : un numéro coloré selon la période, un titre avec dates de la période et sous-titre explicatif ; un texte de section associé à une tablette enfant qui sort de la vitrine, des textes de sous-section sérigraphiés sur des bandeaux verticaux de verre colorés selon le code couleur de la période.

Dans un souci de clarté, un nombre réduit, mais représentatif, d'objets est exposé. Le discours porté par le musée est volontairement accessible au plus grand nombre par la multitude des moyens de valorisation proposés en regard des objets : textes, illustrations, maquettes, films ou manipulations conçus par l'équipe du musée. Il se traduit en muséographie par de grandes et larges vitrines de 2,50 mètres de haut où les objets sont mis en valeur, soclés sur des tôles, et explicités par un cartel très proche de l'objet comprenant des schémas et des commentaires. La présentation est aérée et les interactions avec le public sont privilégiées par la présence d'éléments tactiles et audiovisuels répartis dans tous le parcours. De la même façon, le discours est hiérarchisé pour en faciliter la lecture et guider le visiteur dans sa découverte et un soin particulier a été apporté à la longueur et la complexité des textes. Pour transmettre ces différents messages, plusieurs moyens ou clefs d'entrée dans le discours sont utilisés qui mobilisent plusieurs sens, visuel (objets, textes, illustrations, schémas et audiovisuels), auditif (sons et films) ou tactile (tablettes hors vitrine dans le parcours) pour répondre aux attentes et aux modes de compréhension du plus grand nombre.

Si ARCHÉA n'est pas un musée dédié aux enfants, l'équipe prend soin de varier les propos pour s'adresser à tous et notamment aux familles. Dès la conception du parcours permanent, un dispositif pour les enfants venus en famille a été mis en place sous la forme de tablette sortant de la vitrine. Ce dispositif créé une proximité avec le public. Il concrétise une passerelle entre objet archéologique et objet actuel du quotidien permettant aux visiteurs de se questionner sur les usages et les modes de vie à travers les âges. Il s'accompagne d'outils d'aide à la visite mis en place à l'ouverture et améliorés régulièrement depuis 10 ans.

- Les enjeux d'une actualisation

Une muséographie modulable

Dès la conception du musée, la présentation permanente a été pensée pour être modulable afin de permettre une actualisation des contenus et conserver un certain dynamisme. Chaque fond de vitrine connaît un réseau de perforation calibré sur lequel des tôles verticales, avec ou sans retour, peuvent être fixées par des tiges filetées. En théorie, la présentation est modulable ; dans la pratique, cela sous-entend soit de garder les dimensions existantes des tôles à changer, soit de reprendre l'intégralité de la vitrine. Par ailleurs, chaque tôle connaît un traitement de thermo-laquage (dans un souci de conservation préventive), de sérigraphie des textes et illustrations (pérennité des supports) et de soclage des objets (présentation esthétique et lisibilité des collections).

De ce fait, chaque modification engendre des techniques coûteuses de fabrication et d'installation. C'est la raison pour laquelle une première actualisation n'a été envisagée que près de 10 ans après l'ouverture. L'évolution du territoire en 2016 a remis au cœur des préoccupations la question légitime de l'actualisation du parcours permanent pour accompagner l'actualité archéologique et être véritablement représentatif.

Une vitrine test

En 2018, pour initier cette actualisation et déterminer ce qu'elle impliquerait en temps de travail et en coûts, il a été choisi de travailler sur une vitrine test. En cohérence avec le récent transfert physique au musée de collections protohistoriques de sites emblématiques du territoire, et la création quelques années avant d'une exposition temporaire sur les Gaulois, le choix s'est porté sur la vitrine n°2 du parcours, évoquant l'âge du Fer. Cette actualisation a été engagée en 2018-2019 et inaugurée en septembre 2020 à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine.

La vitrine a ainsi été repensée dans son intégralité pour apporter des compléments d'information et proposer des thématiques moins générales et plus liées au territoire : constitution du terroir agricole, développement des artisanats locaux, apports des nécropoles du territoire dans la connaissance des pratiques rituelles et funéraire. Des conseillers scientifiques (SDAVO et Cnrs) ayant travaillé sur l'exposition ont été sollicités pour l'ensemble du projet. Les illustrations ont été reprises pour apporter de nouveaux contenus, la liste des objets, l'ensemble des textes et les interactifs ont également été modifiés. Cette reprise permet de mener une réflexion sur l'amélioration de la présentation, les informations précisées dans les cartels, l'ordre de présentation ou les schémas choisis. Ce travail préalable a ainsi aidé à s'orienter vers une plus grande explicitation des objets plus que sur le contexte de leur découverte, mais aussi à actualiser les moyens et dispositifs de médiation.

5.2- Les expositions temporaires

À l'ouverture d'ARCHÉA, le rythme mis en œuvre est celui d'une exposition temporaire annuelle durant 9 mois, présentée de mai à février. Entièrement créées par l'équipe du musée, ces premières expositions ont eu pour vocation non seulement de valoriser le patrimoine du Pays de France, mais aussi d'ancrer le musée dans son territoire et d'en faire un lieu culturel identifié par les habitants. Ces expositions ont également été l'occasion d'asseoir la notoriété du musée dans le monde scientifique et de pouvoir envisager progressivement des prêts de collections venant d'autres musées et notamment de collections nationales.

Suivant cette logique, les thèmes des premières expositions ont été ouvertement centrés sur la valorisation des collections archéologiques du musée et/ou de thématiques bien identifiées par le grand public. Jusqu'en 2018, le commissariat des expositions a été assuré en alternance par la directrice et la responsable des expositions. Ensuite, le service valorisation a pris en charge les commissariats et les adaptations.

- Des expositions accessibles et innovantes

Chaque projet est conçu comme un projet global de valorisation comprenant l'exposition, les outils de médiation pour individuels et groupes et l'édition d'une publication associée. En 2011, une

première mission globale de conception et création de scénographie et graphisme a été lancée dans la perspective de mettre en place des outils de gestion et de constituer un fonds de mobilier muséographique réutilisable.

De 2010 à 2019, une politique d'expositions temporaires a ainsi pu se mettre en place, chaque nouveau projet permettant de définir des méthodes, de rédiger des documents modèles et de mettre en place une organisation coordonnée par la commissaire d'exposition. Très collaborative, la préparation d'une exposition mobilise l'ensemble des pôles du musée et place le visiteur au cœur des réflexions. Elle s'attache également à ouvrir les thématiques archéologiques sur d'autres disciplines complémentaires pour transmettre un savoir scientifique pointu par divers moyens de valorisation mêlant esthétique et pédagogie. Depuis dix ans, la muséographie a été majoritairement travaillée en interne, ce qui a permis le développement d'outils spécifiques et de savoir-faire. Les services des collections et de la médiation sont associés très en amont, dès le début des projets, en constituant une équipe dédiée à l'exposition temporaire sous la coordination de la commissaire d'exposition.

Les grandes expositions créées par ARCHÉA portent sur des thématiques liées à l'actualité de l'archéologie et aux découvertes locales. La création d'expositions est ainsi l'occasion de documenter les collections du musée en constituant un comité scientifique propre à chaque thématique et de développer une approche spécifique au musée, innovante, décalée, ludique et scientifique, qui soit clairement identifiée par le public, novice en matière d'archéologie. Pour autant, au fil des expositions, si les thématiques choisies mettent en valeur les sites locaux, elles sont systématiquement intégrées dans des approches chronologiques et thématiques plus larges afin de replacer l'exposition dans un contexte général documenté et souvent mieux connu du public. Cette pluridisciplinarité est systématiquement envisagée. Ainsi, chaque thème d'exposition est abordé sous une pluralité d'angles de vues et en faisant références à diverses disciplines pour enrichir le propos, créer des passerelles entre les sciences et *in fine* susciter l'intérêt des visiteurs.

La volonté de mettre en avant le territoire local pour asseoir le musée a conduit l'équipe à emprunter en premier lieu des collections franciliennes, voire du Nord de la France, facilitant la documentation des collections par comparaison. La présentation de vestiges archéologiques étrangers n'est pas exclue, mais n'a pas été prioritaire durant les premières années d'ouverture du musée. Par ailleurs, les facilités de prêt de collections ont également été croissantes, le musée pouvant au fil du temps mettre en avant les compétences et le savoir-faire de l'équipe. Depuis son ouverture, le musée a acquis une certaine renommée en Ile-de-France, et au-delà, à la fois chez les professionnels qui accordent plus facilement des prêts et sollicitent de plus en plus les collections d'ARCHÉA, mais aussi chez le grand public qui se déplace de Paris et au-delà lors de certaines manifestations (cf. ANNEXE 25 : Liste des expositions temporaires présentées à ARCHÉA entre 2010 et 2021).

- Les techniques scénographiques

La création d'une exposition temporaire annuelle à partir de thèmes et/ou de collections du territoire a permis de mettre en place une approche muséographique particulière, mêlant un graphisme fort, des textes scientifiques et accessibles par leur taille, leur hiérarchie de lecture et leurs propos, des éléments interactifs et une médiation dédiée ainsi que des productions audiovisuelles. Cette approche constitue un marqueur du musée et permet au public de bien identifier les créations d'ARCHÉA.

Chaque projet a permis le développement de pratiques professionnelles liées à la muséographie, notamment pour la création du programme scientifique, la conception du parcours de l'exposition et création d'interactifs et d'outils de médiation. Outre le développement d'expériences

et de compétences, des pratiques professionnelles se sont mises en place et confortées au fil du temps. Rapidement, dans un souci de limiter la mise au rebus des panneaux ou éléments de décors, le technicien du musée a mis en place une politique d'acquisition progressive de mobilier muséographique réutilisable : tables en chêne ignifugées de classe M1, cloisons autoportantes, capots, podiums. Par ailleurs, dans une démarche de développement durable, une attention particulière a été progressivement portée aux matériaux des panneaux accueillant textes et décors. Pour autant la réflexion sur la pérennité des supports permettant de diminuer charge de travail et budget de l'exposition, comme l'emploi de matériaux moins nocifs pour l'environnement sont des sujets qui doivent encore être approfondis. Ce choix oriente l'approche scénographique des expositions, volontairement immersif pour des raisons esthétiques et pédagogiques, offrant aux visiteurs d'entrer dans un univers et dans un décor conçu pour chaque projet.

Pour chaque projet d'exposition, un budget de graphisme est dédié qui assure la création d'une identité forte. Par goût et avec le souci de développer un travail mené en collaboration avec toute l'équipe du musée, la scénographie de ces grandes expositions est le plus souvent réalisée en interne. Des outils ont été développés pour formaliser des plans 2D, puis une modélisation de la salle d'exposition et du mobilier pour travailler en 3D sur Sketchup® (Cf. ANNEXE 26.1 : Plan de la salle d'exposition et du mobilier muséographique et 26.2 : captures du plan 3D de la salle d'exposition temporaire). Ce travail réalisé par le technicien, la commissaire et la régisseuse d'exposition, permet de travailler sur un document unique allant dans le détail jusqu'à la modélisation des objets. Très utile pour co-construire le projet, il sert également de document commun aux prestataires, notamment lors du travail mené avec les graphistes et les socleurs choisis pour chaque projet. Un modèle de base de données dédié aux expositions, développé en interne sur FilemakerPro® comme le logiciel de gestion des collections Actimuséo, permet une bonne intégration des informations liées aux collections du musée, mais aussi, par l'ajout de champs dédiés, de suivre la documentation des collections, l'écriture des cartels, la modélisation des objets dans le plan 3D, les demandes de prêt, les informations de conservations préventives pour la présentation, le soclage et les éventuelles prises de vue pour l'édition. Partagé par l'ensemble de l'équipe et intégrant des photographies, il constitue un document de travail collaboratif à améliorer, mais déjà très efficace.

- La question d'un rythme renforcé d'expositions temporaires

En 2013, à la faveur du changement de direction du musée, les élus ont souhaité mettre en œuvre un rythme plus soutenu d'expositions pour renouveler la venue des visiteurs au musée. Cette demande a été lourde de conséquences pour l'équipe, en particulier en matière de qualité attendue des expositions et la charge de travail. Une fois réaffirmé, avec l'aide de la DRAC Ile-de-France, le rôle d'un musée de France dans la valorisation d'une collection par la création d'expositions d'envergure impliquant des partenariats scientifiques, une muséographie adaptée, une politique d'édition, d'actions de médiation de qualité et de communication, un nouveau rythme s'est mis en place. Une note d'orientation a été rédigée en 2013 par la direction du musée, proposant chaque année une exposition d'été, pour trois mois de mi-juin à mi-septembre, mais surtout le maintien de la création par l'équipe d'une exposition temporaire mettant en lumière le fonds propre du musée.

Face à cette nouvelle charge de travail, plusieurs formats ont été testés, notamment grâce à l'arrivée en 2014 d'une chargée d'expositions et de partenariats qui a pu prendre le relais et partager, avec la directrice, le commissariat des expositions : la création d'une exposition de plus petite envergure pour valoriser un fonds local (*Archéoville* autour des collections de Roissy-en-France) ; l'adaptation d'une exposition existante (*Mythique préhistoire*) ; et, enfin, la location d'exposition (*Mission archéo, Ferme les yeux pour voir la préhistoire puis Sommes-nous tous de la même famille ?*)

qui a simplifié les calendriers et les temps de travail, mais qui pose la question de thématiques ou d'objets très éloignés du territoire tout en étant de qualité de muséographie très inégale.

- Bilan de 10 ans d'expositions

Constitution d'un réseau de partenaires scientifiques

La création d'expositions temporaires d'envergure pour le musée a permis une mise en réseau avec les partenaires scientifiques tant pour la programmation scientifique et la participation aux conseils scientifiques des projets que pour le prêt de collections. Le musée d'Archéologie nationale, l'unité archéologique de Saint-Denis, le Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, le musée national de la Renaissance à Ecoen et le service interdépartemental archéologique 78-92 (ex-SADY...) sont devenus des partenaires privilégiés. Le travail avec les opérateurs archéologiques s'est également accentué, notamment avec le service départemental d'archéologie du Val-d'Oise (SDAVO) et l'Inrap, permettant l'exposition de collections inédites et, parfois, récemment mises au jour.

Les limites d'un rythme d'exposition accru

Renforcer le rythme des expositions et valoriser les partenariats scientifiques a été un axe fort entre 2014 et 2019. S'il est vrai que des expositions présentées durant six mois permettent d'éviter une rotation d'objets sensibles et favorisent les prêts, notamment de collections nationales (évitant un suivi de régie d'exposition plus complexe), elles impliquent de proposer une deuxième exposition dans l'année pour occuper un espace libre, visible de l'accueil du musée, ce qui engendre aujourd'hui un rythme de travail soutenu que l'équipe du musée ne peut tenir, sans sacrifier une certaine qualité ou la mise en attente d'autres dossiers de fond.

En parallèle, une expertise dans la conception d'expositions s'est développée et a pu être valorisée auprès de partenaires institutionnels. La maison de l'environnement du groupe Aéroport de Paris a sollicité le musée à deux reprises pour créer une exposition sur les découvertes archéologiques locales et pour l'adaptation d'une exposition. Si les retombées de ces deux projets sont difficiles à évaluer, elles ont permis à l'équipe d'engager une réflexion sur l'adaptation des expositions créées par le musée. La création *ex nihilo* d'expositions pour des partenaires est difficilement réalisable, en revanche la déclinaison des expositions pour avoir une version itinérante participe de la volonté de faire sortir le musée de ses murs et d'aller à la rencontre des publics.

C'est la raison pour laquelle à partir de 2022, un nouveau rythme a été choisi d'une exposition temporaire annuelle longue de huit à neuf mois, qui devrait permettre de bénéficier de la communication, de travailler un programme dédié plus riche et de concentrer les efforts de l'équipe sur un projet d'envergure. Les trois mois d'inter-exposition peuvent ainsi être mis à profit pour proposer une autre programmation dans la salle comme des concerts, du spectacle vivant ... en lien avec les collègues de la direction Culture et Patrimoine.

L'adaptation des expositions d'ARCHÉA pour de l'itinérance

À partir de 2013, un nouvel axe de valorisation des expositions créées par le musée a été étudié : la mise en itinérance des expositions temporaires. Il ne s'agit pas alors de concevoir une nouvelle exposition, mais plutôt de réutiliser le travail réalisé pour des expositions déjà créées dans le cadre de la programmation d'ARCHÉA et progressivement de prévoir dès l'origine une possible itinérance dans différents lieux. Les adaptations au départ sont partielles, se font au gré des demandes de musées ou partenaires sur d'anciennes expositions et ne permettent pas d'envisager une location. Deux types d'itinérance sont envisagés : d'une part une transposition de l'exposition originale sur des panneaux

pouvant être installés dans des lieux plus ou moins grands ; d'autre part la possibilité pour d'autres musées de pouvoir utiliser tout ou partie du programme, jusqu'à présent avec une déclinaison du graphisme, d'une exposition en transposant les propos dans leur propre contexte.

Le premier cas étant le plus fréquent, une réflexion a été engagée pour adapter les expositions sur des panneaux légers, solides et faciles d'installation. Pour conserver l'approche du musée, un travail est en cours pour intégrer également des modules fonctionnels de manipulations, interactifs, ou fac-similés.

Ces expositions ont circulé notamment dans le réseau des médiathèques du territoire et font l'objet depuis 2018 d'un partenariat fort avec les médiathèques intercommunales qui programment chaque année une exposition itinérante et un cycle d'ateliers et conférences associé. Dès lors, la mise en itinérance des autres expositions devient un axe de développement. Par ailleurs, depuis quelques mois, plusieurs demandes d'adaptation des expositions d'ARCHÉA par d'autres musées incitent le pôle à réfléchir sur une autre forme d'itinérance, moins « clef en main », mais plus partenariale qui implique davantage la transmission de contenus scientifiques, le prêt d'objets et la diffusion des éditions dédiées (Cf. ANNEXE 27 : Calendrier des prêts d'expositions itinérantes).

5.3- Le centre de ressources documentaires

- La politique documentaire d'ARCHÉA

Historique et généralités

Depuis son ouverture, ARCHÉA dispose d'un centre de documentation spécifique de 40 m² qui assure la collecte, la gestion, la conservation et la diffusion des informations relatives au territoire et aux collections. Aujourd'hui rattaché au service valorisation (expositions, publications et ressources documentaires), il a vocation à accueillir chercheurs, étudiants, enseignants, particuliers et équipes du musée qui effectuent des recherches documentaires ou bibliographiques. Son fonds est constitué de 3 822 items (ouvrages et périodiques) traitant de l'archéologie, de l'histoire, des musées et du patrimoine. Les acquisitions du centre de documentation se font selon l'actualité des découvertes archéologiques et des axes de recherches de différents pôles du musée. Depuis 2010, le centre de documentation a acquis une importante littérature grise, notamment constituée de rapports finaux d'opération (rapports de diagnostic et de fouille), précieuse source d'information pour l'équipe du musée, les chercheurs et les étudiants. Les usagers ont accès au centre de documentation sur rendez-vous auprès du responsable pour une consultation sur place. Le centre de documentation est équipé d'une table de consultation permettant d'accueillir quatre lecteurs en simultanément, ainsi que d'un équipement informatique offrant un accès à Internet et à la base de gestion informatisée des fonds.

Les fonds du centre de documentation sont gérés avec le même logiciel que les médiathèques du réseau Roissy Pays de France, permettant une présence sur le catalogue collectif en ligne et une diffusion large auprès des publics. Dans les années à venir, le centre de documentation a pour ambition de rendre accessible une plus grande partie de ses contenus sur Internet.

Les missions

- informer le public ;
- assister et sensibiliser les utilisateurs à la recherche documentaire ;
- offrir des services et produits adaptés aux différents publics, notamment : un espace actualités et presse, un espace jeunesse, la consultation de dossiers documentaires, la consultation de documents audiovisuels ;
- proposer en ligne et sur place des ressources documentaires sur l'archéologie du Pays de France et les collections d'ARCHÉA ;
- permettre aux visiteurs de consulter sur place ou en ligne les bases de données documentaires d'ARCHÉA (Piwigo, catalogue du centre de documentation...).

À ces missions liées aux lecteurs extérieurs, le centre de documentation remplit des missions spécifiques aux besoins de l'équipe du musée, tels que :

- développer et gérer des produits et services documentaires : veille documentaire sur l'actualité scientifique et culturelle, dossiers d'œuvres, synthèses documentaires, etc. ;
- assurer le regroupement, le classement et la diffusion des photographies réalisées par le musée sur les collections, mais aussi lors des événements, actions de médiation et expositions ;
- s'assurer, voire acquérir, les droits d'utilisation afférant à ces sources et définir les usages possibles ou non de chaque document ;
- participer à la documentation des bases de données des collections et des sites archéologiques.

Les publics

Dès la création, le centre de documentation a été dédié en priorité à l'équipe du musée et aux consultations sur place des étudiants et chercheurs travaillant sur le Pays de France ainsi que des acteurs locaux, et notamment l'Éducation nationale, ayant à mener une recherche ponctuelle ou souhaitant se former à la recherche documentaire. Par la suite, le chargé de documentation a eu à cœur de développer la visibilité du lieu pour les publics individuels novices, curieux d'histoire et d'archéologie ou souhaitant approfondir leur visite ; mais aussi plus récemment, les lecteurs des bibliothèques du réseau intercommunal ayant accès au catalogue commun.

Le fonds / les ressources

Le centre de documentation propose des documents imprimés et des documents audiovisuels qui constituent un fonds à la fois généraliste sur l'archéologie, l'histoire, les musées et le patrimoine, et spécialisé incluant de la documentation scientifique (rapports finaux d'opération) et des travaux universitaires constituant un fonds professionnel d'archéologie. L'ensemble représente 61 m linéaire de documents.

Les fonds comptent 3 822 références ainsi réparties :

- 3 115 ouvrages portant sur les thématiques des collections : monographies, catalogues de musées et d'expositions, actes de congrès, publications universitaires, dont 197 ouvrages et revues en fonds local, 175 livres jeunesse ;
- 221 rapports finaux d'opérations ;
- 402 tirés à part d'articles de revues ou de monographies ;
- 12 abonnements à des périodiques spécialisés ;
- 84 œuvres multimédias (27 DVD, 57 CD-Rom).

La politique d'acquisition

La politique d'acquisition du centre de documentation correspond à l'étendue des collections du musée intercommunal et répond aux besoins de ses pôles. Ainsi elle vise à enrichir les fonds en fonction de l'évolution des collections et de l'actualité de la recherche dans le domaine de l'archéologie, l'histoire, les musées, le patrimoine : utilitaires, catalogues d'expositions, guides de visites et de collections, ouvrages de muséologie et de muséographie, ouvrages sur la mise en valeur des sites archéologiques et sur l'archéologie expérimentale, de droit et de gestion culturelle, de médiation et d'action culturelle, de conservation-restauration, etc.

Elle est aussi pensée en fonction des différents publics. Elle concerne ainsi tous types de médias, y compris une sélection grand public. Les critères d'acquisition sont chronologiques, thématiques, pédagogiques, liés au niveau et au genre (ouvrages documentaires essentiellement pour public néophyte à professionnel) et linguistiques (ouvrages prioritairement en langue française, sauf exception si intérêt du document non traduit).

L'iconothèque

Les fonds de l'iconothèque sont constitués en majorité des fonds photographiques produits depuis la création du musée pour documenter les collections, la muséographie de l'exposition permanente et des expositions temporaires, les sites archéologiques, les manifestations et illustrer les catalogues d'expositions. Ces fonds se trouvent essentiellement sur CD-Rom et dans des dossiers numériques. Riche de plus de 1 000 photographies encore non inventoriées, la gestion des fonds photographiques nécessite aujourd'hui la mise en place d'une solution de gestion des ressources numériques (DAM) qui constituera également un outil de valorisation et de diffusion.

L'actualité

Le centre de documentation est également un lieu d'information sur l'actualité de l'archéologie, des musées et du patrimoine. Ainsi, il propose un fonds de presse spécialisée comportant des revues pour adulte et pour la jeunesse sur l'archéologie nationale, l'archéologie locale, les musées et l'art.

- Bilan et enjeux de cet espace : des freins au service public

Un espace contraint

Le centre de documentation dispose d'un espace de 40 m² dont l'aménagement est rendu difficile par la présence de deux grandes baies vitrées et d'un pan de mur oblique.

Actuellement, les rayonnages offrent 100 mètres linéaires (ml) dont 70 ml sont utilisés. En optimisant l'aménagement, seuls 10 ml de rayonnages peuvent être ajoutés. L'enrichissement des fonds est ainsi limité à 40 ml.

Une diffusion encore modeste

L'accès physique à cet espace par le public est encore limité. Les collections du centre de documentation sont peu connues du public et leur communication sur place rendue difficile par sa localisation dans la zone des bureaux qui rend impossible son accès permanent au public. Par ailleurs, le centre de documentation sert de salle de réunion à l'équipe du musée, faute d'un espace dédié à cet usage, limitant les créneaux d'accès au public.

La migration du catalogue est intervenue dans le premier trimestre 2022 vers un nouveau système de gestion des bibliothèques (SIGB) avec le logiciel de traitement Orphée. Le centre de documentation du musée dispose ainsi d'une visibilité sur le nouveau portail de la lecture publique de Roissy Pays de France. Au préalable à cette migration, un récolement des collections a été nécessaire. La question du prêt se pose d'autant plus que le réseau des médiathèques intercommunales et communales se développe. A ce jour, le centre de documentation n'a pas mis en place le prêt entre bibliothèque (PEB) via le réseau documentaire du Val-d'Oise (RéVOdoc). Cette pratique pose encore de nombreuses questions :

- les équipes du musée ont besoin d'un accès rapide et quotidien à l'ensemble des ressources ;
- le centre de documentation du SDAVO, aux fonds similaires, participe déjà au PEB.

Cependant, la question se pose en vue d'une diffusion élargie et facilitée. En se référant à la pratique du centre de documentation du SDAVO, les chiffres du PEB pourraient être évalués ainsi : environ 70 à 80 demandes annuelles ; environs six à huit semaines en moyenne d'absence des ouvrages prêtés ; environ dix minutes par demande en moyenne consacré à la gestion des prêts. Un travail de sélection des fonds empruntables, en concertation avec les équipes du musée, serait un préalable à la mise en place du PEB.

La valorisation des fonds photographiques à améliorer

Les fonds photographiques sont mal connus et renseignés, faute d'un récolement, d'un outil de gestion et de la multiplicité des producteurs (services des publics, des collections, des expositions et du patrimoine, etc.) qui archivent les fichiers dans leurs propres dossiers de travail sur le serveur du musée. Seule une partie du fonds est valorisée en ligne via Piwigo, outil dont l'usage est essentiellement limité à la valorisation et la diffusion. L'absence d'un système de gestion informatisée rend difficile un état de la couverture photographique par le public extérieur, mais également par l'équipe du musée.

La bonne gestion et l'exploitation du fonds d'images, mais également de toutes les productions audiovisuelles d'ARCHÉA, nécessitent la mise en place d'un outil dédié. Mais la charge de travail inhérente à la réalisation de ce projet, incluant la reprise de l'existant, ne pourra être absorbée par l'unique personne en charge du centre de documentation qui remplit également des missions d'assistant aux expositions temporaires et itinérantes ainsi que d'édition.

5.4 - Les éditions du musée

- Définition de la politique d'édition du musée

Dès la phase de préfiguration d'ARCHÉA, une réflexion a été menée pour mettre en place une politique d'édition cohérente qui serait diffusée notamment à la boutique du musée. Celle-ci s'appuie sur l'édition de publications destinées au grand public, donc accessibles, largement illustrées et au tarif abordable. Plusieurs pistes ont été envisagées pour valoriser les collections et le territoire. A l'ouverture du musée, la première publication a été celle du guide du musée qui, suivant les thèmes de l'exposition permanente, évoque l'histoire du Pays de France et les collections permanentes par des textes accessibles et richement illustrés. Sans être un ouvrage savant ou une publication exhaustive des collections du musée, ce guide vise à faire comprendre l'évolution d'un territoire, le Pays de France, de sa première occupation à l'implantation de l'aéroport international. Le format de

17 x 21 cm et 144 pages a été prévu pour être feuilleté facilement en proposant des illustrations couleurs bien visibles tout en assurant un prix de vente abordable à 13 €.

Le format et la trame de l'ouvrage ont été déclinés pendant plusieurs années pour les autres publications du musée. L'idée de créer une collection des éditions du musée, toujours avec le même objectif d'accessibilité et de clarté a également été conservée.

- Les publications en lien avec les expositions temporaires

Une collection adossée aux expositions

Ce sont les projets d'expositions temporaires qui ont principalement accompagné le développement des éditions du musée. En 2011, un album a été édité en lien avec la première exposition temporaire. Sur le même format que le guide, l'ouvrage de 66 p. décline en les enrichissant les textes de l'exposition. En 2012, l'exposition *Silence, on fouille !* a été l'occasion de travailler sur le catalogue avec le conseil scientifique du projet. L'exposition suivante a permis de combiner les deux options : un album de l'exposition d'une cinquantaine de pages reprenant les textes du parcours et avec de nombreuses photographies des collections et un catalogue plus fourni (140 à 166 p.) qui suit la trame de l'exposition en y apportant des contenus rédigés par les membres du conseil scientifique et des spécialistes.

Depuis, le principe est systématiquement décliné pour chaque exposition créée par ARCHÉA : un album très proche de l'exposition dans son graphisme, les textes proposés et les photographies de collections présentées, de 48 p. au format 17 x 21 cm et vendu au prix de 6 € d'une part ; et d'autre part, un catalogue qui documente les sujets abordés en exposition, mais suivant davantage l'actualité de la recherche, grâce à des contributions de spécialistes, visant le grand public ou sans doute un public averti, avec la volonté de proposer une publication agréable, bien documentée avec une large place faite à l'iconographie, de 160 à 176 p. au format 17 x 21 cm et vendu 15 €.

Le format suit celui du guide dans l'idée de pouvoir développer une collection. Les tarifs volontairement abordables, sont également adaptés au public local et au panier moyen d'achat à la boutique du musée qui reste peu élevé. Depuis l'ouverture, quinze publications dont huit au format catalogue ont été éditées en lien avec le programme des expositions. Elles sont en vente dans le réseau des éditeurs ainsi qu'à la boutique du musée et par correspondance, via le site Internet d'ARCHÉA.

Expérience développée de suivi d'édition

Depuis 10 ans, par cette politique d'édition, l'équipe du musée et notamment le chargé de documentation a su développer une expérience en suivi d'édition. Cette mission assez chronophage reste une des missions primordiales du pôle de valorisation. Plusieurs cas de figure ont été mis en œuvre, mais le plus souvent le travail se fait avec un éditeur qui assure une partie de la diffusion dans son réseau. Les tirages varient selon les ouvrages de 250 à 500 exemplaires pour les albums et de 500 à 1000 exemplaires pour les catalogues. Des exemplaires gratuits pour les partenaires et les échanges sont systématiquement inclus. Selon le thème de l'exposition, ces tirages se sont avérés plus ou moins judicieux. Si la question des stocks se pose, le choix de conserver cette politique d'édition est confirmé puisqu'elle constitue un axe majeur de la valorisation des collections et des actions du musée.

- La politique éditoriale de valorisation des collections

A ce jour, il n’y a pas véritablement de politique éditoriale liée aux collections. Plusieurs axes de réflexion ont été menés pour valoriser spécifiquement les collections : une première tentative a été menée sous l’angle du matériau en 2016 (*Arché’os*), une seconde pour valoriser un site emblématique en 2018 (*La nécropole de Saint-Rieul*). Pour chacune, c’est l’opportunité de travailler avec des scientifiques qui a permis la mise en œuvre de cette publication. Néanmoins, il n’a pas été possible, pour des questions de temps de travail, de budget ou de pertinence du thème, d’impulser une politique d’édition cohérente. Le chargé de documentation a assuré un vrai suivi d’édition et une coordination de tout le projet. De ce fait, le second ouvrage a davantage inclus le travail du musée et la place de cette collection dans son histoire et ses missions. Il y a néanmoins eu une volonté de créer également une collection, si ce n’est dans l’approche thématique, du moins avec un format spécifique et une charte graphique particulière. Les deux ouvrages ont ainsi des caractéristiques communes : une édition de 144 p. au format de 24 x 23 cm et un prix de vente de 15 €.

- Bilan et perspectives

La création régulière de publications par le musée, en lien avec un éditeur, a permis une véritable expertise dans le suivi d’édition. Ces publications régulières sont attendues par le public à chaque exposition et assure une mission fondamentale d’un musée de France : valoriser les collections et les thématiques du musée. Chaque projet a obtenu le soutien financier de la DRAC Ile-de-France (service des musées) et du Département du Val-d’Oise.

Grâce à cette expertise développée en interne, les éditions du musée ont évolué, notamment le catalogue d’exposition : un nouveau format (22 x 28 cm) est choisi, offrant une plus grande lisibilité et de belles illustrations, mais permettant aussi l’insertion d’un extrait de notices d’œuvres. Ces textes, intégralement écrits par le commissaire d’exposition, permettent également de replacer le musée et ses collections au cœur de la politique d’édition. Par ailleurs, d’autres projets ont été envisagés, et notamment une publication pour les enfants, ces ouvrages étant les plus demandés à boutique du musée. Par ailleurs, la création d’une publication dédiée serait également pertinente au regard de la programmation d’ARCHÉA et de ses publics cibles.

5.4 – La création de contenus documentaires et scientifiques

- Création de ressources documentaires

Le chargé de documentation a mis en place une série de ressources documentaires pour valoriser le musée, les pôles ainsi que les collections et les expositions. Certaines sont accessibles au grand public, d’autres sont des ressources créées pour faciliter le travail de l’équipe et disponibles pour le public au centre de documentation, sur rendez-vous.

La base Piwigo ARCHÉA : photothèque en ligne

Dans la perspective de gérer le fond de photographies du musée, mais aussi de le rendre accessible, une photothèque en ligne a été créée sur Piwigo. Cette base de données « Piwigo ARCHÉA » permet

ainsi de découvrir le musée, les expositions, permanente et temporaires, les collections, ainsi que des photos des sites et plus largement du patrimoine de la communauté d'agglomération valorisé par la mission Patrimoine. La photothèque est régulièrement augmentée. Des fonds photographiques anciens (des associations GRHALP et JPGF de Villiers-le-Bel) ont été numérisés et versés sur cette base et sont disponibles sous certaines conditions.

Un répertoire bibliographique des communes

Le répertoire bibliographique des communes de l'agglomération Roissy Pays de France est le fruit du travail conjoint de la chargée de Mission Mémoires et Identités de Roissy Pays de France et du chargé de documentation d'ARCHÉA, musée d'archéologie en Pays de France. Il est disponible en téléchargement sur le site du musée et consultable en version papier au centre de documentation. Les références retenues dans ce répertoire concernent essentiellement l'histoire, l'archéologie, le patrimoine, mais aussi la sociologie et l'ethnologie ainsi que l'urbanisme et l'architecture. Elles donnent ainsi une vision bibliographique d'ensemble, la plus complète possible, du territoire de la Communauté d'Agglomération. Il a vocation à être actualisé en fonction des nouvelles publications.

La veille documentaire de l'actualité archéologique et patrimoniale d'ARCHÉA

La chargée de documentation assure une veille documentaire sur l'actualité des musées, de l'archéologie et du patrimoine. Dans un premier temps dédié aux membres de l'équipe, la veille est depuis quelques années disponible via le site Internet du musée et permet au public intéressé de s'y abonner. L'abonnement à ce *Scoop it* restreint la quantité d'articles disponibles, la veille est actualisée tous les 15 à 30 jours.

La création de dossiers documentaires sur les collections

Des dossiers documentaires complets ont été mis en place sur certaines collections emblématiques du musée à la faveur de projet d'exposition, publication ou d'étude de collections. Ainsi, une vingtaine de dossiers est aujourd'hui constituée, disponibles au centre de documentation. Une partie des informations est également intégrée dans les fiches objet de la base de données des collections « Actimuséo ».

- Création de ressources scientifiques

Depuis 2010, et notamment avec l'arrivée du technicien aujourd'hui spécialisé en scénographie, le musée a intégré régulièrement les nouvelles technologies dans la création d'outils de médiation avec la volonté d'être accessible au plus grand nombre et de s'inscrire dans son temps. Un travail important réalisé en interne a permis le développement de productions en 3D et d'audiovisuels à l'occasion de chaque exposition temporaire : la modélisation de celles-ci pour réaliser des visites virtuelles, la création d'une application pour smartphone permettant de découvrir l'histoire du Pays de France et des tablettes tactiles pour accéder à l'exposition permanente par une visite multimédia en français, anglais et langue des signes française. Les techniques développées pour les interactifs sont majoritairement créées en interne et chaque exposition est l'occasion d'explorer un nouvel outil ou de l'améliorer. De fait, la création de ressources numériques se développe fortement, soit par la prise de vue et le montage d'interview soit par un travail de modélisation d'objets.

Ces créations sont toujours conçues pour apporter un message complémentaire aux textes et collections des expositions ou pour valoriser un site ou une discipline en lien avec le territoire. En multipliant les modes de discours, elles s'adressent à d'autres publics, dynamisent la présentation et participent de l'image du musée comme un lieu innovant et inscrit dans son temps. Elles constituent également un enjeu fort dans la diffusion des savoirs et la notoriété du musée puisque les créations audio-visuelles ou les jeux interactifs (manipulations ou jeu flash) sont de plus en plus sollicités par différents musées sur le territoire national.

6.

LES PUBLICS ET LA MÉDIATION





Le projet scientifique et culturel du musée place les publics au cœur des missions et des actions menées. Par des approches simples et accessibles, le musée doit favoriser la découverte, la curiosité et le plaisir des visiteurs. Cette approche, comme la participation active du musée à la vie culturelle du territoire, feront de ce dernier un lieu où les visiteurs aiment rester et revenir.

6.1- Accueillir les publics

La fréquence et le rythme d'ouverture du musée, plus de 300 jours par an, du mardi au vendredi pour les scolaires et les groupes et du mercredi au dimanche pour les individuels, permettent de répondre à la demande politique initiale de s'adresser à un large public : l'ouverture en week-end et la programmation riche vont dans ce sens. Depuis 2010, l'accueil des visiteurs au musée est assuré par deux chargés d'accueil et de surveillance, sous la responsabilité de leur responsable. Le weekend, il est assuré par l'un des agents titulaire, en binôme avec une guide-animatrice qui succèdent, depuis 2019, à des agents de police intercommunaux volontaires puis des vigiles. Ainsi, en 2019/2020, une nouvelle organisation de la médiation les samedis et dimanches a été mise en place avec des guides-animatrices présentes pouvant faire des interventions de médiation à la demande, en plus de la visite familiale du dimanche. Le recours à des emplois à temps partiel (deux contrats de 51 heures/mois et un contrat de 11h/mois) est de ce point de vue pertinent et doit être pérennisé car elle permet notamment d'assurer la rotation indispensable pour assurer chaque week-end le binôme agent d'accueil – guide médiatrice. De ce fait, les trois médiateurs (le responsable et les deux chargés des publics) du service des publics travaillent prioritairement sur les jours de semaine ouvrée, ce qui leur permet de collaborer plus facilement avec le reste de l'équipe et de dégager du temps de conception de projet et développement de partenariat, hors temps d'accueil de public. Ils sont également disponibles pour les actions liées à des événements spécifiques sur les temps de week-end.

L'accessibilité au bâtiment et à la programmation culturelle au plus grand nombre, notamment au public familial, novice en matière d'archéologie, a constitué l'axe de développement des actions de médiations depuis l'ouverture du musée en 2010. Mis en œuvre à la création de l'exposition permanente, ces principes sont ainsi régulièrement précisés à chaque nouvelle exposition ou chaque événement. Le même souci d'accessibilité, de proximité et de plaisir de la découverte est développé : le propos est scientifique mais explicite et la médiation humaine est toujours favorisée. La muséographie des expositions prend en compte les impératifs de circulation des groupes et des personnes à mobilité réduite. Enfin, sur le modèle de l'exposition permanente, des livrets jeux et des manipulations sont conçus en lien avec chaque thématique évoquée dans les expositions temporaires, en particulier à destination du public enfant (8/12 ans) et familial dans le cadre de visites individuelles.

La mise en conformité du bâtiment dans la perspective d'obtenir le label tourisme et handicap pour le handicap visuel, s'est également accompagnée d'une formation des personnels d'accueil et de médiation, de la définition d'offres adaptées et plus récemment, d'actions de communication spécifiques pour faire connaître le musée auprès des structures et partenaires spécialisés. Un registre d'accessibilité est mis en place et une formation à l'accueil de public en situation de handicap a été mise en œuvre pour le pôle médiation et le pôle accueil. Enfin, depuis l'ouverture, un des médiateurs est systématiquement référent dans ce domaine bénéficiant des formations dédiées à l'accueil et la médiation vers des publics empêchés. Ces dernières années, des partenariats ont également pu être noués (hôpital de jour de Gonesse, maison de retraite de Marly-la-Ville, plusieurs instituts médico-éducatifs du territoire) pour proposer des actions spécifiques.

6.2- Proposer une programmation et des actions de médiation

- Les axes de développement de la médiation d'ARCHÉA depuis 2010

Un travail de préfiguration réalisé en amont à partir de 2007 a permis de mettre en œuvre dès l'ouverture en 2010 une programmation dense au musée et sur le territoire. Elle est constituée d'un noyau d'activités régulièrement réactualisé et enrichi à chaque projet d'exposition ou évènement : la programmation est conçue en interne et réalisée en grande partie par le service des publics. Certaines interventions sont le fruit de collaboration avec un prestataire externe (artiste, scientifique, conteur ou médiateur spécialisé) et bénéficient d'un budget dédié. Par ailleurs, le service des publics s'est progressivement étoffé : 2 puis 3 médiateurs depuis 2018 dont un responsable du service des publics, des guide-animateurs pour assurer l'accueil et les visites ou animations le week-end.

Accueillir les scolaires et centres de loisirs

L'accueil des scolaires est exclusivement réalisé par les trois médiateurs. Dès l'ouverture du musée, en lien avec l'exposition permanente, le service des publics a conçu un catalogue dense d'activités en proposant des ateliers pour manipuler, expérimenter ou fabriquer systématiquement couplés à une visite adaptée. Le service, conçoit et met en œuvre ces actions avec une rotation d'intervention des médiateurs sur les dix créneaux ouverts chaque semaine au musée pour les scolaires et centres de loisirs. Compte tenu des espaces du musée, les classes ne peuvent venir au musée en autonomie ; en revanche, deux classes peuvent être accueillies sur le même créneau l'une commençant par l'atelier, l'autre par la visite. La salle pédagogique, entièrement équipée, est dédiée exclusivement à ces animations en semaine.

Ce catalogue s'est enrichi au fil des découvertes archéologiques et des thématiques des expositions temporaires de plus d'une cinquantaine d'ateliers au musée et sur les sites archéologiques de Fosses et d'Orville. Les offres pédagogiques s'étendent de la maternelle à la terminale, voire ponctuellement aux étudiants de licence. Ainsi en 2018-2019, 236 groupes dont 194 primaires ont été accueillis par l'équipe de médiation. Les animations sont adaptées à chaque niveau de classe avec une offre de 45 minutes à deux heures selon les âges des enfants. Par ailleurs, le service des publics est disponible pour développer des partenariats avec des classes pour favoriser plusieurs interventions dans l'année au musée et en classe (Cf. ANNEXE 28.1 : Programme pour les groupes scolaires et CLSH 2021/2022).

D'autres ressources sont présentées sur le site internet du musée : des dossiers pédagogiques le programme en cours, ainsi que des malles pédagogiques prêtées gratuitement pendant 3 semaines sur les thématiques de la céramique (« La céramique dans tous les sens »), pour une approche sensible d'un matériau fréquent en archéologie avec des reproductions de poteries médiévales locales, des tessons d'objets issus de fouilles archéologiques, des fiches pédagogiques, mais aussi des jeux, des instruments de céramologue et du matériel pour façonner sa propre céramique (argile fournie) ; le grès (« Au grès du temps »), à destination des lycéens pour leur présenter les recherches menées par les archéologues et la démarche scientifique sur des objets archéologiques en grès, matériau local. Cette malle a été réalisée en lien avec une enseignante du territoire en science et vie de la terre ; les jeux médiévaux (« Jeux du Moyen Age »), proposant des jeux anciens en bois de grandes dimensions, reproduits à partir d'éléments retrouvés lors de fouilles archéologiques.

Accueillir le grand public

Une offre de médiation dédiée au grand public est également travaillée chaque année suivant un programme semestriel. Il s'articule autour de propositions au musée en lien avec les expositions permanente et temporaires : visites familiales tous les dimanches, visites contées ou encore visites

flash de 20 minutes à la demande, conférences-visites apéro tous les trimestres environ, conférence-atelier- goûter pour les enfants, ateliers enfants, ado, parents-enfants ou adultes proposés aux individuels certains week-ends et durant les vacances scolaires sont ainsi déclinés, qui représentent une cinquantaine d’ateliers pour les individuels chaque année. À la belle saison, des balades archéologiques sont proposées sur le territoire en nouant des partenariats locaux (Cf. ANNEXE 28.2 : Programmes trimestriels pour les individuels de l’année 2021).

Faire découvrir les sites archéologiques

Chaque année à la belle saison, la programmation s’ouvre sur les sites archéologiques et notamment celui d’Orville. D’avril à octobre, les scolaires sont accueillis sur place pour découvrir l’histoire du site, le métier d’archéologue, l’évolution des paysages... Une journée couplant site et musée est également proposée. Pour le grand public, la découverte du site se fait, soit par une visite de groupe, soit à l’occasion d’ateliers estivaux ou de participation aux grands événements nationaux.

Quand cela est possible, une visite de chantier archéologique en cours de fouille sur le territoire de la communauté d’agglomération est proposée en lien avec l’opération archéologique.

Participer aux événements nationaux

ARCHÉA participe également à de nombreux événements nationaux (nuit des musées, journées de l’Archéologie, journées européennes du patrimoine, fête de la science) qui sont des occasions de renouveler les approches et d’expérimenter de nouveaux dispositifs participatifs : *Murder party* au musée et alentours, visite décalée, démonstrations d’archéologie expérimentale...

Inviter les autres disciplines au musée

Depuis l’ouverture, l’équipe de médiation noue des partenariats pour créer des moments de rencontre spécifiques croisant les disciplines et s’adressant à d’autres publics : spectacle de danse contemporaine dans les espaces du musée, concerts dans la salle d’exposition temporaire, accueil du musée mobile d’art contemporain (MuMO) en 2015 à Louvres avec une visite couplée à une découverte de l’architecture contemporaine du musée, puis en 2017 à Fosses, avec des ateliers proposés hors les murs par ARCHÉA sur la prise de vue de collections de musée.

A partir de 2018, la direction Culture et Patrimoine a encouragé les services à s’inviter les uns les autres. Le musée a ainsi développé ses actions dans les équipements culturels intercommunaux (ateliers en médiathèques, ciné – atelier- goûter au cinéma intercommunal) et plus largement sur le territoire de la communauté d’agglomération en lien avec la mission Education artistique et culturelle. De ce fait, le musée est inclus comme structure partenaire au contrat local d’éducation artistique (CLEA) développé sur le territoire et dont la coordination a été reprise par la CARPF en 2019.

- Bilan de la médiation

Au musée

La palette des offres est vaste. Très axées sur le territoire et l’archéologie, les thématiques peuvent encore s’élargir vers d’autres champs d’intervention comme l’architecture, les métiers du musée (régisseur, commissaire d’exposition...)... Le développement de la mission patrimoine ouvre également le champ patrimonial en dehors de la seule approche archéologique. Par ailleurs, depuis quelques années, le musée intègre régulièrement les nouvelles technologies dans la création d’outils de médiation avec la volonté d’être accessible au plus grand nombre et de s’inscrire dans son temps. Un travail important au sein de l’équipe du musée a permis le développement de productions en 3D et d’audiovisuels à l’occasion de chaque exposition temporaire, la modélisation de celles-ci pour réaliser des visites virtuelles, la création d’une application pour smartphone permettant de découvrir l’histoire du Pays de France et des tablettes tactiles pour découvrir l’exposition permanente par une visite multimédia en français, anglais et langue des signes française. Récemment avec le confinement, des

ressources en ligne ont été expérimentées : tutos en vidéos sur YouTube, visites virtuelles et à distance qui méritent d'être adaptées.

Les actions multipliées vers les publics en situation de handicap

Dès son ouverture, ARCHÉA a obtenu le label tourisme et handicap pour trois familles de handicap (mental, auditif et moteur). Construit en 2009, le bâtiment est d'emblée accessible (boucle magnétique à l'accueil, ascenseurs desservant tous les niveaux) et si la muséographie permanente n'a pas été conçue comme destinée spécifiquement aux publics empêchés, les éléments tactiles, les vidéos sous-titrées en ont facilité l'appréhension. Pour autant, l'accueil des publics dits empêchés reste un enjeu fort qui mobilise les efforts de l'équipe tant dans l'aménagement de certains espaces dès après l'ouverture que dans la recherche de partenariats pour développer l'offre et la visibilité du musée dans ce domaine. A l'occasion du renouvellement du label en 2018, le service des publics a travaillé pour étendre le label au handicap visuel, faisant d'ARCHÉA le premier musée francilien à obtenir le label pour les quatre familles de handicap. Une formation pour l'accueil des publics en situation de handicap à l'échelle de la direction Culture et patrimoine a été organisée par le pôle et les actions de médiation développées. Une visite en langue des signes française a été développée et intégrée aux visites virtuelles proposées sur tablette à l'accueil du musée.

A l'occasion des 10 ans du musée, dans la programmation dédiée, la thématique « sensibiliser » a été identifiée, en lien avec l'accueil de public en situation de handicap. Un travail avec l'association « Ce que mes yeux ont vu » a permis la création de dix capsules d'audiodescription pour dix objets de l'exposition permanente. Une réflexion est en cours pour pérenniser cette présentation. Des partenariats se sont noués (notamment avec l'hôpital de jour de Gonesse), mais si ce bilan est très positif puisqu'une centaine d'enfants a été accueilli en 2020, il reste encore à développer en poursuivant ces actions avec les relais locaux qui sont parfois difficiles à mobiliser. En effet, peu de groupes sollicitent encore le musée et les visiteurs individuels restent occasionnels.

Les actions « hors les murs »

En 2016, ARCHÉA a accueilli près de 12.700 visiteurs, dont moins de la moitié résident sur le territoire de l'agglomération. Le rayonnement de l'établissement sur l'ensemble du Pays de France n'est pas encore large et constitue un véritable enjeu qui nécessite des moyens humains et financiers. Au-delà de la réflexion engagée depuis plusieurs années sur la nécessité de sortir des murs du musée pour s'adresser à de nouveaux publics et développer des projets ancrés dans la société, les actions sur le territoire, par la création de nouveaux outils de médiation hors les murs, la mise en itinérance d'expositions et le développement des pôles archéologiques sont devenues essentielles et participent de cette volonté de créer des liens avec les habitants du Pays de France. Cette visibilité sur l'ensemble du territoire est relayée par les actions de communication, le site internet du musée et sa présence sur les réseaux sociaux.

Dans cette perspective, l'équipe du musée a multiplié les partenariats pour créer des outils destinés au grand public : avec le musée national de la Renaissance pour réaliser une table orientation interactive sur le Pays de France sur l'esplanade du château d'Ecouen, avec Aéroports de Paris pour faciliter la venue de collégiens au musée (convention liée aux collections ADP déposées au musée), avec des structures culturelles pour mettre en itinérance des adaptations d'anciennes expositions d'ARCHÉA. Des sites patrimoniaux (grange de Vaulerent à Villeron, musée de la Cartoucherie à Survilliers, Grands ensembles à Sarcelles, Cité-jardin à Mitry-Mory...) ont ainsi été valorisés à l'occasion de balades patrimoniales et /ou archéologiques dans la programmation du musée (à l'été ou pour les Journées européenne du patrimoine).

Au regard de l'enjeu d'irriguer le territoire et d'aller à la recherche de publics éloignés, de développer les deux sites archéologiques antennes d'ARCHÉA et de favoriser les passerelles entre les services de la direction Culture et Patrimoine, les actions hors les murs constituent un pan important du développement du pôle médiation pour les années à venir en créant des parcours culturels de visiteurs sur le territoire (Cf. ANNEXE 29 : Statistiques de fréquentations 2021/2022).

6.3- Connaître les publics et leurs attentes

- État des lieux de la fréquentation 2010 – 2019

Avant l'ouverture, la réalisation d'une étude de publics début 2006 par BL associés a permis, avec certaines limites, d'avoir une vision du public potentiel du futur musée à Louvres. Le volet quantitatif a montré que le nouveau musée était très attendu par les habitants de Roissy Porte de France : 16% des riverains interrogés sont favorables au projet, 80% y sont très favorables. Les intentions de visite exprimées lors de l'enquête permettaient d'envisager pour l'année d'ouverture, et si la communication sur le projet est forte, environ 28 000 visiteurs dont 7 800 scolaires dans un rayon de 30 minutes autour de Louvres. Cette étude, en réalité très vague, a annoncé des chiffres démesurés au regard du positionnement du musée, de la communication dédiée et des pratiques sur le territoire.

Le public cible

Certains éléments de l'étude ont néanmoins été pertinents et ont permis de définir le public cible du musée : un public familial du territoire, novice en archéologie et le public scolaire qui ont trouvé réponse à leurs attentes. Ainsi, le public individuel souhaitait que le musée contribue à combler le déficit de structures culturelles locales et qu'il conserve le patrimoine du territoire. Il attendait du musée une politique culturelle ambitieuse et variée, tant dans sa forme que son contenu. Son intérêt portait autant sur l'évolution du territoire, que sur l'archéologie ou sur les modes de vie des populations anciennes.

Les enseignants des établissements scolaires proches attendaient une offre pédagogique en lien avec les programmes scolaires, plébiscitant des actions centrées sur les thèmes des modes de vie des populations et des techniques de fabrication. Ils souhaitaient pouvoir bénéficier en demi-groupes d'actions pédagogiques de types variés et éventuellement d'actions avant et après la visite au musée. Enfin, les centres de loisirs et les comités d'entreprises interrogés lors de l'étude étaient vivement intéressés par le projet du nouveau musée, mais souhaitaient disposer d'actions dans lesquelles l'aspect ludique et la découverte priment sur l'approche pédagogique.

Les statistiques de billetterie

Grâce à la billetterie qui permet des statistiques annuelles par catégories de visiteurs, un état des lieux de la fréquentation depuis l'ouverture est facilement réalisable. En moyenne, le musée accueille 45 à 50 % de scolaires et centres de loisirs et 50 à 55 % de public individuel et de groupes. En revanche, malgré l'offre diversifiée proposée, l'estimation des 28 000 visiteurs annuels est loin d'être une réalité. En 2011, la première année après l'ouverture (réalisée en septembre), le musée a accueilli près de 11 300 visiteurs et les trois années suivantes, ce chiffre est descendu à 9 000/9 500 visiteurs par an. En 2015-2017, le nombre de visiteurs annuel oscille entre 10 700 et 12 730. Enfin, à partir de 2018 et de la multiplication des actions hors les murs, il dépasse enfin les 13 000 visiteurs/an.

Cette fréquentation relativement faible paraît décevante au regard des attentes formulées et des actions de valorisation mises en œuvre. S'il est certain que la programmation hors les murs constitue une clef de développement, la question de la visibilité du musée sur le territoire même de l'agglomération, en particulier en Seine-et-Marne, se pose sensiblement. Le musée avec son architecture contemporaine ne véhicule pas *a priori* une image désuète ou inaccessible, en revanche des actions de communication dédiées seraient primordiales pour accroître sa notoriété localement.

- Une enquête pour connaître ses publics (CERLIS 2018-2019)

En 2018, une enquête des publics a été réalisée par le laboratoire CERLIS (centre de recherche sur les liens sociaux, université Paris Descartes) pour établir un bilan de la fréquentation et de la satisfaction des publics existants, une étude des attentes des publics en matière de développement territorial et une aide à la mise en place d'outils d'évaluation durable. Cette étude a été réalisée suite à une soixantaine d'entretiens (visiteurs du musée et public éloigné) auprès de public, ainsi que des focus group avec des professionnels du monde culturel (Cf. ANNEXE 30 : Synthèse de l'étude des publics CERLIS).

Bilan et satisfaction des publics

Les visiteurs d'ARCHÉA (20 entretiens) ont un degré de satisfaction très élevé, voire unanime : ils sont venus au musée par curiosité, dans l'optique de faire de nouvelles découvertes. Plusieurs marquent un intérêt pour l'histoire et /ou l'archéologie et connaissent déjà le musée ou celui du Val-d'Oise (MADVO) ou encore le musée d'archéologie nationale. Les activités sont perçues comme enrichissantes, passionnantes, agréables avec une approche complète, pédagogique, professionnelle et dynamique.

Les publics éloignés (géographiquement ou symboliquement) sont, soit véritablement désintéressés par une thématique jugée compliquée et trop tournée vers le passé, soit intéressés par d'autres structures qu'ils connaissent bien. C'est le cas du public des ateliers réalisés dans les médiathèques intercommunales, dans le sud du territoire, souvent le seul endroit culturel visité. Ces usagers souvent réguliers, qui fréquentent les médiathèques durablement, constituent donc un public potentiel pour le musée. Ainsi, les ateliers en médiathèques jugés ludiques et attractifs ont pu inciter certains à venir jusqu'au musée. Ce parcours est à rechercher et amplifier.

Attente des publics et leviers possibles

Par ces constats, l'étude de publics confirme les intuitions de l'équipe du musée. Elle met en exergue la nécessité de repositionner le projet d'établissement et de proposer à l'avenir une offre culturelle plus ambitieuse, pour mieux répondre aux missions du musée comme aux attentes des publics.

Quelques freins ont été identifiés qui sont devenus des axes de développement :

- Les difficultés de transport sur le territoire : une enveloppe a été mise en place en 2019 pour prendre en charge le transport de certaines classes jusqu'aux équipements culturels intercommunaux (c'est le cas à plus large échelle pour l'accès aux piscines intercommunales). C'est un budget conséquent, mais depuis deux ans, près de 10 000 euros y sont consacrés à l'échelle de la direction Culture et Patrimoine pour faciliter l'accès aux grands projets d'éducation artistique et culturelle. Il s'agit d'encadrer la mobilité des visiteurs potentiels en créant des parcours de visiteurs.

- Une méconnaissance du fonds du musée avec l'absence d'œuvres phares identifiées : à l'occasion de la refonte du site internet d'ARCHÉA, de nouvelles rubriques ont été créées pour valoriser les collections. Les « trésors d'ARCHÉA » sont venus enrichir la présentation, rapidement accessibles depuis la page d'accueil avec une photo et une notice détaillée. Le catalogue de ces « trésors » du musée est régulièrement augmenté par l'équipe au gré des découvertes archéologiques sur le territoire et des projets d'exposition.

- Une attente forte en communication : peu de couverture médiatique, de supports d'affichage ou de concertation avec la presse, ce qui amoindrit la visibilité et la notoriété du musée.

Enfin, l'enjeu primordial du hors les murs clairement identifié : ces actions permettraient de toucher un public plus diversifié qu'au musée et ainsi de favoriser l'accès à la Culture pour un plus grand nombre de visiteurs, notamment d'enfants. Ces actions sont à mener sur des sites d'intervention divers, en premier lieu, notamment en lien avec les médiathèques, ces équipements culturels de proximité bien implantés sur leur territoire.

Par ailleurs, suite à cette étude, un club des visiteurs a été créé en 2019/2020 afin d'échanger sur les diverses questions qui touchent le musée et sa programmation. La crise sanitaire liée au Covid n'a pas permis de réunir ce club d'une quinzaine de personnes très souvent, mais des réunions trimestrielles en 2019-2020 ont lancé une dynamique qui mérite d'être confortée et étudiée.

6.4 – Communiquer

- Organisation de la communication du musée

La communication du musée est assurée par le service communication et relations extérieures de la CARPF. Il n'y a pas de chargé de communication dédié au musée. A l'ouverture, une mission d'accompagnement par une agence de presse (Agence Catherine Dantan puis Anne Samson communication) a permis de mobiliser des médias et de mettre en place une veille et une certaine visibilité du musée. Cette mission, encadrée par le service communication a pris fin en 2014. À partir de 2015, une des chargées de communication de la CARPF a repris en interne le suivi de la communication du musée, entre autres équipements intercommunaux, sans pouvoir assurer un travail concerté suivi avec la presse local ou régionale.

La politique de communication

Le musée bénéficie d'une identité visuelle et d'une charte graphique. Plusieurs outils de communication ont été mis en place à l'ouverture et notamment des supports de programmation imprimés : des programmes semestriels pour les individuels (d'avril à octobre et de novembre à mars) ; un programme groupe suivant l'année scolaire, des tracts pour les événements accompagnés par des affiches pour les expositions, des communiqués de presse et un dossier de presse pour chaque exposition. Ces documents sont réalisés par le graphiste prestataire du service communication ou en interne suivant les éléments transmis par le musée.

Des publications intercommunales valorisent également les actions du musée au même titre que les autres équipements communaux : un trimestriel « Sortir » et un livret édité pour les Journées européennes du Patrimoine. Ces deux publications éditées par la CARPF et distribuées dans toutes les boîtes des habitants ont malheureusement été supprimées en 2021. Le service communication achète très ponctuellement des espaces de valorisation, principalement sur des sites web locaux (Roissy mail) et dans certaines revues. Une campagne d'affichage sur du mobilier urbain a été réalisée sur quelques communes du territoire, mais jamais à une large échelle, comme demandé par l'équipe du musée après l'élargissement du territoire de la communauté d'agglomération.

Le musée a depuis son ouverture un site internet dédié, qui a été entièrement revu et actualisé en 2020, en même temps que celui de la CARPF (à cette occasion, ont été créés ceux du cinéma intercommunal de l'Ysieux et du réseau des médiathèques). Il est désormais plus attractif et intègre de nouvelles rubriques en lien avec les collections du musées, les métiers, mais aussi les projets, le territoire et l'accessibilité aux personnes en situations de handicap. Le musée édite une lettre d'information mensuelle, ARCHÉA'scope, diffusée auprès de 850 abonnés. Il est également actif sur les réseaux sociaux, via Facebook (4600 abonnés fin 2021), Twitter, Instagram (depuis 2021) et une chaîne YouTube qui valorise les contenus créés par le musée.

Le suivi par le musée

Le suivi des missions de communication par le musée, transmission des textes et visuels, corrections et validation des maquettes est assuré par le pôle médiation en lien avec le directrice et le cas échéant la commissaire d'exposition. Le pôle assure également le travail de mise à jour du site internet, du logiciel « Open Agenda » référençant toutes les activités de la CARPF ainsi que la rédaction de

l'ARCHÉA'scope et l'animation intégrale des réseaux sociaux du musée. Ce travail chronophage est réparti entre les trois médiateurs. Des contacts privilégiés avec certains chargés de communication ont pu se nouer permettant une meilleure visibilité des actions du musée dans les magazines communaux. Mais cela n'a pu être mis en œuvre à l'échelle de la CARPF.

- Place du musée dans l'offre touristique

Du fait de l'orientation vers le tourisme d'affaire et la valorisation des villes d'implantation des offices de tourisme, le musée reste assez peu en lien avec l'office de tourisme (OT) du Grand Roissy. Les événements du musée sont relayés dans un *Scoop it* de l'OT, mais aussi dans les newsletters et occasionnellement dans des publications. Malgré tout, le lien avec les entreprises de la plateforme aéroportuaire ou avec les excursionnistes est quasi inexistant. Le relais est davantage fait via Val-d'Oise Tourisme avec le réseau « Val d'Oise Family » et occasionnellement par le PNR Oise Pays de France pour les actions portées par le musée à Fosses et dans la vallée de l'Ysieux.

- Bilan et enjeux

Diagnostic de l'étude des publics CERLIS 2018/2019

La couverture médiatique a nécessairement des effets positifs directs sur la fréquentation ; or celle d'ARCHÉA apparaît plutôt faible en 2019. Alors que le musée bénéficie d'un bouche-à-oreille efficace, il est nécessaire de multiplier les affichages et les documents de diffusion, d'augmenter la présence du musée sur les réseaux sociaux et surtout de faire un travail concerté avec la presse. La diffusion des supports propre à ARCHÉA (indispensable à la bonne appropriation du musée par les visiteurs potentiels) doit être corrélée avec des encarts publicitaires, des articles, des critiques. Des actions dédiées en suivi de relation presse sont fortement préconisées pour bénéficier de relais médiatiques plus nombreux et avoir plus de journalistes partenaires dans les journaux culturels.

Cette couverture doit avoir lieu dans les réseaux internes à la CARPF et auprès des communes, mais aussi dans les journaux franciliens et nationaux pour garantir une meilleure identification du musée et augmenter la fréquentation. Un travail de notoriété hors CARPF doit également être mené sur des supports différents pour maintenir l'attrait du musée.

Un enjeu fort : la visibilité du musée et son appropriation par les habitants

L'enjeu est grand pour le musée de pouvoir bénéficier d'un plan de communication développé et de renouer contact avec la presse. A l'occasion des 10 ans du musée et de sa programmation dédiée qui sera mise en œuvre, une mission a été confiée par le service communication à l'agence Galivel pour écrire un dossier de presse et actualiser le fichier presse. Cette première étape semble indispensable pour assurer une meilleure visibilité du musée et dynamiser les supports de communication ainsi que les relations avec la presse. La question du suivi chronophage et régulier que cela implique reste entière. Un affichage à l'échelle de la communauté d'agglomération permettrait également aux habitants d'identifier et de s'approprier ce musée intercommunal. Plus généralement, il serait nécessaire de questionner la politique de communication du musée afin de réorienter les priorités sur la visibilité dans le territoire de la CARPF et la diffusion des ressources du musée à une échelle régionale voire nationale.

DEUXIÈME PARTIE / PROJET pour 2022-2030



1.

UN MUSÉE, DES SITES ET UNE MISSION : VERS UN RAYONNEMENT CULTUREL SUR LE TERRITOIRE





Après 10 ans d'ouverture, ARCHÉA est désormais bien implanté sur le territoire et identifié par une partie des habitants. Néanmoins, au regard du bassin de population et des enjeux de diffusion culturelle, les actions du musée doivent être renforcées et élargies, notamment à la rencontre des publics empêchés. Cet objectif sera décliné au musée et dans les sites valorisés par ARCHÉA.

1.1- ARCHÉA, les enjeux pour 2022 - 2030

- Des grandes orientations pour un musée de territoire

Participer à l'orientation et la mise en œuvre de la politique patrimoniale de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France

Le musée se positionne en tête de pont du volet archéologique et patrimonial, dans une dynamique de valorisation du territoire et de ses acteurs culturels. L'enjeu est également de pouvoir fédérer les acteurs locaux par un travail en réseau et des projets à l'échelle du territoire, par les actions propres du musée et la création d'une mission Patrimoine. Le musée doit de plus en plus entrer en résonance avec les autres services et champs d'actions de la direction Culture et patrimoine pour participer au projet commun d'accroissement et de diversification des offres culturelles, notamment par le biais d'un croisement des disciplines à destination d'un public aussi varié que possible afin de permettre une meilleure appropriation du territoire par ses habitants.

Etre un lieu de culture scientifique et patrimoniale, vivant et créatif, rayonnant sur le territoire

Il s'agit de développer l'identification du musée à un lieu de ressources et d'accès à la culture scientifique (expositions, éditions, centre de documentation, pôle de conservation) en valorisant et en participant à la recherche scientifique, à son actualité, ses techniques et ses innovations. En tant que musée de France, ARCHÉA valorisera également, sous l'angle de l'innovation technique, ses missions de conservation et de valorisation des collections archéologiques et plus largement du patrimoine local. Le rayonnement du musée a ainsi vocation à croître non seulement par des propositions *in situ*, mais aussi par des actions de valorisation et de médiation à mener sur les pôles d'Orville et de Fosses, véritables antennes du musée, et plus largement sur l'ensemble du territoire notamment grâce au relais des autres équipements culturels intercommunaux (cinéma et médiathèques).

Développer le « musée de demain », responsable et durable

À l'heure du dérèglement et du réchauffement climatiques, les musées ont un rôle à jouer. En tant qu'institutions culturelles et scientifiques, ils ont une responsabilité sociale et environnementale et se doivent donc d'être exemplaires (cf. Comité national français d'ICOM – ICOM France, cycle soirée-débat déontologie « Les musées, acteurs crédibles du développement durable ? », 2022).

L'équipe du musée ARCHÉA a déjà commencé à réfléchir aux enjeux de l'éco-responsabilité et à adopter des pratiques vertueuses en favorisant les réunions en visio-conférence, en recyclant certaines de ses expositions temporaires par leur mise en itinérance, en réutilisant du mobilier scénographique d'une exposition sur l'autre (ex : murs cimaises, modules de présentations, tables recyclés et réutilisés) ce qui permet de réduire le gaspillage de matériel à la fin des expositions, en tâchant d'employer du matériel moins polluant tel que de l'aqua-paper plutôt que des panneaux/bâches en PVC, ou encore en réalisant en interne de nombreuses prestations ce qui permet

de limiter les déplacements des prestataires et le nombre de rendez-vous à l'extérieur. Le musée a choisi de mettre fin au « productivisme », à la très rapide succession d'expositions : le fait de revenir à un cycle d'exposition temporaire d'une par année va dans ce sens.

Accroître les collections du musée et enrichir la base de données

A l'échelle d'une vaste communauté d'agglomération composée de 42 communes, le musée doit être représentatif de l'ensemble du territoire et assurer la conservation du patrimoine archéologique mis au jour. Dans les dix prochaines années, le musée devra assurer l'enrichissement de l'inventaire réglementaire et formaliser l'inventaire des dépôts, mais aussi développer la conservation et la gestion des collections archéologiques du territoire au musée et à travers le projet de réserve externe (pôle de conservation) à l'échelle du territoire. Par ailleurs, le musée doit continuer la mise en œuvre d'une politique régulière de chantier des collections, d'acquisitions et de dépôts. Pour cela, les partenariats avec les institutions, la DRAC Ile-de-France, la Région et les départements du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne, notamment, doivent être développés.

Favoriser une large valorisation des collections par la création d'expositions et de ressources

Afin d'assurer la diffusion des connaissances au public le plus large possible, le musée doit conserver et développer une politique de conception d'expositions créées, co-créées ou adaptées par ARCHÉA, présentées au musée, mais aussi sur les pôles du musée, les sites culturels et en itinérance. La valorisation des collections doit bénéficier d'une politique d'édition du musée, la création de ressources et de base de données documentaires largement accessible par les publics.

L'ensemble des actions de valorisation, au musée et hors les murs, doit permettre d'inscrire le musée dans son temps et de développer des outils de valorisation innovants, adossés sur les techniques multimédia et numériques.

Accueillir et toucher davantage de publics par l'enrichissement et la diversification de la politique de médiation culturelle

Afin de toucher un large public et d'assurer ses missions de démocratisation, d'éducation artistique, d'inclusion sociale et territoriale, mais aussi de transmission de connaissances, de plaisir et de délectation, ARCHÉA devra enrichir et diversifier l'ensemble des actions culturelles et pédagogiques proposées, au musée et hors les murs. Les partenariats avec les autres services de la Direction Culture et patrimoine comme avec le réseau des acteurs culturels locaux favoriseront la diversité des offres culturelles et confirmeront l'insertion du musée dans la vie culturelle et sociale du territoire. Une attention particulière sera toujours portée à l'accessibilité du musée aux publics en situation de handicap, mais aussi plus largement des publics les plus éloignés de la Culture et notamment ceux dits « empêchés », éloignés géographiquement, économiquement ou culturellement, du musée. Le musée engagera donc des actions privilégiées avec les communes de la CARPF où les enjeux sociaux, éducatifs et culturels sont particulièrement marqués.

Assurer son développement par la valorisation des pôles d'ARCHÉA à Fosses et à Orville

Dans la perspective d'un rayonnement large sur le territoire, les deux pôles du musée, vus comme des antennes d'ARCHÉA sont au cœur des problématiques. La création d'une antenne sur le site des potiers de la vallée de l'Ysieux à Fosses et la valorisation du site d'Orville doivent permettre de mailler le territoire en offrant de nouveaux lieux culturels. Ils permettent aussi au musée de sortir de ses murs et de ses pratiques pour intégrer des notions liées à la recherche scientifique et archéologique, à l'expérimentation et à la pratique artistique notamment.

- La mise en place d'un réseau de musées

Encore davantage qu'auparavant, la question de la mise en réseau des équipements et sites valorisés par ARCHÉA, se pose. Il s'agit non seulement de multiplier les actions portées par le musée dans l'équipement et hors les murs, de valoriser les sites archéologiques et de favoriser la mise en place de parcours de visiteurs, mais aussi de réfléchir à l'évolution possible des autres musées du territoire.

En 2022, ARCHÉA est le seul musée territorial disposant de l'appellation musée de France de la CARPF. D'autres projets ont émergé à Gonesse (musée d'Histoire et de société consacrée à l'Education et au soin) à Survilliers (musée de la Cartoucherie) qui souhaitent obtenir l'appellation musée de France. Dans cette première phase, un accompagnement ou un suivi des projets est assuré par l'équipe d'ARCHÉA. Dans un second temps, les musées portant l'appellation « musée de France » seraient transférés à la CARPF, comme le prévoient ses statuts, et viendraient potentiellement rejoindre le pôle « Archéologie et patrimoine » qui évoluerait vers un pôle « Musées et patrimoine ». Dans ce cas, une articulation sur les sujets de conservation, de valorisation et de médiation est à définir pour coordonner les programmations et mutualiser certaines fonctions. Un parcours du visiteur serait à développer dans les programmes de chaque musée pour créer des dynamiques à l'échelle du territoire.



1.2 - Orville, un laboratoire à ciel ouvert

Le site d'Orville constitue un axe important dans le développement du musée, proposant à quelques centaines de mètres d'ARCHÉA un lieu de découverte, de pratique et d'expérimentation. Ce site connaît plusieurs enjeux forts : la mise en œuvre d'un aménagement paysager pour améliorer la lisibilité du site et accueillir les publics dans de bonnes conditions, mais aussi le développement des actions de médiation menées sur le site

soit directement en lien avec l'actualité archéologique et la thématique du lieu, soit en valorisant le paysage passé et actuel. Enfin, l'enjeu de la recherche en cours sur le site (opération archéologique, études du mobilier mis au jour, devenir des projets d'archéologie expérimentale) est à redéfinir en lien avec un nouveau projet ambitieux de fouille triennale.

- L'aménagement paysager

En 2022, le projet d'aménagement paysager est toujours en cours. Après la réalisation de la tranche ferme en 2020/2021 à l'intérieur du site et pour créer l'escalier extérieur reliant les accès haut et bas, les tranches optionnelles du marché sont envisagées en 3 phases. La première concerne le bas du site pour lequel un dépôt de permis de construire (2021- 2022) a permis la reconstruction d'un abri pour le matériel de fouille et d'expérimentation ainsi que du portail d'accès bas. En parallèle, l'alimentation électrique du site est en cours (tableau électrique dans l'appentis et boîtier forain escamotable au niveau de la scène), qui permettra d'améliorer les conditions d'accueil des prestataires pour la valorisation du site lors de spectacles. Les deux autres tranches concernent la recréation de l'accès nord du site, qui deviendra alors l'accès principal. Pour cela, une convention doit être travaillée avec la ville permettant la remise en état d'un chemin communal, puis la création dans la continuité du chemin d'accès au site sur un terrain intercommunal, le projet étant déjà engagé depuis plusieurs années. Néanmoins, les difficultés administratives et techniques compliquent cette mise en œuvre.

L'entretien paysager du site est réalisé par l'Office national des forêts (prestation engagée par le pôle environnement de la CARPF et suivie par le musée). Des interventions de fauchage, taille et coupe sont réalisées 4 fois par an. Elles doivent également être doublées tous les deux à cinq ans d'interventions plus importantes sur les pentes des fossés. Le budget annuel varie ainsi de 10 000 à 25 000 €, selon les interventions. Cet entretien est indispensable à la bonne conservation du site et des vestiges ainsi qu'à l'accueil des publics et la réalisation des opérations archéologiques et de conservation sur place (cf. ANNEXE 31 : [Projet d'aménagement paysager sur le site archéologique d'Orville](#))

- Les enjeux de valorisation

Depuis le début de la fouille, des actions de valorisation et de médiation sont réalisées sur le site en lien avec les archéologues et la recherche en cours. Les aménagements paysagers doivent permettre dans un premier temps de rendre le site plus sûr et plus lisible pour les publics. De ce fait, un accroissement des accueils de publics sur le site pourra se faire durant l'été et à l'occasion de manifestations dédiées. Les thématiques liées à l'archéologie et à l'histoire du site lui-même (de l'occupation du haut Moyen Age à la destruction du château durant la guerre de Cent Ans, puis à l'utilisation de bassins piscicoles à la Renaissance) sont désormais enrichies de créations artistiques en lien avec le paysage et le dialogue entre le site et des disciplines artistiques.

Par ailleurs, à l'occasion des 10 ans d'ARCHÉA, un travail important de modélisation 3D du site archéologique et de phasage des occupations selon les données historiques et archéologiques a été réalisé. Le service de la valorisation du musée a ainsi piloté la prestation technique réalisée par Cent millions de pixels et la coordination scientifique avec les archéologues. Un premier outil de découverte du site, phase par phase, avec certains points d'intérêt mis en avant a été valorisé dans le cadre de l'exposition temporaire « ARCHÉA'lab, l'innovation en 3 dimensions », présentée à l'été 2022. Un travail fin doit en découler pour présenter ce modèle de façon pérenne au musée et sur le site lui-même, avec des points de vue à dégager, des panneaux d'information (par exemple sur le modèle d'une table d'orientation), une déclinaison d'outils d'aide à la visite en extérieur (Cf. ANNEXE 32 : Vues 3D du site archéologique d'Orville).

- Les axes de recherche et conservation

Depuis l'acquisition du site par la collectivité en 2006, celle-ci finance les opérations archéologiques et met à disposition matériel et local de travail. Jusqu'en 2010, une subvention de 10 000 € a été versée à l'Inrap pour la mise à disposition du responsable d'opération, François Gentili. Par la suite, l'Inrap ne souhaitant plus s'engager dans une opération de fouille programmée, les budgets sont directement imputés sur les lignes du pôle Archéologie et Patrimoine et concernent : le financement des opérations archéologiques (environ 10 000 € pour les locations, matériel, alimentation des bénévoles), un ou plusieurs contrats de responsable d'opération et occasionnellement de responsable de secteur de fouille (CDD de trois à six mois sur un grade de catégorie B), des prestations ponctuelles d'évacuation de déblais (10 000 à 25 000 €) ou d'analyse d'échantillons (10 000 €). Par ailleurs, des espaces au sein de la réserve externe sont mis à disposition pour conserver le matériel et être la base vie au moment des fouilles (sans hébergement sur place).

Les opérations archéologiques de fouille programmées ont fait l'objet de fouilles pluriannuelles jusqu'en 2021. Il s'agit désormais de retrouver une ambition dans ce programme en s'appuyant sur une instance et un protocole scientifiques pour renforcer le pilotage du projet en tenant compte de tous les aspects du site (archéologie, expérimentation, conservation-restauration, médiation et valorisation). Suivant l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique et du SRA Ile-de-France, un comité scientifique doit être mis en place à la rentrée 2022, pour intégrer les axes de travail qui auront pu être définis dans la nouvelle demande de triennale pour inclure tous les aspects du site et replacer le musée au cœur du pilotage. Une attention particulière doit être portée aux études sur le mobilier archéologique encore non conservées par le musée, à leur futur conservation en réserves, mais aussi à la cohérence et la coordination des axes de recherche et d'expérimentation sur le site, pour assurer la bonne conservation et compréhension des reconstitutions en place avant d'envisager tout nouveau dispositif (Cf. ANNEXE 33 : Synthèse des fouilles sur le site archéologique d'Orville).

Enfin, le volet particulier de la conservation des vestiges sur le site est suivi par la mission patrimoine en lien avec l'équipe du musée, les archéologues et l'association REMPART. En 2021/2021, une phase d'étude et de phasage des interventions a été définie pour privilégier les vestiges les plus fragiles et l'entretien des actions de restauration déjà engagées. Après une étude sanitaire du site en 2011, des interventions des associations CHAM et REMPART, un projet ambitieux de restauration et valorisation de l'entrée nord du site (tour porte et pile du pont-levis) est engagé. En 2022 un échafaudage mis en place autour de la pile du pont levis a permis des interventions dans le cadre de stage de bénévoles en apprentissage des métiers du bâti ancien avec des jeunes bénévoles. Ces accueils, initiés en 2019 avec des structures du territoire doivent être pérennisés dans des programmes annuels. Le projet en cours doit s'étendre sur plusieurs années, le phasage des interventions de conservation-restauration doit se faire en coordination avec les actions de valorisation sur le site et prévoir les zones suivantes à traiter.



1.3 - Fosses, un archéo-site des potiers de la vallée de l'Ysieux, antenne d'ARCHÉA

La valorisation du patrimoine céramique de la vallée de l'Ysieux est au cœur du projet de centre d'interprétation antenne du musée ARCHÉA à Louvres qui a reçu le label patrimoine d'intérêt régional en 2018. Cette antenne du musée ARCHÉA a pour vocation de présenter, d'explicitier, de faire comprendre et d'expérimenter les ressorts de la production céramique aux époques médiévale et moderne de la vallée de l'Ysieux (au nord-est du Val-d'Oise). Certains vestiges archéologiques de fours de potier présents *in situ* constituent l'atout du projet une fois protégés, restaurés et ainsi rendu visible au public.

- Un projet d'archéo-site

Le nouveau projet a pour ambition de rendre lisibles et compréhensibles les témoins archéologiques et les vestiges encore présents. Il s'agit plus largement de les inscrire dans un paysage qui a évolué au fil du temps. Les thèmes majeurs abordés dans le centre d'interprétation, centrés sur la production millénaire de céramiques dans la vallée de l'Ysieux, s'orientent autour de cinq grands axes pour conserver, étudier, valoriser et accompagner auprès des publics la découverte du patrimoine historique, archéologique, géologique et paysager du territoire.

- Conserver les vestiges *in situ* et les rendre visibles par l'aménagement de la parcelle archéologique
C'est le véritable atout du projet, qui détermine l'orientation vers un centre d'interprétation avec un propos organisé autour des vestiges en place plutôt que sur les seules collections qui, elles, sont conservées au musée ARCHÉA.

- Comprendre la vallée de l'Ysieux comme un écosystème riche de plusieurs siècles de patrimoine
Le centre d'interprétation permettra une lecture des paysages (géologie et nature des sols, interaction entre l'homme et le paysage, évolution des paysages). Il offre ainsi une clef d'entrée vers la vallée sous tous ses aspects : culturel, patrimonial, mais aussi environnementaux, touristiques...

- Mieux connaître et faire comprendre les étapes de production potière et meulière
Vu comme un complément du musée de synthèse ARCHÉA, situé à Louvres, le centre d'interprétation axera sa présentation et son discours sur les sciences de l'archéologie et la lecture des paysages. Des espaces de valorisation (visite, médiation, démonstration) sont à envisager de façon dynamique, interactive, dans un souci de transmission du geste et de compréhension d'un art/artisanat.

- Permettre l'accueil des groupes et du public individuel
Ce site entre dans la catégorie des établissements de plein air de 5^{ème} catégorie. Hormis une affluence particulière lors de grandes manifestations, le nombre de visiteurs en instantané sur le site archéologique même ne dépassera pas 70 personnes (2 groupes de 35 personnes environ). Il s'agit principalement d'un public familial et scolaire ou périscolaire (centres de loisirs).

- Assurer une pérennisation / valoriser des programmes de recherche et d'archéologie expérimentale
Le site de Fosses est une référence dans le monde scientifique par l'ampleur des découvertes, chronologies et géographiques. Des partenariats scientifiques sont à envisager, avec l'association JPGF de Villiers-le-Bel mais aussi pour accueillir ponctuellement d'autres scientifiques. La reconstitution en archéologie expérimentale d'un four de potier sur place est un axe fort de recherche et de valorisation

qui s'insèrera dans un cadre d'archéologie expérimentale. Des événements grands publics sont à prévoir lors de la construction puis à chaque mise en fonctionnement du four (explicitation du chantier de construction, cuisson annuelle).

- Favoriser le lien entre les découvertes archéologiques et la production contemporaine

La possibilité pour un potier de travailler sur place dans un atelier contemporain et de présenter sa création (avec une politique d'artistes en résidence par appel à projet et la possibilité d'être logé sur place) doit favoriser l'organisation de manifestations (exposition, marchés de potiers, animations autour du four reconstitué) pour valoriser son travail et retrouver une création artistique autour des arts du feu, mais aussi des collaborations avec d'autres musées, pour des prêts ou des événements communs.

- Créer une dynamique avec le musée ARCHÉA à Louvres dans l'idée d'un parcours de visiteurs sur le territoire

Afin de replacer ce patrimoine dans le contexte de la vallée elle-même, certains accès seront libres y compris lors de la fermeture du centre : le centre d'interprétation peut ainsi faire office de point de relais vers une découverte de la vallée, de circuits de randonnées, d'un espace naturel...

Le lien avec le musée ARCHÉA est également à construire.

- Les orientations programmatiques

1. Conserver les vestiges en place et les rendre visibles et/ou accessibles

L'atout du projet réside dans la présence de vestiges de fours et ateliers de potiers médiévaux encore en place, à proximité du lieu pressenti pour accueillir les espaces d'exposition, de reconstitution et de médiation. Ce terrain a en effet révélé plus de quatre siècles d'occupation par des potiers du Moyen Âge, du 13^e au 16^e siècle. La logique d'une continuité entre l'intérieur (les bâtiments de présentation et médiation) et les vestiges présents en extérieur doit être suivie. Elle permet ainsi au visiteur d'appréhender toute la chaîne opératoire de fabrication d'une céramique, de la préparation de l'argile, au tournage, puis à la cuisson. En outre, la présence sur le même terrain de fours de différentes périodes permet d'évoquer l'évolution des structures de production (techniques de construction, de cuisson, productions).

Les questions de la sécurisation du site et d'une couverture partielle pour protéger les vestiges (notamment des eaux pluviales) et permettre leur conservation, ainsi que l'aménagement d'un circuit avec divers points de vue sont au cœur du projet d'aménagement.

2. Proposer un circuit de visite liant les vestiges (extérieur) et l'exposition (intérieur)

L'exposition temporaire « Les petits pots dans les grands, potiers antiques et médiévaux en Pays de France » présentée au musée ARCHÉA en 2017/2018 sert de modèle scientifique pour travailler la présentation permanente qui se développera sur trois niveaux, en continuité avec le parcours extérieur autour des vestiges. Des points de vue avec explications sont prévus sur le site, puis le visiteur découvrira le corps de ferme et la production céramique. Un dépôt de l'ensemble de la collection de Fosses a été fait par le MuCEM avec des collections inventoriées « musée de France » et plusieurs dizaines de tonnes de matériel documentaire de fouille constituant ainsi un ensemble de référence complet.

Le propos de l'exposition est essentiellement centré sur la production de céramiques à l'échelle de la vallée pendant plus de mille ans. Cependant, l'évocation du paysage de la vallée de l'Ysieux, des traces archéologiques de la présence humaine et de l'utilisation de ressources locales permet de porter un regard croisé sur l'ensemble des ressources de la vallée (argile, limon, grès de fosses). La muséographie sera intégrée au bâtiment, claire et lisible, aérée et mêlant des collections (principalement collections d'étude), des audiovisuels, des maquettes et des éléments interactifs. Des

prêts sont envisagés avec le musée national de la Renaissance, la cité de la céramique pour évoquer les thématiques et ouvrir le propos sur la création contemporaine en lien avec l'artiste / l'artisan en résidence.

Les thématiques abordées seront :

0. Une introduction sur l'histoire des fouilles par l'association JPGF et le MnATP ;
- I. Les ressources naturelles et les paysages de la vallée de l'Ysieux ;
- II. Les étapes de fabrication d'une céramique (préparation, tournage, décors, cuisson) ;
- III. Le panorama et les usages de la production puis une confrontation avec les créations contemporaines.

Les espaces dédiés pour l'exposition représentent une surface de 210 m². Les espaces extérieurs visitables, présentant les vestiges archéologiques, s'intègrent dans un parcours de 660 m².

3. Permettre l'accueil des scolaires et du grand public (accueil et médiation)

Plusieurs types de médiation sont envisagés : des visites guidées, par groupe de 35 personnes maximum (une classe et les accompagnateurs) dans le parcours intérieur (salle d'exposition et salle de reconstitution) et extérieur (parcelle archéologique, sites historiques et archéologiques proches et vallée de l'Ysieux) ; des visites libres avec des dispositifs de médiation directement accessibles dans le cadre du parcours intérieur/extérieur ; des ateliers pour différents publics dans des espaces dédiés au sein du parcours d'exposition et dans une salle équipée. L'ouverture du site au public individuel et aux groupes sera tout d'abord saisonnière (d'avril à octobre).

Des espaces sont dédiés dans le projet pour une surface totale de 158 m² :

- Une zone d'accueil pour assurer l'orientation du public à l'entrée du site (108 m²) ;
- Une salle polyvalente et modulable pouvant accueillir des ateliers pédagogiques (44 m²) ;
- Une salle de rangement pour les fournitures et le matériel pédagogique (10 m²).

4. Etablir un lien avec la création céramique contemporaine et les arts du feu en proposant des résidences et des cycles d'expositions

L'accueil d'un potier sur place /en résidence avec une vocation de création artistique contemporaine (arts du feu) et la valorisation touristique et culturelle du site et de ses activités est à envisager en lien avec la reconstitution de l'atelier médiéval impliquant l'aménagement d'un espace privé (four électrique, aménagement sanitaire...) pour une production personnelle.

La possibilité d'une résidence d'artistes offrira un lieu de création, si possible à partir de la matière première locale, la thématique des productions usuelles et un lieu d'exposition de leur production. Par ailleurs, deux associations de pratique amateur de la céramique et de loisirs sont déjà implantées sur place et continueront leurs activités sur le site. La résidence d'artistes permettrait de créer des ponts entre pratique amateur et pratique professionnelle, mais aussi de développer un volet d'éducation artistique dans l'offre de création en art plastique, aujourd'hui relativement peu développée.

Les espaces dédiés représentent une surface de 117 m² avec un atelier de potier (34 m²), une salle de stockage et de fourniture (53 m²) et un logement pour l'artiste en résidence (30 m²).

5. Assurer une pérennisation du programme de recherche et d'archéologie expérimentale

Le patrimoine de la vallée de l'Ysieux (meulier et céramique) constitue une référence dans le milieu scientifique français et étranger. La pérennité du programme de recherche constitue ainsi un atout pour la vitalité du site en étant complémentaire au développement du programme d'archéologie expérimentale, qui pourra se réaliser par des partenariats (la Poterie des Grands Bois, JPGF de Villiers-le-Bel, ...) et ponctuellement en associant le public dans des moments clefs (construction, cuisson...). Cette archéologie vivante, « en train de se faire » apporte une réelle plus-value au projet de

valorisation et permet de développer un discours sur les sciences et les métiers de l'archéologie et des disciplines connexes dont elle se nourrit.

Des espaces sont dédiés dans le projet : 130m²

- une salle de travail pour les archéologues et l'équipe d'ARCHÉA sur place (95 m²) ;
- une salle de ressources pour la documentation écrite et le tessonnier (échantillonnage représentatif de la gamme de production céramique à destination des chercheurs et des universitaires) (35 m²) ;
- une reconstitution dans un espace dédié du jardin archéologique (en partie est) d'un four de potier en archéologie expérimentale, sur le modèle du four de référence voisin daté du XIV^e siècle (four 10.30).

Cf. ANNEXE 34 : Projet scientifique et culturel du centre d'interprétation/ Archéo-site.

- Le calendrier et le financement du projet

Le concours de maîtrise d'œuvre a été notifié en janvier 2022 à l'équipe Frenak et Jullien. Après une première partie de l'année de préparation des pièces administratives et mise au point des phases études et conception (APS, APD et DCE) en 2022, une période d'opérations archéologiques programmées doit avoir lieu de septembre 2022 à mars 2023 (estimations). 22 mois de travaux sont prévus sur 2023/2024, suivi des travaux de scénographies en 2025 pour une ouverture prévisionnelle en fin 2026. Cf. ANNEXE 35 : Esquisses du projet).

Le projet estimé à 4 141 787 € HT (dont 3 358 187 € HT pour les travaux) est largement soutenu par la DRAC Ile-de-France (financement dans le cadre du Plan France Relance), la Région Ile-de-France (Contrat d'aménagement régional), le Département du Val-d'Oise (financements croisés dans le cadre du CAR) et le PNR Oise Pays de France (financement dans le cadre du programme européen LEADER). Cf. ANNEXE 36 : Plan de financement du projet et calendrier de la MOe.

Dans ce laps de temps, à moyen terme donc, les questions de nom, politique d'ouverture et tarifaire devront être clarifiées. Un travail de préfiguration, soutenu par le service des publics d'ARCHÉA, devra également se mettre en œuvre à toutes les étapes du projet. Enfin, en lien avec le service valorisation, des partenariats avec le musée national de la Renaissance et la Cité de la céramique sont encore à développer en 2022/2023 pour évoquer dans le projet à la fois la céramique archéologique et la création contemporaine.

1.4 - Le pôle de conservation et valorisation du patrimoine

L'origine du projet de pôle de conservation et valorisation du patrimoine est la nécessité pour le musée d'avoir une réserve externe pérenne. En effet, la réserve externe actuelle (CID) doit d'ici 2027/2030 être intégrée à un projet d'éco-quartier et donc être démolie. De ce fait, un lieu de conservation adapté et pérenne doit être trouvé en dehors du musée déjà saturé, pour être la nouvelle réserve externe d'ARCHÉA. Pour faire suite à ce besoin initial, un projet plus large de lieu de conservation mutualisé pour les collections du territoire a été proposé aux partenaires et aux communes de la CARPF. Ainsi, l'objectif du pôle de conservation et de valorisation du patrimoine est de doter le territoire d'une structure qui réponde aux besoins et exigences de la conservation et de l'étude des biens mobiliers patrimoniaux, afin notamment de faciliter l'accès des chercheurs à ces collections et d'en favoriser la valorisation de manière plus générale. Une étude de faisabilité a été

réalisée par le cabinet ABCD en 2018/2019, qui a permis de dégager une liste des partenaires potentiels, des schémas fonctionnels, des répartitions d'espaces et un chiffrage prévisionnel. L'étude de programmation entamée en 2019 n'a pas abouti à ce jour en l'absence de site potentiel et de plan de financement prévisionnel stabilisé.

- Les principales fonctions du projet mutualisé

- **La conservation et la gestion de collections patrimoniales** : les collections concernées sont en premier lieu constituées d'objets archéologiques mis au jour sur le territoire de la CARPF. Néanmoins, d'autres collections, beaux-arts, historiques et ethnographiques, pourront y être conservées, selon les partenaires identifiés dans le cadre d'une éventuelle mutualisation (abbaye de Royaumont, association JPGF de Villiers-le-Bel pour ses collections ethnographiques, musée d'histoire et société à Gonesse, communes de Dammartin-en-Goële, Gonesse et Villeparisis).

- **L'étude et la valorisation scientifique des collections** : le lieu sera propice à l'accueil de chercheurs. Des liens avec les universités (Cergy-Pontoise, Saint-Denis, le campus Condorcet) doivent ainsi être développés pour susciter des recherches sur ces collections.

- **La documentation des collections** : un espace dédié est prévu pour accueillir les archives de fouilles ainsi que les celles liées aux autres collections. Un autre espace pourra être constitué comme annexe du centre de documentation d'ARCHÉA pour assurer une bonne conservation des archives du musée.

- **La valorisation et la médiation auprès du grand public** : ces missions seront assurées ponctuellement, ou si les élus se positionnent vers un ERP avec des espaces d'accueil, d'atelier, de visite et d'exposition proposant une visite des « coulisses du patrimoine », en s'appuyant sur les musées des environs, au premier rang desquels ARCHÉA, pouvant mener des actions de médiation ou expositions.

- Calendrier et données financières

En 2018/2019, l'étude de faisabilité a permis d'identifier les besoins potentiels et de proposer un schéma fonctionnel avec des espaces de réserves, des espaces de travail mutualisés et des espaces visibles et visitables pour proposer au public de découvrir une chaîne opératoire du patrimoine, notamment du patrimoine scientifique.

La surface utile des espaces a été estimée à 5 000 m², dont plus de la moitié dédiée à la conservation des collections en réserves, avec la nécessité d'avoir en extérieur des abords permettant le chargement/déchargement de collections. Un premier chiffrage a été proposé en 2019, estimé à 11 millions € HT. Néanmoins, l'absence d'un site d'implantation adéquate et de décision politique sur le portage financier du projet, notamment la part de l'État au financement demandée au titre des Centre de conservation et d'étude (CCE) au SRA Ile-de-France, n'ont pas permis d'avancer sur le programme technique du projet.

En 2022, de nouveaux sites potentiels ont été envisagés sur le territoire, néanmoins, le projet n'est pas encore inscrit dans le plan pluriannuel d'investissement de la CARPF (2022-2028). La réserve externe actuelle étant vouée à disparaître avant 2030, le sujet est une priorité à court terme.

Cf. ANNEXE 37 : MOe Synthèse de l'étude de programmation du cabinet ABCD

1.5- La Mission Patrimoine : connaître, conserver, valoriser

- Connaître les patrimoines de la CARPF

La première étape de la chaîne patrimoniale passe par l'identification et l'étude des éléments patrimoniaux présents sur le territoire. Avant de se lancer, sous tous azimuts, dans un inventaire du patrimoine au risque de se retrouver submergé par la multiplicité des problématiques, il semble pertinent de prendre le temps de faire un bilan des connaissances déjà amassées sur le territoire intercommunal et de documenter les grandes étapes de son évolution. L'objectif de ce travail préparatoire est de mettre en lumière les spécificités locales et d'identifier les thématiques d'étude les plus pertinentes ainsi que leur priorité de traitement.

Cette mission d'inventaire est également l'occasion de nouer de nouveaux partenariats afin de s'appuyer sur les personnes ayant déjà une connaissance de certaines parties du territoire ou de thématiques particulières. Ainsi, certaines thématiques spécifiques, telles que le logement collectif et social ou le patrimoine industriel, pourront faire l'objet d'une réflexion croisée avec la mission Territoire Commun menée par Catherine Roth. De nombreuses associations locales sont également engagées dans la valorisation d'une ou plusieurs communes et leur connaissance fine de l'histoire locale est un atout à cultiver. Afin de faire connaître le travail réalisé à l'échelle de l'agglomération, d'encourager les échanges et de créer une nouvelle dynamique, une journée de rencontre annuelle thématisée, dans les locaux d'ARCHEA, leur est proposée. Enfin, à un niveau plus institutionnel, des liens doivent être tissés avec les autres professionnels travaillant à un inventaire patrimonial, notamment au sein du PNR Oise Pays-de-France (dont font partie Fosses et Surveilliers), des deux départements du Val d'Oise et de la Seine-et-Marne ou encore de la cellule inventaire de la Région Ile-de-France. En effet, la chargée de mission en poste a choisi d'utiliser, autant que faire se peut, la méthode scientifique définie, à l'échelle nationale, par le service de l'inventaire général. Composée d'outils, de systèmes documentaires et d'un lexique normalisés, elle permet d'obtenir des données exhaustives, homogènes et comparables d'une zone à une autre. Ainsi, chaque édifice ou objet inventorié fait l'objet d'un dossier de synthèse comprenant des photographies, des références à la documentation utilisée et, éventuellement, une analyse critique, qui aident à le replacer dans son contexte historique, sociologique, artistique et technique.

Afin de centraliser les informations recueillies dans la documentation et sur le terrain, une base de données dédiée a été conçue sur le logiciel FileMaker Pro® (sur lequel sont développés les autres outils documentaires utilisés par le pôle Archéologie et Patrimoine) et reprend la grande majorité des champs définis dans les publications normatives proposées par la cellule Inventaire du ministère de la Culture. Il est également prévu d'utiliser la même charte de saisie et le même thésaurus. En effet, afin de donner plus de visibilité au travail réalisé au niveau local, il est pertinent de prévoir l'interopérabilité de cette base de données avec les outils utilisés au niveau national (base GERTRUDE utilisée par les services régionaux et l'inventaire ; plateforme POP développée par le Ministère de la Culture).

Cette base de données pourra être couplée à un système d'information géographique (SIG), développé en partenariat avec le service dédié de la CARPF. Un outil de ce type est déjà en développement afin de localiser les opérations archéologiques répertoriées à l'échelle des 42 communes de l'agglomération, dans l'optique de permettre sa consultation par le public. Récemment, en réaction notamment aux incessantes transformations des espaces urbains depuis le XIX^e siècle, la connaissance du patrimoine est aussi devenue un élément à prendre en compte dans l'aménagement du territoire. Les données récoltées au cours de l'inventaire pourront ainsi être transmises aux communes et même venir nourrir les PLU.

- Conserver

Si le patrimoine bâti porte une part de l'identité du territoire, sa conservation permet de préserver un cadre de vie qualitatif. Ainsi, la direction Culture et patrimoine a défendu la création d'un fonds de concours dont la finalité est d'apporter une aide financière en investissement aux communes souhaitant mener des projets concernant la restauration de leur patrimoine, que celui-ci soit mobilier ou immobilier, protégé au titre des monuments historiques ou pas. Le fonctionnement de cette aide financière a été défini au cours de l'année 2018 et voté en conseil communautaire cette même année.

Le taux d'intervention et les plafonds suivants ont été votés par les élus :

	Bâtiment ou objet classé au titre des monuments historiques	Bâtiment ou objet inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques	Bâtiment ou objet ne bénéficiant pas de protection
Taux d'intervention maximum de la CARPF	10 % du montant HT de l'opération	20 % du montant HT de l'opération	40 % du montant HT de l'opération
Montant plafonné	200 000,00 € HT	200 000,00 € HT	400 000,00 € HT

Sont éligibles, les projets répondant aux critères suivants :

- l'accessibilité et/ou l'ouverture à tous publics ;
- une démarche de médiation culturelle et/ou de diffusion large des connaissances ;
- une expertise scientifique ;
- un cofinancement ;
- un statut public.

Les dossiers transmis par les communes de l'agglomération sont instruits par la mission Patrimoine, puis présentés et validés par la commission Culture et patrimoine présidée par le vice-président délégué à la culture de la communauté d'agglomération. Ils sont ensuite soumis au vote des élus communautaires à l'occasion d'un conseil. Par ailleurs, la mission Patrimoine peut également être sollicitée par les communes pour leur apporter conseil dans tous les domaines touchant à la conservation et à la restauration de leur patrimoine : aide au montage de dossiers de subventions, à la rédaction de cahier des charges, à l'analyse d'offres, recherche de prestataires habilités, etc. Le traitement de ces dossiers peut être l'occasion d'échanges avec les services de l'état en charge de ces questions-là : conservation régionale des monuments historiques (CRMH), unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) et conservateur des antiquités et objets d'art (CAOA) (Cf. ANNEXE 38 : Tableau récapitulatif des fonds de concours attribués aux communes au titre de la conservation – restauration du patrimoine).

La problématique de la conservation des vestiges patrimoniaux se pose aussi à l'échelle des sites antennes d'ARCHEA à Fosses et à Orville. Ainsi, sur le site du château d'Orville, une réflexion sur la consolidation, la restauration et la lisibilité des structures mises au jour est à l'œuvre depuis plusieurs années maintenant. Un partenariat avec le Groupement REMPART Ile-de-France depuis 2018 laisse envisager ce projet sous un angle nouveau, promouvant la découverte des métiers du bâti ancien et la participation d'un public local en proposant des actions de formation et d'insertion professionnelle utilisant le patrimoine comme support. Ce dispositif permettra la restauration et la restitution des vestiges situés dans la partie Nord du site archéologique, à savoir la pile du pont-levis et les fondations de la tour-porte principale.

- Les enjeux de la valorisation

Les deux volets précédents de la mission patrimoine n'ont de sens que dans l'optique de valoriser leurs résultats auprès d'un public large et diversifié. Les aspects évoqués intéressent au premier chef les habitants de la communauté d'agglomération qui sont invités à connaître et à s'approprier le territoire et son histoire. Pour autant, le développement d'une culture patrimoniale participe aussi de l'attractivité du territoire et permet de faire évoluer le regard porté sur lui.

Pour mener à bien ces opérations de valorisation, la mission patrimoine peut s'appuyer sur le service des publics d'ARCHÉA et compléter l'offre déjà conséquente qu'il propose en termes de valorisation du patrimoine, par le biais de balades urbaines, de découvertes de sites ou de visites avec des spécialistes. Il est tout aussi pertinent de mettre à profit la multiplicité des équipements culturels intercommunaux pour prévoir des actions de valorisation comme des conférences dans les bibliothèques du réseau de lecture publique. Enfin, il semble nécessaire d'envisager des formes de médiation et de valorisation pérennes à l'échelle de tout le territoire. En effet, la multiplication des actions de proximité, portant sur des éléments patrimoniaux fréquentés au quotidien et familiers, peut permettre de démystifier le concept de patrimoine et d'ouvrir une porte vers d'autres actions culturelles portées par le service archéologie et patrimoine et la direction culture et patrimoine.

L'ancienne communauté d'agglomération Roissy Porte de France a créé et installé des supports de types panneau sur mât dans 14 communes qui la composaient alors en 2004. Ce projet a nécessité un investissement de 140 000 €. Ces panneaux sont aujourd'hui pour beaucoup très dégradés ; il faut donc envisager leur retrait et leur remplacement, soit par des supports du même type soit par une offre différente à définir et éventuellement multiple (application, publication, etc.). Dans cet objectif, un appel à intérêt a été lancé auprès des 42 communes de la CARPF pour mener un vaste projet de rénovation et complément de la signalétique du patrimoine à l'échelle intercommunale.

Il se déploiera selon le calendrier suivant :

- 2022 : Présentation du projet en commission Culture et Patrimoine ;
Appel à candidature des communes qui souhaitent intégrer le dispositif ;
Poursuite de l'état des lieux et évaluation des besoins avec les communes intéressées.
- 2023 : Lancement d'un marché de conception d'un nouveau modèle de support et d'une nouvelle conception graphique ;
Réflexion pour proposer une augmentation du support grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
Dépose des anciens panneaux ; repérage des lieux d'implantation ;
Réécriture des anciens textes, recherche et rédaction des nouveaux textes.
- 2024 : Marché de réalisation et de pose des nouveaux panneaux de signalisation du patrimoine.

2.

CONSERVER LES COLLECTIONS





L'évolution du territoire de Roissy Pays de France pose de grands enjeux en termes de collections à conserver, acquérir et inventorier. Les diverses procédures ont été mises en place durant ces dernières années par le service des collections et constituent une base de travail solide. Il s'agit désormais de prioriser les actions et les sites à traiter pour assurer la représentativité du territoire, mais aussi garder une bonne dynamique de travail et une meilleure connaissance des collections conservées à valoriser par le musée.

2.1- Acquisition des collections

Objectif

Afin de conforter la vocation territoriale du musée, la politique d'acquisition doit être poursuivie en lien avec les services de l'État et les opérateurs archéologiques. La veille mise en place en lien avec le SRA sur le périmètre du territoire de la communauté d'agglomération permet le suivi efficace de la chaîne archéologique. L'objectif est donc de continuer le transfert physique systématique de l'ensemble des opérations des 42 communes dans la poursuite des actions menées depuis plusieurs années pour enrichir les fonds du musée. Néanmoins, au regard de la charge de travail, ces derniers seront programmés en priorité suivant des critères d'acquisition : la représentativité du territoire et la possibilité de régulariser le statut juridique des collections.

- **Représentativité du territoire**

Actions à mener

Le travail engagé vers les sites issus de Seine-et-Marne doit être poursuivi. Après le déménagement en 2021 des collections de l'association JPGF Le Blanc-Mesnil / Le Bourget, la formalisation d'une convention avec l'État doit être formalisée. Les collections pourront alors intégrer le programme de chantier des collections. Dans la perspective d'une cohérence de fonds, le même travail devra être réalisé en 2021/2022 avec les collections de l'association JPGF de Villiers-le-Bel encore à déménager et un travail de convention avec l'État devra également être envisagé. Pour la suite, une attention particulière aux nouvelles communes devra être apportée comme aux sites cohérents et représentatifs du territoire.

Calendrier envisagé

A court terme : le transfert physique des collections des associations JPGF le Blanc-Mesnil / Le Bourget (échéance fin 2021) et JPGF de Villiers-le-Bel (échéance fin 2022/2023) ;

A moyen terme : la généralisation du protocole de recensement des opérations archéologiques à l'ensemble du territoire (ARCHÉA BASE), en intégrant notamment le passif des opérations côté Seine-et-Marne ;

A long terme : le transfert physique de l'ensemble des opérations archéologiques recensées pour résorber le passif de mobilier en attente et atteindre ensuite un rythme continu dans la chaîne opératoire : recensement > dès publication du rapport final d'opération > transfert physique > régularisation et acquisition.

Moyens humains et financiers nécessaires

Les transferts physiques de ces deux fonds nécessitent de dégager du temps régulièrement : un jour par semaine dans les locaux des associations pour une régisseuse. Ils impliquent également un travail de concertation avec le SRA Ile-de-France et les associations et opérateurs archéologiques. Les

rapatriements de collections induisent également la location de véhicules adaptés et à plus long terme l'accroissement des espaces de conservations en réserve.

Les acquisitions, quand elles seront possibles, se feront après transfert de propriété en lien avec le SRA, et nécessiteront des passages en CSRA en lien avec le service des musées de la DRAC.

- **Collections dont le statut juridique peut être régularisé**

Actions à mener

La priorité est d'identifier les opérations pour lesquelles la procédure de régularisation peut être engagée. Cela permet ensuite de solliciter le SRA pour engager la procédure : courrier aux propriétaires si publication du rapport final d'opération ; délais légal ; partage si revendication ; ou transfert de propriété de l'ensemble à la CARPF ; puis la procédure d'acquisition de collections « musée de France » peut être engagée. Ce travail doit être mené en premier lieu sur les sites ayant déjà été transférés physiquement dans les réserves du musée. Ensuite, à chaque nouvelle opération, la procédure pourra être suivie dans des délais resserrés.

En parallèle, il reste à identifier les opérations pour lesquelles le statut juridique ne peut être régularisé facilement et travailler avec le SRA de nouvelles conventions qui viendront compléter la convention de dépôt de biens archéologiques mobiliers.

Calendrier envisagé

A court terme : régularisation des opérations ayant eu lieu sur des terrains CARPF ; mise en dépôt de l'État pour les collections déjà au musée et non régularisées (convention Etat/CARPF en cours de signature en 2021 qui sera amenée à évoluer avec des avenants au fur et à mesure) ;

A moyen terme : régularisation des opérations ayant eu lieu sur des terrains appartenant à des propriétaires bien identifiés (Département du Val-d'Oise collection conservées au SDAVO, communes...) ;

A long terme : finaliser les régularisations plus complexes et régulariser les nouveaux transferts.

Moyens nécessaires

Les procédures de régularisation nécessitent de dégager du temps régulièrement pour les deux régisseuses. Ils impliquent également un travail de concertation avec le SRA Ile-de-France et les associations et opérateurs archéologiques. Les acquisitions, quand elles seront possibles, se feront après transfert de propriété en lien avec le SRA, et nécessiteront des passages en CSRA, en lien avec le service des musées de la DRAC.

2.2- Inventaire et récolement des collections

Objectifs

Ces cinq dernières années, un travail important de reprise de la base de données pour la gestion des collections et d'actualisation des protocoles a été mené. Il est la suite logique aux opérations d'acquisition de collections et doit en permettre une bonne gestion et une meilleure visibilité. C'est un enjeu important pour le musée d'enrichir le fonds du musée inscrit à l'inventaire et ainsi d'assurer une meilleure protection aux collections archéologiques concernées.

De cette inscription découle à la fois une meilleure connaissance des collections et la possibilité de les rendre plus visibles et de les valoriser davantage. Elle aide également à assurer le récolement des collections inventoriées, mission fondamentale d'un musée de France. Enfin, le passif de traitement des dépôts officiels est à prendre en compte avec la création effective d'un registre des dépôts.

• Inventaire réglementaire

Actions à mener

Pour les collections dont le musée est déjà propriétaire et l'avis de la CSRA favorable, l'urgence est de finaliser l'inscription à l'inventaire, l'édition du registre et le marquage des collections. Ces sites doivent être prioritairement travaillés. Pour la suite, il est nécessaire de planifier le travail sur les prochains sites dont le statut peut être régularisé et entamer en parallèle le chantier des collections (interne et /ou dans le cadre de la mission externe) et une présentation en CSR acquisition avant finalisation de l'inscription.

Calendrier envisagé

A court terme : inscrire les collections provenant de la fouille programmée sur le site d'Orville données par l'Hôpital des 15/20 et la collection Saint-Rieul (validations en CSR) ; terminer le chantier des collections et inscrire les opérations régularisées > Gonesse Eglise, Gonesse ZAC des Tulipes en interne / autres opérations avec les prestataires ;

A moyen terme : mettre en place et initier le pré-inventaire et le reconditionnement des collections d'Orville (campagnes 2006 et suivantes) en lien avec l'équipe de fouille du site (post-fouille et éventuellement campagnes dédiées) (échéance 2022/2023) ;

A long terme : poursuivre le chantier des collections et les inscriptions en fonction des régularisations.

Moyens humains et financiers nécessaires

L'inscription à l'inventaire réglementaire nécessite de dégager du temps régulièrement pour les deux régisseuses. Ce travail sera facilité par la réactualisation des procédures et des fiches modèles réalisées en 2019 et 2020. Au regard de l'ampleur des sites considérés, la mission de chantier des collections externalisé sera également indispensable pour compléter ou créer les fiches des collections concernées qui seront ensuite validées par la directrice et le pôle des collections.

• Registre des dépôts

Actions à mener

Mettre à jour les fiches sur la base Actimuséo pour les collections déposées afin de valider la création officielle d'un registre des dépôts. Concernant le dépôt de l'État de biens archéologiques mobiliers, au regard du nombre de sites concernés, il faut définir une priorisation par site des collections à inscrire au registre des dépôts et mettre en œuvre les conventions préalables.

Calendrier envisagé

A court terme : mettre à jour la convention MuCEM ; mettre en place la convention État (SRA) ;

A moyen terme : corriger les fiches des collections MuCEM (chantier externalisé des collections) pour validation sur ActiMuseo et impression du registre ; commencer à inscrire des collections au registre du dépôt Etat dans le cadre du chantier des collections externalisé suivant la programmation définie (commencer par les opérations qui ne pourront jamais être régularisées).

Moyens humains et financiers nécessaires

L'inscription au registre des dépôts nécessite de dégager du temps régulièrement pour les deux régisseuses de l'équipe. Au regard de l'ampleur des sites considérés, la mission de chantier des collections externalisé sera également indispensable pour compléter ou créer les fiches des collections concernées qui seront ensuite validées par la directrice et le service des collections.

- **Récolement**

Actions à mener

La mise en œuvre du récolement décennal précédent, achevé en décembre 2015, a permis de confirmer l'importance de la régularisation du statut juridique des collections, impératif fondamental dans la chaîne d'acquisition des collections par le musée. Les premières inscriptions ayant commencé après le début du nouveau plan de récolement décennal (2016-2025), il est considéré que leur inventaire vaut premier récolement. Cette logique pourra être poursuivie avec toutes les nouvelles inscriptions à l'inventaire d'ici à 2025. Elles seront à nouveau revues lors du récolement décennal suivant (2026-2035).

Dans le cadre du PRD 2016-2025, le chantier d'inventaire valant premier récolement, pour les collections inscrites, les objectifs à effectuer sur la base de données informatisée des collections sont : la sélection Musée de France et l'attribution du numéro d'inventaire réglementaire ; la documentation à partir du rapport d'opération ; le constat d'état et les préconisations éventuelles de traitement en conservation-restauration ; la prise de mesures ; le marquage ; la prise de vue normalisée ; le conditionnement suivant les principes de la conservation préventive ; la localisation.

Pour les collections déposées, les objectifs à effectuer sont : la vérification sur pièce et sur place à partir de la fiche ; l'attribution du numéro de dépôt ; le constat d'état de l'objet ; la localisation ; au besoin il faut ajouter la documentation complémentaire, la correction des données scientifiques, la prise de vue et de dimensions, le marquage, l'identification des besoins en restauration et/ou le reconditionnement.

Pour les nouveaux dépôts : la création de la fiche et attribution du numéro de dépôt ; la documentation à partir du rapport d'opération ; le constat d'état et préconisations éventuelles de traitement en conservation-restauration ; la prise de mesures ; le marquage si besoin ; la prise de vue normalisée ; le conditionnement suivant les principes de la conservation préventive ; la localisation

Calendrier envisagé

A court terme : éditer les PV d'inventaire valant premier récolement pour les collections provenant de la fouille programmée sur le site d'Orville, données par l'Hôpital des 15/20, et les collections de la nécropole Saint-Rieul (Louvres) ;

A moyen terme : éditer les P.V. d'inventaire valant premier récolement suivant le rythme des régularisations-acquisition-chantier des collections, notamment les sites « ZAC des Tulipes » et Eglise de Gonesse ;

A long terme : à partir de 2026, le nouveau récolement décennal pourra être mis en place (récolement classique pour les collections acquises et inscrites avant 2026, ainsi que l'inventaire valant premier récolement pour les collections acquises et inscrites à partir de 2026).

Moyens humains et financiers nécessaires

Le récolement est réalisé par les deux régisseuses. Les PV seront transmis au service des musées de la DRAC à chaque édition suivant le PRD 2016-2025.

2.3- Réserves et conservation préventive

Objectif

Assurer une pérennité des lieux de réserves avec de bonnes conditions de conservation.

• Les réserves du musée

Actions à mener

Afin de permettre une conservation dans les meilleures conditions possibles des collections gérées par le musée, mais aussi pour anticiper l'arrivée de collections à court et moyen terme, un aménagement des trois réserves ainsi qu'une réorganisation de la répartition des collections est indispensable. Pour y parvenir, le service des collections a établi un budget pluriannuel d'achat de rayonnage adéquat, et formalisé un plan de répartition des collections plus adapté à la situation actuelle et à venir. Avant toute nouvelle intégration, des aménagements et une réorganisation doivent être engagés, qui seront achevés en 2022.

Calendrier envisagé

A court terme :

- mise en place de la localisation normalisée (contenants et rayonnages) et mise en place des codes-barres (contenants) (2022) ;
- Nouvelle répartition des collections entre la réserve contrôlée (RC), la réserve basse (RB) et la réserve externe (RE) : collections sensibles en RC, céramiques hors contenant et collections « moyennement » sensibles en RB (enduits peints, bois gorgés d'eau...) et collections « musée de France » peu ou pas sensibles. Les collections peu sensibles sont conservées en RE. Les collections en attente de chantier des collections sont stockées sur palettes en RE (sauf et dans la mesure du possible, le mobilier sensible, mis en attente dans la travée temporaire de la réserve contrôlée pour des raisons de conservation) ; (2022/2023) ;
- Réorganisation de la réserve externe pour une utilisation de moyenne à longue durée et ajout de nombreux racks porte-palettes. (2022).

A moyen terme :

- poursuite la réorganisation de la réserve externe avec, si possible, mise en place de rayonnages supplémentaires et, éventuellement, d'une mezzanine.

A long terme : selon l'évolution du projet de Pôle de conservation actuellement en attente, préparation et mise en œuvre du déménagement des collections.

Moyens humains et financiers nécessaires

Le service des collections a pris en charge la réorganisation des réserves. Une grande partie du travail est réalisée en interne avec l'aide ponctuelle de l'ensemble de l'équipe du musée. Une prestation pour le montage de nouveaux rayonnages a été réalisée en 2020 et devra être poursuivie en 2022 dans une nouvelle réserve externe (temporaire) à proximité de l'actuelle.

• La conservation préventive

Actions à mener

Le travail de surveillance des climats et de veille sanitaire sur les collections doit être poursuivi et amélioré pour permettre une conservation optimale des collections. Afin d'avoir un meilleur suivi des collections en exposition permanente qui peuvent être soumises à un climat moins homogène et

des variations de lumière, une mission de veille sanitaire est instaurée depuis 2021 dans le marché de conservation-restauration. L'expertise des conservateurs-restaurateurs permettra un suivi plus fin et la mise en place d'un bilan sanitaire revu chaque année. Cela permettra également de former les deux agents du pôle des collections à un diagnostic plus fin utile lors du chantier des collections.

La formalisation du plan de sauvegarde des collections est également une priorité pour 2023/2024.

Calendrier envisagé

A court terme :

- mise en place de la surveillance annuelle des collections permanentes avec les restaurateurs dans le cadre du marché triennal (constats d'état, photos) ;
- nettoyage annuel des vitrines exposition permanente ;
- renouvellement des joints des vitrines en exposition permanente ;
- formalisation du plan de sauvegarde des collections (incluant plan en contexte de crise sanitaire).

A moyen/long terme :

- réalisation d'une étude climatique des réserves et des salles pour affiner les réglages de la climatisation selon les saisons et identifier les améliorations possibles ;
- mise en place d'un suivi spécifique pour les matériaux organiques (55%HR) avec conditionnement hygrométrique des contenants, de façon à laisser le reste de la réserve à 40 %HR (métaux, verres).

Moyens humains et financiers nécessaires

Le suivi des climats est assuré par les deux régisseuses. Néanmoins, afin d'avoir une analyse cohérente, une étude climatique serait pertinente à moyen terme. Le marché de restauration doit être maintenu et la mission de veille sanitaire une fois par an par les conservateurs-restaurateurs pérennisée. Une des régisseuses est en charge de la rédaction du plan de conservation des biens culturels ; le musée a intégré en 2021 les « ateliers PSBC Ile-de-France » en lien avec la DRAC (service des musées) et le C2RMF (Département de conservation préventive) pour la session 2021/2022. Une formation à l'INP a également été validée en 2021 pour cet agent.

2.4- Conservation-restauration des collections

Objectif

Assurer le suivi d'un protocole de conservation – restauration adapté aux collections archéologiques conservées par le musée tout en conservant un rythme régulier de traitement des collections.

Actions à mener

La programmation trisannuelle de conservation – restauration des collections du musée mise en place depuis 2011, dans le cadre d'un marché, a été particulièrement efficace pour traiter les collections et établir une priorisation des actions à mener. Dans la perspective des nouveaux versements de collections, et de l'actualisation de l'exposition permanente, cette organisation semble tout à fait adaptée et à maintenir. Les projets de cahiers des charges et les bilans des opérations seront comme par le passé présentés en CSR restauration.

Calendrier envisagé

A court, moyen et long terme :

- poursuite de la politique de conservation-restauration actuelle, via un marché pluriannuel avec trois lots (fer / alliages cuivreux et plomb / céramique et verre) ;

- selon les besoins, traitements en hors marché pour les autres matériaux.

A moyen/long terme :

- reprise des archives de restauration pour intégration dans la base de données ActiMuseo ;
- développement de partenariats avec des structures possédant des laboratoires de restaurations dans le cadre de recherche (par exemple avec le SDAVO ou DHAAP).

Moyens humains et financiers nécessaires

La préparation et le suivi des marchés, comme de chaque campagne sont assurés par les deux régisseuses. Le budget alloué annuellement au marché de restauration nécessite d'être maintenu et la mission de veille sanitaire une fois par an par les conservateurs-restaurateurs pérennisée.

2.5- Prêts et mouvements des collections

Objectif

Favoriser la connaissance et l'accès aux collections du musée.

Actions à mener

Depuis l'ouverture du musée, le pôle des collections a formalisé et actualisé les procédures et formulaires liées aux mouvements des collections d'ARCHÉA. Certaines adaptations doivent encore être menées pour améliorer le suivi et répondre aux contraintes administratives. Le lien avec les partenaires scientifiques et administratifs a été bien défini. Afin de favoriser la visibilité du musée et des collections, le prêt de collection est encouragé dans la mesure où l'état de conservation de l'objet le permet. De façon général, le musée doit favoriser l'accès aux collections aux étudiants et chercheurs. Un travail auprès des universités et des unités de recherche pourrait être engagé pour faire connaître les collections du musée et favoriser leur prise en compte dans les programmes de recherche.

Calendrier envisagé

A court terme :

- formalisation de documents et procédures encadrant les prêts et mouvements, mise en ligne de formulaires de demande de prêt et d'étude ;
- meilleure utilisation et développement des fonctionnalités d'ActiMuseo pour la gestion des mouvements (utilisation systématique du module « déplacement », développement de l'onglet localisation avec codage systématique des emplacements et contenants).

A court/moyen/long terme : mise en ligne des collections « musée de France » (base POP) pour accroître leur visibilité et susciter les demandes d'emprunt ou de consultation.

A moyen/long terme :

- travail auprès des universités pour susciter des études de collections par des étudiants ou doctorants.
- Si possible financièrement, prestations d'études de collections par des spécialistes, notamment pour les opérations peu ou pas documentées.
- Développement de partenariats pour des études de collections (proposition de la DHAAP à développer)

Moyens humains et financiers nécessaires

La mise à disposition et le suivi des études de collections sont assurés par les deux régisseuses. Un budget annuel de numérisation des collections est demandé pour documenter les collections et dans une perspective de valorisation (mise en ligne des collections, publications).

3.

VALORISER LES COLLECTIONS





A l'échelle d'un vaste territoire, les enjeux de représentativité et de visibilité sont importants. Un chantier s'est engagé en 2018 pour actualiser la présentation permanente et intégrer l'ensemble du territoire dans les projets de valorisation. L'actualité de la recherche archéologique est également un enjeu important à intégrer dans les ressources proposées par le musée.

3.1- Actualiser l'exposition permanente

Objectifs

L'actualisation de la présentation permanente représente à la fois un enjeu de vitalité, de représentativité du territoire et de relais de l'actualité de la recherche, pour permettre au musée de conserver une image actuelle tournée vers l'évolution de la discipline et du territoire et valoriser également le travail du musée sur l'identification et la conservation des collections du territoire. Cette base scientifique solide, constituée pour chaque exposition temporaire, est ainsi de nouveau utilisée de façon plus pérenne.

Actions à mener

Ainsi, plus qu'une actualisation tous azimuts au gré des avancées de la recherche, le choix s'est porté sur une actualisation phasée, vitrine par vitrine, en s'appuyant sur le travail mené pour les expositions temporaires du musée bénéficiant chacune de comités ou conseils scientifiques dédiés et de présentation de collections inédites. Le projet d'actualisation de la présentation permanente est mené par la direction du musée en associant, comme pour les expositions temporaires, l'ensemble de l'équipe. Dès lors, cette actualisation est programmée pour être faite, vitrine par vitrine, non pas dans un ordre chronologique mais selon la documentation des collections pressenties et l'actualité archéologique du territoire.

Par ailleurs, une réflexion sur la possibilité d'ajouter du contenu audio-visuel est menée. Dans la vitrine sur l'âge du Fer déjà réalisée, cette actualisation permettra de proposer non pas un seul film, qui aujourd'hui commence à dater, mais plusieurs petits films, notamment ceux créés par le musée à l'occasion de l'exposition temporaire. Seront ainsi évoqués de façon simple et explicite, les sites de découverte majeurs, les thématiques difficilement présentables par des collections, mais aussi une présentation de fouilles en cours avant l'exposition des collections qui nécessitent plus de temps. Ces dispositifs peuvent aussi être l'occasion de proposer un travail numérique mené en interne sur les collections, par la modélisation 3D de certains objets, pour les documenter et valoriser une présentation dynamique et innovante pertinente. La question d'ajouter des écrans dans les vitrines qui n'en disposent pas encore (quatre sur les huit de la présentation chronologique) est à l'étude.

Calendrier

A court terme : Achever l'actualisation de la vitrine de l'âge du Fer par l'insertion de contenus numériques ;

A moyen terme :

- Concevoir et mettre en œuvre l'actualisation de la vitrine sur l'époque gallo-romaine ;
- Concevoir et mettre en œuvre l'actualisation de la vitrine sur le Moyen Age classique ;

A long terme : Concevoir et mettre en œuvre l'actualisation de la vitrine sur le haut Moyen Age (une fois les données sur de récentes opérations archéologiques publiées).

Moyens humains et financiers

Le test de l'actualisation de l'exposition permanente a nécessité un certain investissement financier et temporel pour l'équipe. Un budget dédié de 30.000 à 35.000 euros pour chaque vitrine

actualisée (graphisme, fabrication et soilage des collections). Il faut y ajouter le budget de restauration de collections (marché pluriannuel), d'acquisition de matériel audio-visuel et du temps de travail sur les créations audio-visuelles

3.2- Développer les expositions temporaires

Objectifs

Après 10 ans d'ouverture, le musée a pris sa place dans le territoire et imprimé sa marque dans le choix et la forme des expositions temporaires qu'il présente. Tout en conservant les grands axes liés à la valorisation de l'archéologie et du territoire auprès du public local, il s'agit désormais de conforter la programmation d'expositions temporaires et de conserver le lien avec la société actuelle. L'archéologie reste au cœur de la programmation, néanmoins, d'autres thématiques peuvent venir se confronter à cette discipline et apporter un autre regard, une distance pertinente décalée pour mieux comprendre le territoire, les collections qui y ont été mises au jour et cette science elle-même. Ainsi, à l'occasion des 10 ans d'ARCHÉA plusieurs projets d'expositions sont présentés pour évoquer à la fois les missions principales du musée, les métiers qui s'y développent, les innovations et les croisements de champs patrimoniaux et culturels. L'enjeu est également de pouvoir organiser au mieux le travail du service et d'anticiper les projets portés par ARCHÉA au musée, sur les sites et dans d'autres lieux culturels, dans la définition d'une programmation pluriannuelle.

Actions à mener

• Elargir les thèmes des expositions

Le musée étant bien implanté sur le territoire, d'autres thématiques peuvent être envisagées de façon à interroger les collections sous un autre angle. Pour cela plusieurs pistes sont envisagées :

- travailler sur des thématiques plus transversales ;
- créer des résonnances avec le monde actuel et ses problématiques ;
- oser des ponts plus assumés avec les autres disciplines (sociologie, histoire de l'art, sciences dures, médecine, écologie, sciences naturelles, etc.) ;
- intégrer les autres types de patrimoine (naturel, paysager, technique, industriel, immatériel...) ;
- aller vers la création contemporaine et travailler à la présentation d'œuvres contemporaines toujours en dialogue avec les collections du musée ou l'archéologie ;
- valoriser et intensifier les échanges avec les activités artistiques : par exemple en lien avec les missions photographiques de Jean-Yves Lacôte et le 1% artistique réalisé par Jean-Luc Moulène et les autres commandes photographiques initiées par la Mission territoire Commun ou encore restitutions des travaux réalisés à l'occasion de résidence artistiques territoriales (CLEA et CTEAC).

• Poursuivre la politique de valorisation du territoire et de l'actualité de la recherche

Il s'agit de mettre en valeur en priorité le territoire élargi, qui correspond aux nouvelles délimitations de la CARPF, et les collections d'ARCHÉA. Pour cela, il est indispensable de :

- maintenir l'exigence scientifique dans le montage des comités scientifiques pluridisciplinaires.
- profiter des expositions temporaires pour valoriser les nouvelles entrées de sites, restaurations, actualité du travail du pôle des collections.
- ou inversement, d'utiliser les expositions pour relancer la recherche, restauration, etc. sur un pan des collections du musée, encore non valorisées.

- intégrer les pôles du service et notamment le futur centre d'interprétation de la céramique de la vallée de l'Ysieux pour y développer une politique d'expositions temporaires en cohérence avec le lieu et la programmation d'ARCHÉA.

● **Valoriser la technique de scénographie**

L'évolution du poste de technicien du musée vers un poste de technicien en scénographie rattaché au pôle « valorisation » (exposition, documentation, contenus scientifiques) est un véritable atout pour le musée. Depuis plusieurs années, l'intention est forte de développer ce savoir-faire et de valoriser les apports pour les projets du musée (scénographie, création d'outils numériques et interactifs, développement d'outils innovants...).

Les pistes pour renforcer cette compétence seraient :

- poursuivre une veille sur les innovations en techniques de scénographie ;
- développer les compétences en interne dans ce domaine (formation) afin d'intégrer ces outils dans la valorisation des contenus scientifiques ;
- favoriser l'acquisition de matériels (imprimantes 3D, matériel de découpe laser acquis en 2019-2020).

● **Développer des partenariats, création d'expositions en co-création, adaptations**

Si la création d'exposition par le musée est décisive pour assurer les missions d'un musée de France, des partenariats scientifiques pourraient être développés afin de changer aussi notre approche et renouveler nos points de vue, faire rayonner le musée, enrichir notre réseau et travailler sur des thèmes porteurs.

● **Travailler sur le rythme de la programmation**

Le travail est à poursuivre sur la recherche des meilleurs rythmes et calendriers pour les années à venir. Après plusieurs essais, le rythme pertinent semble être une exposition par an, en création, adaptation ou co-création, présentée pendant neuf mois qui semble le temps nécessaire pour permettre une bonne communication, temps souhaitable pour permettre à l'équipe de réaliser un travail de création de qualité et une bonne communication.

Pour conserver cette dynamique, il faut maintenir l'équilibre entre les expositions plus axées sur le territoire et les collections qui en proviennent, et des expositions qui s'en affranchissent. Pour autant, il ne faut pas s'interdire de rompre ce rythme selon les contextes pour s'adapter à une programmation exceptionnelle (comme celle des 10 ans), travailler avec un artiste en résidence...

Calendrier

A court terme :

- Définir le calendrier 2023 – 2025 des expositions temporaires d'ARCHÉA ;
- Entamer la réflexion sur la programmation qui sera développée au centre d'interprétation de la céramique à Fosses, en lien avec les actions de médiation et les artistes céramistes en résidence.

A moyen et long terme :

- Organiser la programmation des expositions temporaires au musée et sur les sites après 2025 ;
- Valoriser les partenariats ;
- Développer les projets transdisciplinaires.

Moyens humains et financiers

Les projets sont développés à équipe constante ce qui induit une nécessaire priorisation des projets et actions du service, mais aussi la possibilité de pouvoir bénéficier de prestations notamment pour la fabrication de mobilier muséographique et d'outils numériques pour dégager du temps sur la conception en interne et la création audio-visuelle et numérique qui constitue un véritable atout. Des subventions de la DRAC Ile-de-France et du Département du Val-d'Oise sont sollicitées chaque année pour ces projets.

3.3 – Renforcer les actions de valorisation hors-les-murs

Objectifs

Ces actions proposées sur d'autres lieux viennent en complément de la programmation au musée. En multipliant les actions sur le territoire, il s'agit de toucher de nouveaux publics et de renforcer le lien avec le territoire et d'accroître la notoriété de l'établissement.

Pour le pôle « valorisation », ces actions se déclinent en plusieurs axes :

- la mise en itinérance des expositions créées par le musée pour rayonner sur le territoire et se rapprocher des publics ;
- la possibilité de proposer aux communes membres une exposition avec selon les besoins, des modules interactifs, une conférence, un atelier en lien avec l'actualité de leurs fouilles. Cet axe qui permet de répondre à leur demande de valorisation de leur patrimoine sur place doit être développé ;
- l'offre d'ingénierie auprès des communes qui voudraient des conseils pour développer des expositions en interne ;
- la réponse favorable aux demandes d'adaptation des expositions créées par ARCHÉA qui offrent une visibilité et une reconnaissance pour le musée en dehors de son territoire.

Actions à mener

• Développer la mise en itinérance des expositions réalisées et pérenniser la pratique pour les futures expositions

Poursuivre la mise en itinérance des expositions passées du musée et travailler à la mise en itinérance au fur et à mesure des créations. Ces expositions itinérantes sont des expositions modulables, légères et « clefs-en-main » sur des panneaux adaptés à des transports et manipulation, mais avec un travail graphique conséquent pour conserver l'identité visuelle de l'exposition originale et du musée. Les destinataires prioritaires sont les médiathèques ou les centres culturels de l'agglomération, mais également au-delà du territoire. Afin de conserver l'empreinte du musée, il y a une exigence de proposer, en sus des panneaux, des dispositifs de médiation et des manipulations.

• Enrichir l'offre par du matériel adapté

Afin de faciliter l'itinérance, le travail des équipes et de rendre l'offre attractive, une réflexion est en cours pour proposer la mise à disposition de matériel audiovisuel succinct et fiable (pour limiter les problèmes de maintenance). Cela permettra de pouvoir prêter plus facilement ces ressources et ainsi de valoriser le travail de création audiovisuelle dans des conditions satisfaisantes. De la même façon, est envisagée la mise à disposition d'un lot de prisonniers-vitrines pour sécuriser le prêt de certains fac-similés et optimiser leur présentation.

Pour rendre ce travail visible, une première étape vise à clarifier la présentation de l'offre et améliorer la communication par la conception de dossiers de présentation et d'accompagnement à la médiation associée, avec guide de montage technique. Ce travail porté par le service de la valorisation doit être enrichi par une collaboration avec le service des publics. Le site Internet du musée doit pouvoir relayer cette offre et ainsi accroître sa visibilité. Enfin, la question du stockage et du transport de ces expositions itinérantes reste à étudier dans la perspective d'un accroissement.

• Développer des procédures d'adaptation simplifiées

L'adaptation des expositions d'ARCHÉA est un outil de rayonnement hors du territoire intéressant à exploiter, pour faire connaître le musée auprès du public éloignés mais également pour développer son image et sa reconnaissance auprès des réseaux professionnels. Depuis quelques années, une demande croissante s'observe pour adapter des expositions créées par ARCHÉA dans

d'autres musées ou pour utiliser une partie des contenus. Cette diffusion permet une valorisation du travail de l'équipe et renforce le réseau de partenaires en France et en Belgique (« Un temps de mammoth » version du MNHN adaptée par ARCHÉA prévue en 2022 à Scladina en Belgique ou « Châteaux, vous avez dit châteaux » en 2021 à Arkeos/ Douai).

Pour enrichir ces propositions et les faciliter, un travail d'homogénéisation des procédures a été engagé et doit se poursuivre, notamment d'un point de vue administratif (création d'une convention de partenariat type, régler en amont la question des droits et ce notamment dès la conception de l'exposition originale, réflexion autour de la diffusion et de la valorisation des catalogues d'exposition dans le cadre de ces adaptations). Un travail doit également être mené sur le stockage et le tri des dossiers des anciennes expositions pour faciliter la transmission d'éléments « clefs en main » à l'emprunteur.

Calendrier

A court terme :

- créer des outils de gestion et de valorisation des expositions temporaires et itinérantes ;
- poursuivre le travail d'optimisation de la procédure administrative de prêt de ces expositions ;
- optimiser le stockage de ces expositions et régler le passif des « vestiges » des anciennes expositions.

A moyen et long terme :

- Faire une programmation à long terme de la mise en itinérance et de la circulation des expositions.

Moyens humains et financiers

Les projets sont développés à équipe constante en collaboration avec les autres pôles du musée, ce qui sous-entend une priorisation nécessaire des projets et actions du pôle, mais aussi la possibilité de pouvoir bénéficier d'un budget pour fabriquer les expositions itinérantes.

3.4- Rendre visible le centre de ressources et de documentation

Les objectifs

Le centre de documentation est un centre de ressources pour l'équipe du musée, qui doit permettre un accroissement et une bonne gestion du fonds documentaire. Il est également accessible au public sur rendez-vous et doit permettre une diffusion des connaissances sur l'histoire, l'archéologie et le territoire. Cette visibilité doit encore être améliorée pour augmenter cette offre de service public.

Actions à mener

• Un aménagement optimisé

Dans les années à venir, pour permettre l'accroissement des fonds documentaires en lien avec les projets et l'actualité des publications et de la recherche, il doit être envisagé d'utiliser le seul espace encore disponible pour installer de nouveaux rayonnages et gagner 10 mètres linéaires (ml) de stockage. Cet aménagement maximal du centre de documentation permettra d'obtenir 40 ml dédiés à l'accroissement des fonds.

• **Une visibilité et une diffusion accrues**

Améliorer la visibilité du centre de documentation et la diffusion de ses fonds doit passer par :

- une implication plus importante au sein du réseau des médiathèques de Roissy-Pays-de-France, notamment par la mise en ligne de dossiers documentaires sur le nouveau portail ;
- une étude de faisabilité quant à la pertinence et la faisabilité du prêt entre bibliothèques dans le cadre du réseau RéVODOC ;
- une réflexion sur le prêt numérique qui dépend d'une politique plus globale à l'échelle du réseau des médiathèques de Roissy-Pays-de-France

• **Un outil de gestion des ressources numériques à mettre en place**

Un outil de gestion des ressources numériques (ou DAM pour Digital Asset Management) est aujourd'hui indispensable à la gestion, l'organisation et la diffusion des ressources et productions numériques d'ARCHÉA (photo, vidéos, interactif, graphisme...). Il devra permettre l'alimentation, l'annotation, le classement, le stockage et la recherche de documents tels que les images numériques fixes (illustrations, photos numériques, etc.) et images animées (animations, vidéos, notamment créations audiovisuelles et multimédias du musée, etc.), les enregistrements sonores et autres documents multimédias ou bureautiques (graphisme des expositions temporaires par exemple). Cf. [ANNEXE 39 : Note sur le DAM \(Digital Asset Management\)](#)

Calendrier

A court terme :

- Soutenir la politique d'acquisition d'ouvrages et de ressources documentaires ;
- Recenser les besoins et faire une étude comparative sur les outils de gestion de ressources numériques pour préparer un budget prévisionnel et un calendrier de mise en œuvre ;
- Optimiser le stockage de ces expositions et régler le passif des « vestiges » des anciennes expositions non mises encore en itinérance.

A moyen et long terme :

- Aménagement du centre de documentation ;
- Définition et mise en œuvre de l'acquisition et du déploiement d'un outil de gestion de ressources numériques.

Moyens humains et financiers

Les projets sont développés à équipe constante en collaboration avec les autres pôles du musée. L'acquisition d'un outil de gestion de ressources numériques pourra nécessiter une mission d'AMO à prévoir au budget en 2024/2025.

3.5- Renouveler la politique d'éditions

Les objectifs

Les projets de publication constituent une des missions du musée de valoriser les études et les collections d'ARCHÉA. Les projets de publications s'adossent soit aux expositions temporaires et en constituent un prolongement indispensable, soit sur des études ou l'actualité d'un fonds ou d'une collection. Après plusieurs années, plusieurs projets ont été édités et permettent d'évaluer à la fois les retombées et les besoins. L'analyse de l'existant doit encore être approfondie pour proposer des pistes de développement et faire évoluer cette politique d'édition en conservant cette double nécessité de documenter les collections et d'offrir des publications pour le public local.

Actions à mener

• Les publications en lien avec les expositions temporaires

Deux objectifs motivent la politique d'édition développée par le musée :

- valoriser le travail de recherche et de synthèse et mettre en avant le comité scientifique ;
- proposer des publications à destination d'un public le plus large possible, du grand public au spécialiste. La réflexion est engagée depuis plusieurs années pour chercher un format de publication offrant une meilleure diffusion des catalogues sans trahir l'objectif permanent de reconnaissance scientifique. Plusieurs tentatives ont été réalisées, la politique d'édition doit désormais être affinée en poursuivant les échanges avec les éditeurs, mais également pour recueillir les attentes du public des expositions temporaires.

• Politique éditoriale de valorisation des collections

Après deux tentatives sous l'angle du matériau (Arché'os), puis pour valoriser un site emblématique (Saint-Rieul), la réflexion est encore à poursuivre sur le lancement d'une collection de valorisation des collections. Là encore, une politique doit être définie et notamment en direction de public encore non concerné, mais qui constitue une part importante des visiteurs, le jeune public.

Calendrier

A court terme :

- analyse des besoins et actualisation de la politique d'édition ;
- poursuite de la politique d'édition en lien avec les expositions temporaires.

A moyen et long terme :

- création d'une édition pour jeune public ;
- valorisation des éditions.

Moyens humains et financiers

Les projets sont développés à équipe constante, grâce à un budget dédié pour les éditions et la diffusion des ouvrages. Des subventions de la DRAC Ile-de-France et du Département du Val-d'Oise sont sollicitées chaque année pour ces projets.

3.6- Développer la création de contenus documentaires et scientifiques

Les objectifs

La création de nouveaux outils de valorisation des collections et des sites archéologiques permet d'intégrer les nouvelles avancées technologiques. Ces outils innovants, prisés par certains publics, jeune notamment, permettent aussi de rendre accessible des hypothèses scientifiques, de nouvelles données... Ils doivent accompagner les propos scientifiques et donc entrer dans le cadre d'une réflexion conjointe de la valorisation et de la médiation vers les publics. Ces outils innovants participent de l'image du musée tournée vers la société actuelle qui intègre, utilise et crée des outils de compréhension et de découverte et d'émerveillement pour les visiteurs.

Actions à mener

• Création de ressources documentaires

- Les expositions virtuelles : outil de valorisation innovant

Mise en place dans le contexte de la crise sanitaire, la création d'expositions virtuelles constitue un outil de valorisation du travail des expositions qui peut toucher un très large public.

Les ressources en interne (technicien en scénographie) sont très précieuses pour mener ces projets intégralement. Comme pour les adaptations, il s'agit dorénavant de définir une priorisation et d'organiser le travail pour accorder du temps nécessaire au développement de ces outils.

- Les ressources audiovisuelles et multimédias

Des ressources audiovisuelles et multimédias sont créées pour les expositions temporaires. Ce travail conséquent pourrait être valorisé au-delà des temps d'expositions par les différents supports numériques du musée : site Internet, chaîne YouTube, réseaux sociaux... Un travail préalable de valorisation de ressources existantes et de leur mise en ligne permettra de définir une politique pour l'avenir. La question du développement des ressources documentaires en dehors des expositions est également à explorer.

• Création de ressources numériques et interactives

Un premier projet a permis en 2020-2021 la modélisation 3D du site archéologique d'Orville. Pour cela, une prestation a été réalisée auprès d'une société de référence. Cette modélisation 3D a permis la création d'un outil intermédiaire sous la forme d'un film présenté à l'occasion des 10 ans d'ARCHÉA dans une exposition valorisant les innovations portées par le musée (février à mai 2022). Cet outil doit être développé dans les années à venir pour en faire un outil réellement interactif utilisable en médiation au musée, sur le site mais également outil de valorisation du site sur Internet. Ce projet test constitue un axe de développement d'outils de valorisation innovants, qui pourra être proposé ultérieurement sur les autres sites archéologiques valorisés par le musée.

Calendrier

A court terme :

- finaliser la conception de l'exposition virtuelle interactive « Un temps de mammoth » qui constituera une référence pour les autres projets ;
- définir et développer les outils multimédias pour valoriser le site archéologique d'Orville.

A moyen et long terme :

- développer des outils numériques de valorisation du site archéologique d'Orville ;
- intégrer le site de Fosses dans ces réflexions de valorisation par des outils numériques ;
- saisir les opportunités de développement de nouveaux outils.

Moyens humains et financiers

Les projets sont développés à équipe constante mais nécessite un budget dédié pour améliorer les outils en interne, se former et solliciter des prestations pour les étapes nécessaires.

4.

ACCUEILLIR LES PUBLICS ET TRANSMETTRE LES CONNAISSANCES





Depuis sa création, ARCHÉA développe des actions au musée et sur le territoire. Le développement des sites antennes du musée et des partenariats avec les établissements culturels intercommunaux ouvrent des axes de développements à la rencontre de nouveaux publics.

4.1- Faciliter l'accès au musée des différents publics

Objectifs

Au sein de la direction Culture et patrimoine, une réflexion est menée depuis 2018 pour faciliter l'accès aux équipements culturels intercommunaux. Il s'agit d'un accès tout à la fois physique et symbolique par la mise à disposition de moyen de transport et la politique tarifaire du musée.

Actions à mener

- **Renforcer la mise à disposition de cars gratuits pour les scolaires**

Au vu des difficultés de déplacements des habitants, l'envergure du territoire de la collectivité est un frein aux visites, notamment pour certains publics scolaires ou empêchés. Initialement proposé pour faciliter l'accès au salon de littérature jeunesse « Livre comme l'air » durant le weekend d'ouverture au grand public, une enveloppe budgétaire permet depuis 2018 de proposer des cars gratuits à des classes du territoire pour accéder à certains événements ou certains lieux intercommunaux. Ils sont ainsi proposés régulièrement par le musée aux classes ne pouvant bénéficier facilement d'un moyen de transport scolaire. L'enveloppe allouée à l'échelle de la direction Culture et Patrimoine est reconduite chaque année et semble un bon levier à maintenir et développer.

- **Réflexion sur les tarifs / la gratuité de certaines entrées**

Actuellement, la politique tarifaire du musée n'est pas excessive. Néanmoins, au regard des enjeux d'éducation et d'accès à la culture sur le territoire de Poissy Pays de France, la gratuité des entrées individuelles est questionnée. Un temps privilégié dans le monde des musées comme un levier de démocratisation, le mouvement général favorisant un accès libre est parfois remis en question. En effet, la gratuité ne bénéficie pas nécessairement aux publics les plus éloignés ; elle peut aussi parfois dévaloriser les propositions. Le Département du Val-d'Oise, dont les musées sont gratuits depuis quelques années pour les individuels, réfléchit ainsi à retourner à la situation antérieure d'accès payant. Dans le domaine de la lecture publique, l'inscription dans les médiathèques intercommunales est devenue gratuit en 2019 et une carte commune permet aux habitants du territoire d'avoir accès à plus de 650 000 documents, à un système de réservation et de navette inter-médiathèques, ainsi que l'accès aux 28 équipements du réseau.

Au musée, parmi les visiteurs individuels, nombreux sont ceux bénéficient déjà de gratuité. Ainsi chaque année sur les 3 500 à 5 500 visiteurs individuels, moins d'un tiers seulement (1 150 à 1 670 visiteurs) payent un droit d'entrée modique. La gratuité du premier dimanche du mois mise en place à ARCHÉA depuis l'ouverture semble être un élément déclencheur de visite. La réflexion est en cours. Quoi qu'il en soit, le développement des sites d'Orville et de Fosses implique une politique globale harmonisée des conditions tarifaires.

4.2- Diversifier les offres de médiation au musée pour élargir les publics

Objectifs

En accord avec les missions principales du musée, un objectif majeur pour les années à venir est l'enrichissement et la diversification de la politique de médiation culturelle pour toucher et accueillir un public plus nombreux et plus large, notamment issu du territoire de Roissy Pays de France. Le bassin de population est important et les enjeux d'éducation, de médiation et d'accès au patrimoine et à la Culture au sens large sont prioritaires.

Cet enjeu se décline tout d'abord au musée lui-même qui bénéficie d'une certaine reconnaissance et d'une programmation déjà étoffée. ARCHÉA est conçu comme un lieu de culture scientifique et patrimoniale rayonnant sur son territoire. Le discours de médiation est défini en ce sens depuis l'ouverture et doit être conforté.

Plusieurs éléments enrichissent le propos transmis et permettent de montrer au public l'actualité archéologique en évolution. Ainsi, des aménagements multiples réalisés sur le territoire engendrent de nombreuses découvertes archéologiques. Le fonds du musée s'agrandit ainsi tous les ans et offre une belle représentativité du territoire, en accord avec le territoire historique du Pays de France. Par ailleurs, des recherches scientifiques sont encore en cours et intègrent le musée dans un réseau d'acteurs scientifiques : fouilles programmées sur le site d'Orville, échanges avec les archéologues partenaires à l'occasion d'opérations de fouilles préventives, travail de la Mission Patrimoine sur l'inventaire patrimonial et études réalisées sur les collections gérées par le musée.

En s'appuyant sur ce discours, des axes de développement de la médiation d'ARCHÉA sont bien identifiés :

- La création et la mise en œuvre d'une programmation accessible à tous, avec une attention forte aux jeunes du territoire et plus largement, au public empêché et en situation de handicap
- La diversification des publics en favorisant la prospection vers de nouveaux publics
- L'accueil des scolaires (notamment venant du territoire de Roissy Pays de France)
- L'ouverture vers d'autres disciplines favorisant l'éducation artistique et culturelle en favorisant les partenariats avec les acteurs locaux.

Il s'agit ainsi de conforter le public actuel du musée (les familles, les scolaires, les passionnés locaux), tout en développant de nouvelles cibles, au musée et hors les murs. Ainsi, les nouveaux publics, et ceux vers qui les actions doivent se renforcer, sont prioritairement :

- le public du champ social (dont dans les structures dans le domaine du handicap) qui permettra de toucher des publics du territoire qui ne viennent pas spontanément au musée ;
- les jeunes du territoire et notamment provenant des zones très urbanisées ou au contraire très rurales ;
- le public de passionnés en Île-de-France et au-delà.

Actions à mener

Dans le prolongement des acquis de 10 ans d'ouverture, une programmation riche et variée pour un musée de cette taille a été développée. Il existe cependant encore une marge d'amélioration dans différents domaines. Cette évolution devant se faire avec l'équipe de médiation actuelle, des priorités doivent être dégagées dans une programmation annuelle adaptée.

• Proposer de nouvelles formes de médiation pour le public individuel

Les visites familiales du dimanche après-midi connaissent un succès aléatoire. Il est donc intéressant de favoriser les visites en autonomie dans les expositions pour tous les publics avec l'aide des guides-animatrices présentes les weekends. Des actions de médiation plus ponctuelles et adaptées au public

individuel ont ainsi été développées : médiation en maraude permettant une interaction plus spontanée, visites flash, animations ponctuelles face au public adaptées aux âges des visiteurs... Ces actions doivent être évaluées pour les pérenniser.

Par ailleurs, les ateliers pour le jeune public proposés lors des vacances scolaires sont assez prisés. Ils doivent être confortés et diversifiés pour permettre une autre fidélisation à travers plus d'ateliers quand cela est possible, des partenariats permettant de croiser les publics. Plusieurs pistes sont possibles : développer des propositions s'adressant à toute la famille, créer des offres sur d'autres périodes en dehors des vacances scolaires, sur une autre temporalité (stages, etc.), élaborer des propositions pour les jeunes adultes, publics de passionnés ...

- **Diversifier les partenariats pour enrichir la programmation**

Les réservations de groupes sont encore peu nombreuses. De nouveaux partenaires pourraient être contactés pour créer des liens et une médiation adaptée : les crèches (notamment les équipements de proximité et ceux intercommunaux en Seine-et-Marne) les institutions d'éducation spécialisée du territoire (IME, ITEP), les CCAS.

De la même façon, les partenariats avec les acteurs culturels du territoire dans la prolongation de ce qui est entamé à l'occasion des 10 ans du musée : compagnies de théâtre, danse, programmateurs de musiques, artistes pourraient être accentués pour développer l'événementiel. Une attention particulière sera portée aux services municipaux de la mairie de Louvres et au GRAHLP, quand il y a une dimension territoriale.

- **Consolider le public venant déjà au musée**

Il s'agit à la fois d'agir en direction du public scolaire déjà bien présent et des publics individuels qui pourraient renouveler leur visite plus souvent. Ainsi, pour faciliter la venue de groupes scolaires, des liens plus étroits doivent être développés avec l'Éducation nationale de manière à intégrer plus souvent des dispositifs institutionnels (plan de formation, dispositifs EAC...). Ainsi, un conventionnement (ADAGE, PASS CULTURE) est en préparation pour une mise en œuvre à la rentrée scolaire 2022. Enfin, pour susciter l'intérêt du public à revenir au musée, les outils de communication doivent être renforcés pour mettre en avant les propositions nouvelles, notamment l'exposition temporaire annuelle et les actualités du musée.

Calendrier

A court terme :

- proposer des nouvelles offres d'ateliers ;
- entamer des démarches auprès des partenaires locaux pour la mise en place d'actions test.

A moyen terme :

- structurer et consolider les partenariats avec le champ social, les structures du handicap et l'Éducation nationale (par des partenariats / conventions –cadre) pour conforter une programmation récurrente ;
- développer une offre adaptée aux nouveaux publics ;
- mettre en œuvre une politique de communication et de notoriété du musée.

Moyens humains et financiers

Les projets sont développés à équipe constante mais nécessitent un budget dédié, qui pourra bénéficier de subvention de la DRAC et du Département du Val-d'Oise.

4.3- Renforcer les propositions sur les sites « antennes »

Objectifs

En parallèle des actions menées au musée, les deux sites archéologiques à Louvres (site archéologique du château d'Orville) et à Fosses (centre d'interprétation de la céramique) « antennes » du musée connaissent des projets d'aménagement importants. Dès lors, une attention particulière doit être portée pour accompagner cette évolution par des actions de médiation ciblées à la hauteur des investissements consentis sur place. Le lien avec le musée lui-même doit être valorisé par la création de circuits de visite incluant ces différents lieux. Un parcours du visiteur pourra ainsi être proposé à la découverte du territoire.

- **Sur le site d'Orville**

Actions à mener

Il s'agit de favoriser les visites sur le site, par ailleurs excentré dans la ville de Louvres, en proposant une offre sur le temps long, à la journée. Une visite au musée pourra être enrichie d'une découverte du site archéologique d'Orville, relativement proche. Pour proposer une journée à ARCHÉA (musée et site) il faut élargir la période d'accessibilité du site d'Orville et développer plusieurs formes de visites sur Orville, y compris en autonomie pour éviter de mobiliser un médiateur sur place :

- **Rendre le site plus accessible**

La mise en place d'un parcours de randonnée accessible toute l'année avec une table d'orientation et des panneaux d'interprétation autour du site d'Orville est envisagée.

La 3D développée dans le cadre d'une exposition sur les innovations au musée (été automne 2022) pourra être utilisée directement sur place, intégrée dans le processus de visite à terme : utilisation de tablettes ou des portables des visiteurs. Il faudrait qu'un lien puisse être créé entre la visite et le visionnage après, depuis chez soi.

- **Enrichir l'offre de visite**

Il est ainsi envisagé de faire du site un nouveau lieu de spectacle saisonnier à Louvres : concerts, représentations théâtrales, nécessité de réfléchir à une meilleure accessibilité temporaire (plaques au sol, etc.). Malgré tout, le site connaît des contraintes fortes (proximité de la Francilienne et des couloirs aériens, passage d'une ligne à haute tension) notamment sonores qui doivent être prises en compte dans le type de spectacle proposé. Le projet d'aménagement en cours en 2022 prévoit l'installation d'un boîtier de type forain qui devrait faciliter à la fois la présence de compagnie de spectacle vivant et le travail des fouilleurs l'été.

Pour cette programmation à développer à la belle saison, une thématique commune à ces spectacles pourrait être définie : le patrimoine naturel et historique dans un sens large et le Moyen Âge. Il est également pertinent de proposer des visites en dehors de l'été, l'accessibilité étant meilleure désormais, même lorsque les conditions climatiques sont un peu dégradées ; mais aussi de créer des visites/actions sur une autre temporalité grâce à cette meilleure accessibilité et visibilité (électrification du site prévue en 2022) : en début de soirée par exemple.

- **Renforcer le lien entre médiation et opération archéologique programmée**

Il faut renforcer la visibilité du travail mené sur place par les archéologues dans toutes ses étapes : la fouille, l'enregistrement, l'expérimentation. L'objectif est de lier plus étroitement la fouille avec la médiation. En 2021, le service des publics a expérimenté un accueil grand public sur le site certains mercredis après-midi. Il serait pertinent de développer cet accueil de façon plus régulière pendant la fouille pour proposer des temps d'échange avec les archéologues.

Calendrier

A court terme : développement d'actions et d'outils de visite sur le site d'Orville.

A moyen terme :

- mise en place d'un parcours de visite en autonomie à Orville en parallèle de l'évolution du projet d'aménagement ;

- renforcement du lien avec le travail des archéologues sur place.

A long terme : intégration d'une programmation élargie sur le site d'Orville.

Moyens humains et financiers

Les projets sont développés à équipe constante et nécessitent un budget dédié.

- sur le nouveau pôle de Fosses

Actions à mener

Le site a fait l'objet de peu d'investissement en matière de médiation jusqu'à maintenant car il était encore peu valorisé. Il va faire l'objet de lourds investissements dans les années à venir. La médiation doit donc faire l'objet d'un grand développement dans les prochaines années. De nouvelles idées vont émerger grâce à l'étude des publics réalisée en 2020-2021 par le cabinet GECE selon la méthode des quotas auprès de près de 800 personnes, avec également 2 focus groupes de professionnels du tourisme et public potentiel et une étude comparative sur des sites équivalents. Plusieurs pistes peuvent être ainsi dégagées.

- Développer une offre de médiation à la mesure du centre d'interprétation

Il s'agit d'une part de proposer une médiation classique du centre d'interprétation incluant l'espace d'exposition, la parcelle des fours mais aussi le village et la vallée : outils d'aide à la visite en autonomie, des visites guidées, des ateliers autour des thèmes de la poterie, l'environnement (en gardant l'angle de la géologie, l'archéo-géographie ou l'archéo-botanique). Des lieux dédiés (atelier de médiation, atelier d'artiste) et des outils (salle équipée de fours à céramique...) sont prévus au programme.

L'étude des publics réalisée en 2020 doit permettre de dégager un plan d'action adapté aux différents publics envisager et de nouer des partenariats avec les acteurs du territoire.

- Valoriser l'expérimentation et l'histoire vivante et la création contemporaine

Il s'agit de valoriser ce lieu d'expérimentation mêlant reconstitution et arts plastiques, en créant des liens avec l'artiste céramiste / designer en résidence ou avec d'autres professionnels de la céramique. Le travail pourra se faire aussi bien s'inspirant des modèles archéologiques que ceux s'en éloignant mais pouvant avoir des liens avec le territoire au sens large.

- Créer un lien avec la vallée et le paysage

Le lieu est également inscrit dans un territoire et doit être le point de départ de visites : le centre peut aussi servir de point de rendez-vous pour des groupes souhaitant découvrir la vallée à travers des balades. Le centre doit servir de point relais pour des informations, un petit ravitaillement.

Un parcours plus large incluant les autres équipements intercommunaux (cinéma et Ludo médiathèque), mais aussi le musée à Louvres, pourront aussi être travaillé.

- Accompagner le projet en amont avec des actions de préfiguration

Pour accompagner la mise en place de ce lieu pluridisciplinaire, un projet de préfiguration sera mené avec les habitants du village et les habitants de la vallée de l'Ysieux pour les sensibiliser au projet en amont. Le point d'entrée le plus évident sont les écoles, deux d'entre elles étant plus particulièrement

les mieux placées : l'école Alexandre-Dumas et l'école Alain-Fournier (son secteur couvrant les villages voisins de la vallée de l'Ysieux). Les acteurs locaux (services municipaux, association) et les équipements culturels intercommunaux (cinéma et ludo médiathèque) seront sollicités pour créer des parcours de découverte du territoire.

Calendrier

A court terme :

- amorce du travail de préfiguration à Fosses en déclinant des axes d'action à partir de l'étude des publics GECE.

A moyen terme :

- création et test d'une offre de programmation dédiée sur le site de Fosses.

A long terme :

- ouverture du site de Fosses avec des offres de médiations pour les publics scolaires et individuels et insertion dans le territoire.

Moyens humains et financiers

Les projets sont développés à équipe constante jusqu'à l'ouverture de l'annexe d'ARCHÉA à Fosses (prévision 2025), ensuite deux créations de poste (dont 1 médiateur) viendront renforcer les moyens humains. Quoi qu'il en soit, ces actions nécessitent un budget dédié.

4.4- Développer et renouveler les actions hors les murs

Objectifs

Durant les 10 premières années du musée, la médiation a valorisé les actions permettant la venue des publics au musée. Le musée est désormais bien implanté sur le territoire néanmoins, plusieurs constats sont à prendre en considération :

- la difficulté de faire venir de nouveaux publics sur place au musée (cf. étude du Cerlis) ;
- la petite taille du musée vis-à-vis de la nouvelle taille de l'agglomération à l'échelle de 42 communes et plus de 350.000 habitants ;
- la jauge maximum rapidement atteinte lors de grands événements au musée.

Dès lors, il devient nécessaire de proposer des offres alternatives à l'extérieur du musée, au plus près de ces publics qui viennent difficilement jusqu'à lui. Un objectif important pour les années à venir en terme de médiation est donc le développement des actions visant à faire connaître le musée au public en vue d'une future visite mais pas seulement. Il faut également ajouter une mission de médiation au sens large, à travers le prisme proposé par le musée, pour faire connaître aussi le patrimoine local et archéologique dans son ensemble au-delà du musée lui-même.

Pour cela, il faut également prendre en compte la nécessité de renforcer les actions d'accueil du public au musée lui-même, avec une équipe constante. Il faut donc pouvoir toucher un maximum de public sans pour autant multiplier les interventions ces médiateurs qui peut se révéler vite chronophage et risquer de réduire l'offre actuelle au sein du musée. Plusieurs modes de médiation hors-les-murs existent déjà et doivent être confortés, d'autres sont à développer.

Actions à mener

• Les offres de médiation proposées clés en main

Ces types de supports présentent l'avantage de ne pas nécessiter des médiateurs en présents. Ils nécessitent néanmoins un suivi constant et des mises à jour régulières. Certaines actions existent déjà, notamment la mise à disposition de malles pédagogiques créées par le musée et la proposition de supports de médiation en lien avec les expositions itinérantes d'ARCHÉA.

- Les actions existantes à renforcer

Ainsi, les malles pédagogiques sont à développer en fonction de nouvelles thématiques ou pour les plus anciennes, à mettre à jour (notamment celle sur la céramique après 12 années d'utilisation).

Par ailleurs, pour accompagner le travail de mise en itinérance des expositions d'ARCHÉA porté par le pôle Valorisation, la médiation liée aux expositions itinérantes doit être réadaptée. Ainsi, des outils de médiation (livrets jeux et interactifs dédiés) doivent être repensés dans la perspective d'une mise en place légère.

- Les actions à développer

Enfin, un travail d'accompagnement des actions de valorisation doit être approfondi, notamment dans la perspective de l'adaptation à l'itinérance des prochaines expositions temporaires du musée, et à la création de nouvelles formes de valorisation du patrimoine des communes.

• Les actions des médiateurs hors les murs

Dans les contraintes définies ci-dessus, plusieurs pistes d'intervention des médiateurs peuvent être dégagées :

- Des interventions dans des structures permettant d'accompagner les actions de médiation proposées

Interventions dans les classes (avec présentation du musée aux enseignants, visite virtuelle, ateliers pédagogiques), dans des structures spécialisées (champ social et publics en situation de handicap).

- Des actions à proposer en collaboration avec les services de la Direction Culture et Patrimoine et les acteurs locaux

Ainsi, une intervention liée à des événements extérieurs au musée (fouilles archéologiques préventives, événements nationaux) est à privilégier ; De nouvelles balades patrimoniales sur le territoire peuvent également être développées en lien avec les missions patrimoine ou territoire commun. Les interventions d'ARCHÉA dans les équipements intercommunaux (médiathèques, cinémas) ou en plein air, déjà importantes comme en témoigne la participation du musée aux opérations culturelles pluridisciplinaires estivales les « Pastilles d'été », sont à confirmer.

Il y a nécessité à cibler les publics pour éviter une dispersion : en priorité, le public empêché, celui qui n'a pas la possibilité de venir, soit pour des raisons économiques et sociales, soit de distance. De ce fait les actions proposées doivent :

- privilégier les communes ayant des difficultés de déplacements ou n'étant jamais venues au musée : petites communes rurales, communes urbaines avec difficultés sociales prononcées
- cibler certaines associations socioculturelles actives sur ce type de territoire
- associer les autres services de l'agglomération (cinéma, EAC, médiathèques, territoire commun) pour créer des actions de médiation, comme cela est déjà le cas dans le cadre des Pastilles d'été proposées par la CARPF dans le cadre de l'été culturel

- utiliser des occasions locales pour intervenir : manifestations locales ayant une pertinence.
- Aller à la rencontre des publics de proximité : nouveaux quartiers de Louvres, rencontre de rue, contact direct avec les habitants à l'occasion des expositions temporaires...

Calendrier

A court terme :

- actualiser et compléter les offres de médiation clé en main existantes ;
- établir des lieux et temps prioritaires d'intervention, notamment en direction des nouveaux équipements culturels intercommunaux ;
- accompagner et proposer la mise en place d'actions transversales au sein de la Direction Culture et patrimoine.

A moyen terme :

- proposer des actions de médiations en lien avec le musée dans les communes du territoire ;
- développer le réseau d'acteurs locaux pour multiplier les interventions hors les murs.

Moyens humains et financiers

Les projets sont développés à équipe constante mais nécessitent un budget dédié, qui pourra bénéficier de subventions de la DRAC et du Département du Val-d'Oise.

Dans le cas de collaboration avec d'autres services de la collectivité les moyens humains et financiers sont mutualisés.

4.5- Communiquer et rendre le musée plus visible

Objectifs

Assurer la notoriété du musée non seulement sur le territoire, mais au-delà à l'échelle régionale et nationale. Les offres de médiation s'adressent en priorité au public local, néanmoins la reconnaissance scientifique du musée et de ses actions permettent également de favoriser les actions de recherche, de connaissance et de valorisation des collections. Sans parler des supports de communication destinés à faire connaître la programmation du musée qui sont suivis par le service communication de la CARPF et mériteraient une plus large diffusion, plusieurs médias sont des supports de médiation en eux-mêmes. Leur enrichissement permet de mettre en avant les actions et les propositions du musée. Une grande partie du travail de mise à jour des contenus est assurée par le service des publics.

Actions à mener

• Enrichir les contenus édités par le musée

Le site Internet a été mis entièrement à jour en 2020. Néanmoins, sa maintenance doit être constante y compris dans les « contenus froids » : évocation des collections, des sites, de la recherche archéologique et historique sur le territoire, en associant tous les pôles du musée.

Réseaux sociaux : développement des réseaux existants, création d'un compte Instagram pour mettre en avant la photographie à partir du très riche fonds existant au musée.

- **Favoriser le relais sur le territoire**

Il s'agit ici de la mise en valeur des contenus du musée sur les sites et réseaux des communes de l'agglomération, plus souvent consultés que ceux de l'agglomération. Des fiches de présentation des découvertes archéologiques dans chaque commune pourraient ainsi être proposées aux mairies.

Ces types de supports présentent cependant la difficulté de pouvoir savoir si le public du territoire sera véritablement touché par ces offres.

Une réflexion est à mener pour de re-territorialiser l'offre numérique en utilisant des relais du territoire comme partenaires. Ainsi des liens sont à nouer / développer avec :

- les microfolies de Villiers-le-Bel et de Gonesse : dans leur aspect musée numérique mais aussi Fablab, l'éventuelle maison du numérique à Sarcelles.
- les malles numériques de la médiathèque départementale de Seine-et-Marne avec les bibliothèques de l'agglomération sur le territoire du 77.
- l'office de tourisme du territoire (regroupant les antennes de Roissy-en-France, Ecoen, Mitry-Mory et Luzarches) pour être visible dans l'offre qui se développe en dehors du tourisme d'affaire.
- le portail des médiathèques de la CARPF

Calendrier

A court terme : continuer de fournir les contenus au service communication et enrichir les différents réseaux sociaux ; nouer des contacts avec les différents acteurs du territoire.

A moyen terme : proposer des supports clé en main de communication aux communes.

A long terme : proposer des contenus valorisant ARCHÉA aux relais du territoire travaillant sur l'offre numérique.

Moyens humains et financiers

Les projets sont développés à équipe constante mais nécessitent un budget dédié, qui pourra bénéficier de subvention de la DRAC et du Département du Val-d'Oise.

ANNEXES

- ANNEXE 1 : Cartes du territoire de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France
- ANNEXE 2 : Organigramme de la Direction Culture et Patrimoine en 2022
- ANNEXE 3 : Organigrammes du pôle en 2022
- ANNEXE 4 : Plans des espaces du musée
- ANNEXE 5 : Relevés des températures et taux d'hygrométrie (septembre 2019)
- ANNEXE 6 : Charte Mom'Art
- ANNEXE 7.1 et 7.2 : Organigramme d'ARCHÉA en 2017 et 2021
- ANNEXES 8.1 : Délibérations sur les horaires d'ouverture et les tarifs du musée et 8.2 : Règlement intérieur du musée
- ANNEXE 9 : Statistiques de fréquentation entre 2017 et 2022
- ANNEXE 10 : Plan du site archéologique d'Orville en 2020
- ANNEXE 11 : Photos du site archéologique d'Orville en 2021
- ANNEXE 12 : Photos du site archéologique de Fosses vallée de l'Ysieux et des actions de médiation en 2020/2021
- ANNEXE 13 : Photos des collections MuCEM déposées au musée ARCHÉA
- ANNEXE 14 : Attribution du label patrimoine d'intérêt régional pour l'archéo-site de Fosses en 2018
- ANNEXE 15 : Convention de dépôt MuCEM – CARPF – 2021
- ANNEXE 16 : Délibération transfert des collections MADVO-ARCHÉA
- ANNEXE 17 : Convention de dépôt de mobilier archéologique DRAC Ile-de-France / CARPF
- ANNEXE 18 : Critère de sélection des collections « musée de France » et avis favorable de la CSR Ile-de-France
- ANNEXE 19 : Plan d'aménagement de la réserve externe en 2021
- ANNEXE 20 : Cahier des charges du marché pluriannuel de restauration de 2020
- ANNEXE 21 : Cahier des charges de la mission externalisée du chantier des collections en 2020
- ANNEXE 22 : Plan de récolement décennal PRD 2016-2025
- ANNEXE 23 : Facility report d'ARCHÉA
- ANNEXE 24 : Plan de l'exposition permanente d'ARCHÉA
- ANNEXE 25 : Liste des expositions temporaires présentées à ARCHÉA entre 2010 et 2021
- ANNEXES 26.1 : Plan de la salle d'exposition et du mobilier muséographique et 26.2 : Captures du plan 3D de la salle d'exposition temporaire
- ANNEXE 27 : Calendrier des prêts d'expositions itinérantes

ANNEXES 28.1 : Programme pour les groupes scolaires et CLSH 2021/2022 et 28.2 : Programmes trimestriels pour les individuels de l'année 2021

ANNEXE 29 : Statistiques de fréquentations 2010/2021

ANNEXE 30 : Synthèse de l'étude des publics CERLIS

ANNEXE 31 : Projet d'aménagement paysager sur le site archéologique d'Orville

ANNEXE 32 : Vues 3D du site archéologique d'Orville

ANNEXE 33 : Synthèse des fouilles sur le site archéologique d'Orville

ANNEXE 34 : Projet scientifique et culturel du centre d'interprétation / Archéo-site

ANNEXE 35 : Esquisses du projet à Fosses

ANNEXE 36 : Plan de financement du projet et calendrier de la Maîtrise d'œuvre

ANNEXE 37 : Synthèse de l'étude de programmation du cabinet abcd

ANNEXE 38 : Tableau récapitulatif des fonds de concours attribués aux communes au titre de la conservation – restauration du patrimoine 2018 - 2022

ANNEXE 39 : Note sur le DAM (Digital Asset Management)